

2ème Partie : Dans le Haut Sénégal, guerre et paix avec Samory

Péroz, soldat et diplomate 1885-1887

La France dans le Haut Sénégal

La République était encore neuve dans ses meubles, elle datait de 1879, et les Républicains de Jules Ferry avaient lancé la France dans de nombreuses conquêtes coloniales en Afrique et en Asie. Les puissances européennes étaient entrées dans une vive compétition pour le partage de l'Afrique, et une rivalité intense existait alors entre la France et l'Angleterre.

Beaucoup des officiers coloniaux animaient cette compétition, notamment Péroz, mais aussi Gallieni, et beaucoup de leurs collègues. Ils étaient convaincus que la France disputait les territoires d'Afrique à l'Angleterre, et en Afrique occidentale, l'Empire de Samory, notamment à partir de leur colonie de Sierra Léone.

Indiquons que les colonies étaient alors de la compétence des ministres de la Marine et qu'ils étaient quasiment les seuls ministres des gouvernements qui se succédaient à un rythme rapide, à connaître les terres ultramarines.

La France était sur les côtes du Sénégal depuis l'ancien régime, et Faidherbe avait élargi le territoire de la colonie avant la guerre de 1870, mais l'arrière-pays était très mal connu, comme nous l'avons déjà noté, en dépit de quelques explorations, dont celles de Mungo Park en 1798, de Caillé, qui avait atteint le Niger et Tombouctou en 1828, et de Barth en 1850. Il n'existait pas de cartes précises, seulement des pistes et aucune route. C'est la raison pour laquelle dans chacune des missions militaires, il y avait toujours un officier chargé d'effectuer des relevés topographiques, afin de les traduire en cartes.

Les gouvernements tenaient en moyenne six mois, et les gouverneurs du Sénégal connaissaient la même instabilité.

La France était à Bamako, sur le Niger, depuis 1883, mais la ligne des postes (Bafoulabé et Kita) qui reliait le nouveau poste à Kayes, le nouveau chef-lieu du territoire, était encore fragile, prise en tenailles entre l'empire toucouleur d'Ahmadou, à Ségou, sur le moyen Niger, et celui récent, mal connu, et beaucoup plus puissant, de Samory, sur le haut Niger.

Les gouvernements successifs de la Troisième République avaient fixé pour objectif d'atteindre le Niger, et les troupes de marine avaient construit successivement, en 1880, avec Gallieni, un poste à Bafoulabé, puis, en 1881 et 1883, avec Borgnis Desbordes, un deuxième poste à Kita, et un troisième poste à Bamako, sur le fleuve Niger, l'objectif principal du commandement colonial, à 500 kilomètres de Kayes. En 1883, une mauvaise piste, aménagée par la troupe, reliait Kayes à Bamako empruntée par les convois de ravitaillement, avec les célèbres voitures à tout faire Lefèbvre qui firent des merveilles au Soudan, au contraire de ce qui se passa lors de l'expédition de Madagascar en 1895.

Cette piste progressivement aménagée, comptait quarante-deux étapes de dix à quinze kilomètres chacune, avec à chacune des étapes, un campement, du

ravitaillement, et toutes les trois ou quatre étapes, une ambulance et une boulangerie.

Entre les deux empires, et dans les années 1884-1885, le chef de bataillon d'infanterie de marine **Combes**, commandant supérieur du Haut Sénégal et chef du lieutenant **Péroz**, reçut la avait pour mission de protéger les flancs de la ligne vitale de ravitaillement **Kayes-Bamako**, en construisant des postes sur ses flancs, à **Koundou**, sur le flanc **Ahmadou**, et à **Niagassola**, sur le flanc **Samory**, tout en cherchant à nouer des relations pacifiques avec les deux chefs de ces empires.

C'est à **Niagassola** que le lieutenant **Péroz** s'illustra comme chef du nouveau poste militaire.

En avril 1885, le poste de **Niagassola** était relié au réseau télégraphique de **Kayes** et de **Bamako**, et c'est sans doute cette liaison toute nouvelle et rapide qui évita la catastrophe avec les troupes de **Samory**, car c'est en mai 1885 que se produisit la première grande confrontation militaire avec les *sofas* de **Samory**.

Chapitre 5

1884, la découverte du Haut Sénégal

Après un séjour sans intérêt à la Guadeloupe, et grâce à l'appui du général Brière de l'Isle, le lieutenant Péroz fut affecté dans le Haut Sénégal.

Sur le Richardtoll

Au printemps 1884, il prenait donc le bateau à Toulon, et deux semaines plus tard, il débarquait à Saint Louis du Sénégal, en compagnie du nouveau Commandant Supérieur du Haut Sénégal, le commandant Combes.

Ils rejoignaient, par bateau, sur le fleuve Sénégal, le nouveau chef-lieu de ce territoire, Kayes. Une cité de garnison située à 900 kilomètres de la capitale, cité de garnison triste, au climat torride, dénuée de tout confort, qui servait de base de départ aux colonnes militaires qui menaient chaque année leur campagne annuelle de conquête vers le Niger. Deux ans plus tard, avec Gallieni, avant sa mission auprès de Samory, il écrivait :

« Lorsque, pour la première fois (en 1884), je vins dans le Soudan français, son chef-lieu me sembla un vaste chantier abandonné ; aujourd'hui (en 1886), à son arrivée, le nouveau venu, sans être absolument séduit par l'aspect de Kayes, aura cependant l'impression de débarquer dans un centre civilisé où l'on peut se procurer quelques-unes des commodités de la vie. » (79/AS)

Le lecteur doit faire appel à son imagination pour se représenter la situation du Sénégal de cette époque, il y a plus de cent ans, dans un pays dont l'hinterland était encore largement inconnu.

Aucune route ne reliait Saint Louis à Kayes, capitale toute récente du Haut Fleuve, et seuls quelques petits vapeurs de commerce assuraient le trafic entre les deux cités. L'armée disposait de son côté de quelques avisos de la marine. Lorsque le niveau des eaux du fleuve le permettait, pendant les quelques mois de la saison des pluies, les vapeurs tiraient des chalands à fond plat, mais au franchissement de certains seuils du fleuve, la cordelle humaine s'imposait.

Le lecteur est donc invité à partager cette croisière pittoresque.

Entre Saint Louis et Kayes, véritable porte d'entrée du Haut Sénégal et du Soudan, le fleuve Sénégal déroulait donc ses méandres sur 900 kilomètres et la colonie avait implanté plusieurs escales ou postes intermédiaires sur le fleuve, Podor, Saldé, Matam, et Bakel.

Dans sa proximité géographique, la place de Kayes avait remplacé l'ancienne place stratégique de Médine, car tenir cette dernière, et aujourd'hui Kayes, c'était tenir la porte du Soudan.

Historiquement, le fort était devenu célèbre en 1857, lors de son siège par les troupes d'Hadj El Omar. Le fort commandé par Paul Holl, commerçant de la ville, avait résisté pendant trois mois avant que le gouverneur Faidherbe ne réussisse à venir à son secours dans des conditions de déplacement très difficiles.

Quelques années plus tard, en 1884, les conditions de ce voyage n'avaient pas beaucoup changé, comme le relatait le lieutenant Péroz.

Sur le paquebot, il avait fait la connaissance d'un officier supérieur qui le recommanda au nouveau commandant supérieur du Haut Sénégal, le commandant Combes.

Sur le fleuve Sénégal

« Quelques jours après, mon nouveau chef, un lieutenant d'artillerie mort l'année suivante et moi, nous remontions le fleuve du Sénégal sur un chaland remorqué par un petit bateau à roues, le Richardtoll.

***L'intimité vient vite dans un semblable voyage**, quelles que soient les différences d'âge et de situation. Pendant de longs jours, interminables, la vie se passe dans la promiscuité étroite d'une cabine de quelques mètres carrés surchauffée par un soleil de plomb. On s'y montre à nu ; et ceci n'est pas une métaphore. Point n'est besoin d'être grand observateur et profond psychologue pour juger au physique comme au moral ses compagnons de route.*

Le nouveau commandant du Soudan put donc longuement prendre opinion sur moi. Cet examen tourna à mon avantage ; en débarquant à Kayes, le chef-lieu de nos établissements entre Sénégal et Niger, il m'attachait à sa personne comme adjoint. (315/PV)

***Le Richardtoll est un bateau plat, à aubes, de faible tirant d'eau, construit pour le service du fleuve.** Il n'y existe, sauf deux petits roufs occupés par l'équipage, ni cabines ni abri d'aucune sorte. A l'arrière, une tente garnie de rideaux forme notre demeure ; et là, sur le pont, chacun dispose à son gré la literie et le mobilier de campagne dont il a eu le bon esprit de se munir. Le mien se compose d'une table, de deux pliants et d'un lit de camp, le tout pouvant aisément se plier pour être porté à dos de mulet. L'installation est bientôt faite, et mon cuisinier, qui, pour le moment, me sert également de valet de chambre, dispose dans ses récipients formés d'un baril scié et remplis de sable jusqu'au bord, les casseroles qu'il vient de tirer de la cantine à vivres de la mission. Quelques boîtes de conserves et de pommes de terre forment le fond de sa cuisine; aussi peu après, nous sommes à table pendant que, pour la troisième fois, le Richardtoll jette son sifflement enroué aux échos de la rive, et que les palettes de ses roues commencent à battre avec un grand bouillonnement les eaux boueuses du Sénégal. (47/AS) »*

L'auteur décrivait les étapes successives de sa navigation sur le fleuve :

« Nous passons de nuit à Dagana par un clair de lune splendide comme on en voit qu'au Sénégal ; on distingue nettement les maisons blanches de forme mauresque des traitants de l'escale...

Podor, où nous arrivons dans la journée du 3, est une escale florissante où se traitent de grandes quantités de gomme...

En amont de Podor, la navigation devient très délicate et demande une attention de tous les instants,... », compte tenu des seuils successifs que les petits vapeurs avaient à franchir.

Entre Mafou et Saldé, les bateaux traversaient le pays des Toucouleurs, une zone turbulente qui n'était pas encore complètement pacifiée.

« A Saldé, où nous arrivons le 5, nous faisons du charbon et prenons des vivres frais. Ce poste est ainsi que Matam, une sorte d'énorme blockhaus à mâchicoulis, surmonté d'une plateforme à canons ; il a l'aspect d'un vieux donjon féodal. Le 7, nous sommes à Matam... »

Il fallait souvent décharger et recharger les chalands au passage de ces deux seuils, et les tirer, si nécessaire, à la cordelle.

La navigation s'était donc bien passée dans une période favorable de hautes eaux, une navigation heureuse comparée à celle que Péroz, alors

capitaine, fit, en 1892, à son retour de campagne sous les ordres du colonel Humbert. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin.

On comptait en moyenne, sauf incident, de deux à trois semaines pour faire ces 900 kilomètres.

Au cours de son voyage, le lieutenant Péroz avait eu de la chance, d'autant plus qu'il se déplaçait en fin de saison des pluies.

Sans ces chalands et ces petits vapeurs, il aurait été impossible de mener à bien les campagnes annuelles que les troupes de marine menaient dans le Haut Sénégal, étant donné qu'ils servaient à transporter hommes, ravitaillement, et armement, vers la base de départ qu'était Kayes, et préparer la nouvelle campagne de l'année. La saison des hautes eaux du Sénégal terminée, il ne fallait donc pas que les commandants supérieurs comptent sur un quelconque renfort.

Le chemin de fer de Bamako

La France avait lancé le projet audacieux d'un chemin de fer qui avait l'ambition de relier Kayes à Bamako. Il ne s'agissait pas d'une ligne de type métropolitain, mais d'une voie de chantier de type Decauville, de 0,60 mètre de large, loin du modèle de réseau ferré que les Français commençaient à utiliser et à apprécier en métropole à la même époque.

En 1884, la ligne atteignait le poste de Diamou, et l'auteur d'écrire :

« Le spectacle amusant qu'offrit, à la fin de 1884, la compagnie commandée par le capitaine Louvel laquelle, de même que nous, devait être transportée à Diamou par un convoi circulant sur cette fameuse ligne de chemin de fer. Nous fûmes forcés de descendre du train à la sortie de Kayes et le capitaine dut faire mettre pied à terre à ses hommes et les employer à pousser le train de manière à lui faire franchir la rampe qui mène au plateau voisin. La locomotive soufflait éperdument, crachait de tous côtés sa vapeur et agitait désespérément ses bielles pour essayer au moins de patiner sur place et ne pas revenir en arrière. Les tirailleurs s'épuisaient en vains efforts et suaient à grosses gouttes pour faire avancer cette ferraille, tandis que leurs officiers s'époumonaient à les encourager dans cette tâche ingrate ; mais rien n'y faisait. La pression tombait toujours et de guerre lasse, le capitaine Louvel et son détachement durent abandonner le train en détresse et faire le surplus de la route. »

Des conditions de vie difficiles

Les conditions de déplacement étaient donc très difficiles, le ravitaillement local malaisé, d'où de fréquents affrontements avec des villages souvent récalcitrants pour fournir des vivres. Les menus portaient invariablement sur les légumes secs, le riz, les conserves de légumes et de poisson, et principalement celle de la viande endaubée, le vin le café, le tafia et le sucre, mais les colonnes cherchaient naturellement à les compléter avec de la viande et des produits frais, cause des tensions et des exactions qui caractérisaient les rapports entre les colonnes et les villages traversés. A la saison chaude, il faisait souvent plus de 40 degrés pendant la journée. Les colonnes avaient donc l'habitude de marcher avant qu'il ne fasse plein soleil, c'est-à-dire, carrément de nuit ou dans les heures qui précédaient l'aube ou lui succédaient immédiatement.

La santé des soldats européens était constamment menacée par les fièvres et les maladies, la dysenterie, le paludisme, la fièvre jaune, la typhoïde, et aussi les insolations, assez fréquentes. **Le taux de mortalité était très élevé, de l'ordre de quatre hommes sur dix dans la troupe, et de deux sur dix chez les officiers. Au**

cours de la campagne 1884-1885, la compagnie Hacquard ne revint au pays qu'avec trente-deux officiers et soldats, alors qu'elle avait quitté la France avec cent trois officiers et soldats.

Les troupes de l'infanterie de marine avaient donc atteint le Niger, mais la situation du poste de Bamako était fragile. A l'est, le fort n'avait pas trop à craindre du sultan Ahmadou de Ségou, chef d'un empire Toucouleur chancelant. Ahmadou avait déjà fort à faire pour préserver les frontières de son empire, au nord, à Niolo. A l'ouest, les choses étaient beaucoup plus incertaines, car les troupes coloniales avaient cette fois affaire aux armées de l'Almamy Samory, dont elles découvraient progressivement la puissance.

L'ignorance du pays

Il faut rappeler à ce sujet que la France ne connaissait pas bien, ou pas du tout, l'histoire, les cultures, les mœurs, et les frontières des nombreux royaumes qui existaient alors dans le bassin du Niger, dans un mélange inextricable de villages, d'alliances, de royaumes de toute taille, et de cultures animistes ou musulmanes.

Les autorités françaises avaient mis beaucoup de temps pour prendre conscience de **la montée en puissance relativement récente de Samory**, et pour avoir une idée moins imprécise de son organisation, de ses ressources, et de ses forces. Grâce à un remarquable service d'espionnage, l'Almamy connaissait, lui, beaucoup mieux l'allié ou l'adversaire qu'il trouvait à présent en face de lui. Et ceci quelques jours après le débarquement des colonnes à Kayes.

A l'époque des premières confrontations, son objectif d'extension vers l'est, le long du Niger, était donc contrarié par les Français.

Les premières escarmouches se produisirent à l'occasion de la montée des troupes françaises vers Bamako, et l'on vit ses soldats, *les sofas*, saboter la ligne télégraphique Kayes Bamako. Cette ligne télégraphique était capitale pour les troupes de marine, comme nous le verrons à l'occasion du siège de Nafadié par les troupes de Samory. Quelques accrochages plus sérieux eurent lieu après l'occupation de Bamako, mais ils ressemblaient plus à des prises de contact, des escarmouches d'évaluation des forces en présence qu'à une véritable confrontation militaire.

Cela signifiait toutefois qu'il fallait compter à présent avec Samory.

Les instructions ambiguës du gouvernement, c'est-à-dire une carte blanche !

Le commandant Combes avait reçu des instructions de prudence. Le gouvernement lui avait recommandé de rechercher une entente avec Ahmadou et Samory, mais, en lui donnant, dans le même temps, et avec une duplicité inexplicable, ou inexcusable, c'est selon, une instruction contradictoire.

Le ministre de la Marine, Peyron, et le Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies, Félix Faure, futur Président de la République, l'avaient en effet autorisé « à agir énergiquement si l'occasion se présentait, mais seulement s'il était certain de la victoire ».

Ces instructions lui laissaient donc carte blanche et toute latitude d'action sur le terrain, alors qu'il se trouvait à des milliers de kilomètres de ses chefs et à des semaines de communication possible avec eux. Ces instructions étaient imprudentes, alors qu'un officier croit toujours qu'il aura pour lui, la chance, la victoire, et la gloire. Elles ouvraient donc la voie à la fameuse affaire de Nafadié - Niagassola, en mai et juin 1885, un véritable incendie sur le Niger.

Cet épisode de la conquête coloniale, au cours duquel le lieutenant Péroz s'illustra, aurait pu mal tourner. Pour Combes, la chance fut effectivement au rendez-vous, et ce dernier manifesta à cette occasion des qualités militaires exceptionnelles, mais **l'affaire de Nafadié - Niagassola aurait pu devenir une deuxième affaire Rivière dans le Haut Sénégal.**

Le lecteur se rappellera qu'en 1883, au Tonkin, à Hanoï, le commandant Rivière, officier de marine, mais également homme de lettres, face aux troupes chinoises et annamites, prit une initiative risquée qui lui coûta la vie, ainsi que celle de ses hommes.

L'auteur donnait une appréciation sans conteste nuancée de son action en écrivant dans le livre *Par Vocation* :

« *En l'élevant à la situation importante de commandant supérieur, on escomptait ses talents présumés d'organisateur, tout aux détails secondaires d'une installation encore très précaire.*

Mais, comme il arrive généralement, ces prévisions ne se réalisèrent pas. On batailla beaucoup sous son commandement. Les expéditions qu'il entreprit nous engagèrent au point qu'après lui, inéluctablement et toujours, on dut pousser plus avant. » (311/PV)

Pour bien comprendre le déroulement de ces événements et le rôle du lieutenant Péroz, il faut rappeler quelques données sur le fonctionnement de la ligne de commandement gouvernement- gouverneur- commandant supérieur.

Les communications de la ligne de commandement.

Aujourd'hui, nous avons quelque peine à avoir conscience des délais d'acheminement des dépêches et télégrammes des ministres de la Marine, du Gouverneur du Sénégal, et du Commandant Supérieur du Haut Fleuve, deux ou trois semaines, et souvent beaucoup plus au fur et à mesure que les postes français s'éloignaient de la côte. Jusqu'en décembre 1885 et pour correspondre avec Paris, le gouverneur du Sénégal était obligé de faire porter, par aviso, ses dépêches aux Canaries pour qu'elles puissent transiter par le câble portugais. A l'aller et au retour, l'avisos du courrier attendait quelquefois plusieurs jours avant de pouvoir passer la barre.

C'est au cours de la même année 1885 que le trafic télégraphique fut normal entre Saint Louis, Kayes et Bamako, une fois signé le *traité du télégraphe avec le roi du Fouta.*

L'existence d'une ligne télégraphique était capitale pour le commandement militaire local, mais dans un rayon géographique limité, comme nous le verrons dans l'affaire de Nafadié, et dans des périodes de temps également limitées, puisqu'il était hors de question, en saison de basses eaux du Sénégal, de pouvoir faire appel à des renforts venus de la côte ou de France.

Dans de telles conditions d'échange des communications, des instructions et des compte rendus d'opérations, il est évident que les chefs militaires, les commandants de colonnes ou de postes, avaient une liberté de commandement inévitablement beaucoup plus grande que sur un théâtre d'opérations européen.

Sources : (AS): Au Soudan - (PV) Par Vocation

Chapitre 6

1885 : un gros incendie sur le Niger !

Premières confrontations militaires entre les troupes françaises et Samory.

L'affaire de Nafadié et le siège du poste de Niagassola par les troupes de Samory (1885) : le poste est commandé par le lieutenant Péroz Une carte

I- L'affaire de Nafadié

A la fin du mois de juin 1885, la colonne Combes avait terminé sa campagne annuelle 1884-1885 et rentrait dans ses « foyers ».

Il en était ainsi chaque année depuis 1881, à partir du moment où la France avait décidé de s'installer sur le Niger et de prendre possession du Soudan. La colonne abandonnait une partie de ses effectifs européens dans chacun des postes militaires, le reste rejoignant Kayes, puis Saint Louis, et généralement Bordeaux.

En congé, les officiers avaient souvent l'habitude de se retrouver à la station thermale de Vichy où ils se refaisaient une santé délitée par leur séjour tropical.

Précisons qu'il restait peu d'européens dans les postes, quelques officiers, quelquefois un seul, et quelques sous-officiers et soldats.

A la fin de la campagne, le lieutenant Péroz se trouvait donc à la tête du fort de Niagassola.

Une campagne militaire très agitée, comme nous allons le voir !

Au cours de laquelle, le commandant Combes, fort de la carte blanche qui lui avait été donnée par le gouvernement, avait fait courir beaucoup de risques à ses troupes. Selon J.Méniaud, historien militaire minutieux, mais plutôt bienveillant pour les conquérants, notamment à l'égard d'Archinard, notait à juste titre, qu'à l'occasion de cette fameuse campagne, **Combes avait allumé un grand incendie sur le Niger.**

Le fort de Niagassola était en cours de construction sur le flanc ouest de la route française du Niger qui allait de Kayes à Bamako. Il était situé à 90 kilomètres, au sud, de Kita, et à 130 kilomètres de Siguiri, sur le Niger, où Gallieni fit construire un nouveau poste en 1886.

« Le fort juché en haut d'une colline rocheuse, crânement campé sur son sommet, permet de découvrir, de son observatoire, les moindres plis de terrain à deux lieues à la ronde. Des forêts, des prairies, des cultures en plein rapport, font

autour de lui un riche tapis de verdure, que limitent à l'horizon les montagnes dentelées où le Bakhoy prend sa source. (AS/319) »

Niagassola marquait une transition géographique, entre le relief montagneux du Haut Sénégal, traversé par les deux vallées du Bafing et du Bakhoy, et l'immense plaine qui bordait le fleuve Niger.

Commentaire

Avec son impétuosité habituelle, le commandant Combes avait fait faire à sa colonne de multiples marches et contremarches sur des territoires situés sur la rive gauche du Niger, qui reconnaissaient plus ou moins formellement l'autorité de Samory, et notamment le Siéké et le Bouré. Cette dernière région était d'autant plus disputée qu'elle recélait des gisements d'or. Elle en recèle encore de nos jours.

Il est difficile de savoir si le commandant Combes laissait libre cours à son activisme militaire, ou s'il tentait, en permanence, de tâter le terrain et d'évaluer les capacités militaires et les forces de l'adversaire potentiel, en vue des campagnes futures qu'il prévoyait. Était-ce tout simplement la curiosité qui le poussait à aller voir de près des terrains aurifères dont la richesse était légendaire, ou le contrôle de cette richesse ? Nul ne le sait.

Toujours est-il qu'il fit construire un autre poste vers l'ouest, toujours en direction de l'Empire de Samory, à Nafadié !

Et cela, en dépit des réserves dont lui fit part un de ses adjoints, le maître des lieux, le capitaine Louvel, sur le danger que courait la petite garnison, face aux sofas de Samory, très menaçants dans cette zone. Il lui donna en effet l'ordre de tenir la position.

Alors que lui-même, à la tête de la colonne principale s'apprêtait à quitter le Niger pour rejoindre Khayes et profiter d'un voyage du retour que permettait encore le niveau des eaux du Sénégal !

Les initiatives de Combes touchaient donc des territoires que Samory considérait sous son contrôle et mettaient en danger la poussée de son Empire vers l'est, au sud du Niger.

Le rêve d'un sofa

Péroz évoquait les sombres perspectives de la petite garnison de Nafadié, face aux sofas de Samory :

« Alors le guerrier (un sofa) s'endormait sur cette pensée, voyant dans un rêve charmant une tête blanche couverte d'un casque et vingt-cinq têtes noires coiffées de chéchias s'inclinant plantées sur des lances, pendant que l'Almamy radieux lui donnait l'imposition des mains et le nommait chef sofa, en récompense de son habileté et de sa vaillance. » (259/AS)

Commentaire : une vraie menace sofa pesait sur le petit poste de Nafadié, avec à sa tête, le capitaine Dargelos, ami de Péroz et futur témoin à son mariage, en 1887. Est évoqué dans ce passage le sort réservé aux adversaires de Samory, la décapitation. Presque une formalité qui s'inscrivait dans l'ordre des choses des guerres de l'époque et des lieux, car on coupait alors beaucoup de têtes sur le Niger.

A Niagassola, le lieutenant Péroz était en train de construire le nouveau fort, mais il avait également la charge de ravitailler le détachement du capitaine Louvel, en patrouille sur les marches de l'Empire de l'Almamy, une tâche impossible :

« Le commandant de cette place (Péroz), à cause des difficultés croissantes des transports, ne recevant que çà et là quelques convois de vivres, était obligé de rationner strictement le capitaine Louvel, à qui il n'envoyait plus de viande, attendu qu'il possédait à peine lui-même assez de têtes de bétail pour faire face à l'hivernage.

Or, sait-on, sans l'avoir éprouvé soi-même, combien est pénible pour des hommes nourris depuis huit mois de biscuit, de café et de viande (si détestable que soit celle de ce pays) sous un ciel de feu horriblement débilitant, la privation de l'une ou l'autre de ces denrées, alors que de vagues souvenirs vous rappellent le pain, le vin, et toutes les douceurs relatives d'une vie moins misérable. » (262/AS)

Commentaire

L'histoire coloniale, et souvent l'histoire militaire, n'accordent pas assez d'importance à la vie du soldat, à sa nourriture et à sa santé, pas assez non plus aux conditions concrètes de l'exercice du commandement, au fonctionnement technique des chaînes de commandement de l'époque, messagers à pied, à cheval, ou en pirogue, existence ou non du télégraphe et du câble .

En Afrique, le ravitaillement alimentaire était rendu très difficile par l'absence de voies de communication, une situation comparable à celle de la France carolingienne, selon Péroz. En raison aussi, et souvent, de l'insuffisance des ressources offertes par le pays, ou de la mauvaise volonté des populations rencontrées, et ces raisons étaient fort compréhensibles.

Le futur général Baratier, membre de la folle expédition de Fachoda, racontait dans ses mémoires qu'au cours d'une colonne des années 1880, menée dans la région de Niore, il lui fallut, ainsi qu'à ses compagnons, manger de la viande endaubée pendant une cinquantaine de jours.

Un certain nombre d'exactions, de bavures, dirions-nous de nos jours, trouvaient là leur origine. **Que dire des colonnes qui traversaient les régions sahariennes et subsahariennes, lesquelles avaient un besoin vital de pouvoir se ravitailler aux rares points d'eau qui s'y trouvaient ! Ce fut notamment le cas de la colonne infernale de Voulet Chanoine, qui sera évoquée par Péroz, dans ses souvenirs de campagne dans le 3^e Territoire militaire du Niger Tchad, objet des derniers chapitres de ce livre!**

La menace Samory

Revenons à notre propos.

Les craintes du capitaine Louvel étaient parfaitement justifiées.

« Déjà se manifestaient certains symptômes précurseurs inquiétants de l'orage prochain ; de sourdes rumeurs grondaient dans les villages et le nom de « iphâ Samory » (Samory notre père) en surgissait parfois comme une menace. On se racontait tout bas que, à peine le dernier tirailleur de la colonne avait-il quitté le Siéké ou le Bouré, des émissaires partaient pour Bissandougou, la résidence du faux prophète, afin de le renseigner sur notre nombre, nos canons, nos intentions, et lui demander très instamment de bien vouloir venir les délivrer de notre domination. On comptait et recomptait dans les longues veillées autour du foyer des cases de palabre le nombre de tirailleurs qui défendaient Nafadié, la clef de la région. » (237/AS)

Le capitaine était à présent informé de la manœuvre d'une des armées de Samory dont l'objectif était le siège et la prise de Nafadié. L'Almamy faisait preuve d'une véritable science de l'investissement des tatas qu'il souhaitait soumettre à sa volonté, science qu'il pratiquait avec succès depuis des années.

Il construisait autour des tatas assiégés des camps retranchés, des *sanyés*, d'où il faisait partir régulièrement des offensives pour prendre ces tatas, ou les amener à la soumission par la famine, avec toutes les conséquences que cela comportait, une fois le tata pris, sa destruction, l'exécution des notables et la réduction de ses habitants à l'esclavage.

Dans les préliminaires de cette campagne, Samory fit décapiter le chef du village de Sétiguia, Nandamaka, pas assez docile à son goût :

« Sa tête immédiatement tranchée, fut placée au bout d'un long bambou, et son exposition au-dessus des remparts, saluée d'un hurra de victoire de toute l'armée ennemie, glaça d'effroi les malheureux Sétigiens qui se sentaient pour la plupart voués à un sort pareil. Dès ce moment, le massacre de cette malheureuse population affolée commença avec ces raffinements de cruauté dans lesquels excellent les guerriers de Samory. (272/AS)-(672,719/P)

En patrouille avec son détachement, le capitaine Louvel fonça donc au secours du petit poste, et sur son chemin, commença à combattre les sofas de Samory.

Dans le rivière Kommodo, les fifres de Samory

Avec son talent habituel de plume, Péroz en décrit plusieurs épisodes, dont l'un, assez extraordinaire, celui de la traversée de la rivière Kommodo. Les sofas s'y étaient postés en embuscade dans le cours d'eau lui-même, pour barrer la route au capitaine.

Evocation lyrique d'un spectacle surréaliste !

« Un spectacle étrange s'offrit alors aux premiers tirailleurs qui franchirent le fourré. Dans le coude du Kommodo, enfoncés dans la vase jusqu'au ventre, ne prenant aucune part aux émotions de la lutte et occupés seulement à jouer de leurs instruments, se tenaient une centaine de musiciens vêtus de sarraux curieusement bariolés et coiffés de bonnets indescritibles, soufflant dans des cornets, des flûtes, des fifres, des sifflets qu'accompagnaient des tams-tams, des triangles, des sortes de guitares aux sons harmonieux et des xylophones, le tout manié avec rage, et remplissant le ravin d'une puissante cacophonie bien faite pour donner la réplique aux hurlements de la guerre de troupes à demi sauvages et aux cris de douleur des mourants et des blessés.

En avant, dans une immobilité de statue, les bras croisés, un large manteau de guépard jeté sur les épaules, la taille ceinte de l'écharpe rouge insigne de sa valeur, se dressait superbe sous son haut casque de cauries, le chef Gankouna. A ses côtés un jeune noir à peine adolescent élevait fièrement la hampe d'une longue flamme déchiquetée par la mitraille, symbole autrefois de victoire certaine, car partout où Samory l'avait déployée, aux sons du terrifiant orchestre dont elle était inséparable, les peuples s'étaient enfuis éperdus n'osant tourner la tête. » (283/AS)

II - Premières confrontations militaires du lieutenant Péroz avec Samory

Nafadié assiégé

Nafadié était à présent assiégé, et le détachement du capitaine Louvel avait réussi à renforcer la petite garnison, mais son seul salut était dans la rupture du siège, l'évasion, afin de gagner un poste plus sûr, celui précisément de Niagassola, commandé par le lieutenant Péroz.

La situation de Louvel et de Dargelos était à tous points de vue désespérée, sauf à obtenir le secours de la garnison de Niagassola et des restes de la colonne Combes, en route pour revenir à sa base de départ de Kayes, entre Bamako et Koundou.

« Les approvisionnements du poste étaient réduits à peu de choses, deux jours de biscuit, deux jours de viande fraîche, trois jours de maïs à raison de 250 grammes par homme, et une ration d'eau de vingt-quatre heures contenue dans des jarres.

Dans les conditions où elle se trouvait, Louvel n'avait guère qu'une ressource, s'enfermer dans le poste et y tenir jusqu'à l'arrivée de la colonne expéditionnaire. La veille au soir, quatre courriers rapides, lancés dans des directions différentes, étaient partis pour Niagassola y annoncer la marche en avant de l'Almamy. Ils devaient franchir en vingt-quatre heures les 100 kilomètres qui séparent Nafadié du nouveau fort (Niagassola) ; trois jours après, la compagnie Louvel pouvait être débloquée. (295/AS) »

Les assauts de Samory

Samory tenta un premier assaut sans succès :

« Dans les bois, dans les ravins, dans les montagnes, retentissent les cornes de ralliement ; le bruit sourd et puissant du tam-tam de l'Almamy résonne ; les coups de feu deviennent plus rares, puis ils cessent graduellement... l'assaut est manqué... Au grondement de son tam-tam, tous ses chefs de colonne se sont réunis ; il leur a donné ses ordres, et peu après les sifflements des flûtes de guerre des sofas lui indiquaient qu'ils étaient exécutés : le poste était étroitement gardé et un corps de grand 'gardes l'enserrait d'un cercle de feu. (299/AS)

Depuis huit jours, le capitaine Louvel, avec lequel j'étais naguère en correspondance presque quotidienne, ne m'a plus donné signe de vie. Les dépêches que je lui envoie restent sans réponses, les hommes qui les ont portées ne reparissent plus. Les rumeurs les plus inquiétantes courent dans le pays : l'armée de Samory serait en marche sur Niagassola ; elle aurait enlevé au passage la compagnie dont les hommes auraient été massacrés jusqu'au dernier. Des détachements de cavalerie battent l'estrade dans toutes les directions, tuant ou faisant captifs les indigènes qu'ils rencontrent, interceptant toutes les communications avec le nord.

Enfin, le 2 juin au soir, deux jeunes malinkés arrivent au fort ; ils sont ensanglantés, tailladés de nombreux coups de sabre, mourant de terreur et de fatigue. Ils se sont échappés de Nafadié, village principal du Siéké, au moment où le capitaine Louvel s'y réfugiait ; malgré un premier engagement victorieux, il avait été obligé de céder sous le nombre. Ses cent hommes et lui étaient enfermés dans une petite enceinte voisine du village, entourés par une armée innombrable, dix mille hommes, vingt mille peut être, sans eau, sans vivres, presque sans cartouches... La situation paraissait désespérée. » (340 PV)

Vraiment, Samory avait merveilleusement choisi le moment d'une attaque que le commandant supérieur avait eu tort de ne pas admettre comme possible, comme certaine. Ce dernier était à Koundou. Il n'avait avec lui qu'une escorte de vingt tirailleurs et de quinze spahis. Avant tout, le prévenir, le mettre à même d'agir, au moins d'ordonner.

Je connaissais un homme, marcheur émérite qui, déjà, avait accompli d'extraordinaires tours de force de vitesse et d'endurance. Il me promit de franchir en vingt-quatre heures les cent trente-six kilomètres de montagnes à travers lesquelles serpente un détestable sentier. »

Le message capital

« Il tint parole. Le 3 juin au soir, le commandant Combes avait ma lettre en mains... Je terminais en l'informant que si, le 6 juin au soir, il n'était pas à Niagassola, sans plus attendre, dans la nuit même, je quitterais le fort avec une cinquantaine de fusils ; je me porterais à marches forcées, à travers la brousse, hors de tout chemin connu, à la rescousse du capitaine Louvel... Ce projet lui parut fou... Les événements prouvèrent que j'avais raisonné juste... Le commandant supérieur n'eut plus qu'une idée : arriver à Niagassola avant la nuit du 6 juin... En même temps que je l'avisais, j'avais pris sur moi de télégraphier en son nom au capitaine commandant le fort de Kita de se démunir tout de suite des tirailleurs qui n'étaient pas matériellement indispensables à la défense de l'ouvrage, et de me les envoyer sans délai. Par la même voie, j'informais toute la ligne Kayes-Bamakou des graves conjonctures où nous trouvions et de l'imminence d'une attaque de nos possessions soudanaises par toute l'armée samorienne.

Dans la journée du 6, je recevais de Kita un renfort de soixante-douze hommes.

A la tombée de la nuit, toute la troupe disponible était rassemblée hors du poste, prête à partir, les musettes bourrées de cartouches, les chéchias remplies de biscuit ficelées au front.

J'attendais anxieux, que disparaisse à l'horizon l'étoilé croissant argenté de la lune, pour me lancer dans la nuit noire et nous jeter dans la terrible aventure, en complète conscience de l'effroyable responsabilité que j'assumais. Déjà, la faucille étincelante s'inclinait vers les ombres de l'occident, derrière le pic de Niagassola dont la masse se découpait en pâle estompe ; les tirailleurs chuchotant à voix basse, impassibles devant les dangers qui nous menaçaient, assuraient leurs armes et se formaient en rang.

Mais on entendait, venant des profondeurs obscures de la plaine, comme un froissement de pas sur le sol caillouteux. Des bruits insolites montaient jusqu'à nous ; un heurt sourd d'armes, un bruissement de voix. A n'en pas douter, les sabots de chevaux résonnaient sur la terre durcie. Un point rouge sombre s'allumait parfois, tout en bas de la côte, puis disparaissait... Le point rouge qui brillait à intervalles égaux dans la nuit, devait être l'éternelle cigarette du commandant Combes. » (342/PV)...

Le commandant supérieur du Soudan français, malgré son énergie coutumière, me sembla écrasé par la gravité des événements. Il jugeait la situation désespérée, sans issue. Il venait simplement mourir avec nous. »

Commentaire : dans son livre *Au Soudan Français* (1889), Péroz avait jugé de façon louangeuse le commandement de Combes : *l'habileté, la présence d'esprit continuelle, le courage du commandant supérieur* (p.12).

Dans le livre *Par Vocation*, paru beaucoup plus tard (1905), il livrait une appréciation à la fois plus détaillée et plus nuancée de l'action du commandant supérieur, certains diraient un peu péjorative, eu égard au personnage qu'était Combes, un soldat contesté, mais exceptionnel. L'historien Person le stigmatisait en *sabreur redoutable* (1390/P).

Certains suggéreraient aussi, que beaucoup d'eau avait coulé sous les ponts, entre 1889 et 1905, et que Combes promu général et commandant des troupes en AOF, dans les années 1900, n'avait pas apprécié les initiatives de Péroz, commandant alors le nouveau territoire du Niger, dans une affaire que nous évoquerons plus loin sous le titre *L'énigme du Niger*.

Ce passage donne par ailleurs deux informations précieuses sur les conditions de communication du commandement militaire, la possibilité que Péroz avait depuis peu de temps d'utiliser le télégraphe électrique pour toucher le poste de Kita, et sur un autre plan, et sur un exploit, digne des jeux Olympiques, celui d'un coureur capable d'effectuer cent trente-six kilomètres en vingt-quatre heures, pour porter un message militaire.

Et la nouvelle colonne Combes, bien réduite en effectifs, une fois prévenue et formée, partit, en pleine nuit, au secours du poste de Nafadié ! Conduite par deux chasseurs d'éléphants !

« C'est en tout, seize sabres, cent vingt-quatre fusils et une pièce de montagne ; avec cela, nous allons affronter les dix mille sofas et les cinq cents cavaliers de Samory. Un contre cent ?

Mais au contraire de mon chef, je ne désespère pas. »

La magie des marches de nuit ?

Les marches de nuit de la colonne de secours ne se déroulèrent en tout cas pas dans le climat romantique décrit par le colonel Frey dans ses souvenirs :

« Ces marches silencieuses, par des sentiers à peine tracés, ont quelque chose de fantastique !

Derrière le guide, qui ouvre la marche, s'avance le chef de la colonne, suivi de l'interprète et des spahis d'escorte ; puis se déroule le long défilé de la troupe, des animaux, des porteurs et des auxiliaires suivant à la file indienne.

Par moments, des rumeurs étranges se font entendre sous-bois. Ce sont des troupeaux de buffles, d'antilopes, dérangés dans leur retraite et qui fuient pleins d'épouvante. Les chevaux sentant l'odeur du fauve n'avancent qu'avec méfiance, dressant l'oreille, tressaillant au moindre bruit. Parfois, terrifiés, ils s'arrêtent brusquement ; on peut apercevoir alors sur le sol les empreintes fraîches laissées par le passage d'une hyène, d'une panthère, ou du roi des forêts. » (118/F)

Commentaire : évocation qui ne traduit sûrement pas, ni l'ambiance, ni l'ordre de marche de la colonne Combes, partie à la rescousse du poste de Nafadié, dans de grandes conditions d'insécurité, mais dont le caractère documentaire est intéressant, car les colonnes aimaient se déplacer de nuit. Il en allait en effet de la santé de leurs hommes.

Le colonel Frey lui-même avait connu des marches de nuit beaucoup moins bucoliques que celle décrite plus haut, lors de ses affrontements avec les sofas de Samory, au début de l'année 1886.

La colonne de secours

Péroz décrit l'arrivée de la colonne de secours à proximité de Nafadié :

« Cependant les grands tams-tams de guerre de l'Almamy ont couvert de leurs sons puissants les déchirements des feux de salve, les détonations, les sifflements aigus des balles et les cris des sofas ; les trompes d'ivoire, longues de trois pieds et sculptées comme des sceptres, mugissent affreusement ; les fifres jettent au milieu de ce vacarme, comme des flèches qui percent les tympanes, des lambeaux pointus d'aigres mélodies. Exaspérés par cette infernale musique qui enveloppe subitement de ses ondes prenantes les cerveaux hésitants, les bandes malinkaises tentent le suprême effort. Les spahis, le canon et un de mes pelotons escortent le commandant supérieur qui tire vers Louvel, à travers la plaine déserte... Enfin du haut d'une colline, sonne un appel retentissant ; c'est une sonnerie régulière de trompes que scandent des roulements de tambours. Un grand silence s'étend sur

la plaine d'où, bientôt ne s'élèvent plus que de brefs commandements et des gémissements... La compagnie Louvel a évacué l'enceinte où elle agonisait de faim et de soif surtout, depuis dix jours. (350/PV)

L'odyssée de cette petite colonne de Niagassola à Nafadié et son retour au fort tiennent du prodige ; comme j'en ai fait partie, il ne convient pas que j'en sois moi-même l'historiographe ; d'ailleurs le Journal du fort de Niagassola relate cette expédition émouvante avec des détails suffisants pour qu'il soit inutile d'y rien ajouter. Je me contenterai de le citer. (AS/306) »

Afin de ne pas alourdir l'historiographie de cet épisode, nous nous contenterons de donner un résumé sommaire de ce journal : les 8 et 9 juin, la colonne avance à marche forcée en pleine brousse, et le 10 juin, elle rejoint Nafadié.

Péroz précisait dans son livre :

« Cependant, je garantis formellement les faits et les dates, ayant assisté à toute cette campagne. (256/AS)

Le 10 juin, à huit heures et demie, la colonne donne tête baissée dans le camp de Samory ; la mitraille de la pièce de 4 et les feux de salve de toutes les sections ouvrent un chemin au milieu des forces ennemies surprises en pleine tentative de rassemblement... A neuf heures, la tête de colonne atteint le poste... pendant ce temps, la compagnie Louvel sort du poste... Le détachement Louvel fait pitié à voir, une partie des hommes peuvent à peine se tenir debout ; presque tous grelottent de fièvre. Le retour à Niagassola sera pénible et devra s'exécuter par courtes étapes avec une troupe en pareil état.

Les officiers et sous-officiers « sont de vrais squelettes. »

La colonne se replie sur Niagassola en combattant en permanence les sofas, notamment son arrière-garde. Le 11 juin, la retraite continue :

« La réserve Dargelos et la compagnie Péroz, placés sur les fronts Est et Sud, reçoivent jusqu'à trois assauts de l'ennemi. Au dernier, les tirailleurs cachés derrière les berges l'attendent à quelques mètres et d'une seule décharge lui tuent quarante-deux hommes... Le 12 juin, à huit heures un quart, la colonne débouche sur le grand plateau cultivé de Dougoukoto. L'ennemi y est établi et nous entoure complètement ; on aperçoit très distinctement, sur la hauteur qui surplombe le village, un brillant état-major au milieu duquel doit se tenir l'Almamy, car des cavaliers partent à chaque instant de ce point au grand galop, dans tous les sens... La colonne, formée en carré, reçoit une première attaque : elle échoue... Mais pendant ce temps, l'ennemi prononce une deuxième attaque sur la face arrière du carré. Le peloton de tirailleurs d'Alakamessa, dont le lieutenant Péroz prend le commandement en personne, le charge à la baïonnette, le refoule et le poursuit jusqu'au-delà du théâtre du combat précédent. Nous avons huit hommes plus ou moins grièvement blessés. Quant à l'ennemi, il a accusé trois cents vingt tués et environ six cents blessés.

13 juin - Pluie diluvienne jusqu'au soir... 14 juin - Départ à six heures... Avant le départ, le lieutenant Péroz a cédé le commandement de sa compagnie au capitaine Dargelos... en raison de son nouveau grade et l'a remplacé à la tête de la réserve... L'ennemi a concentré au Kokoro trois armées, » (de l'ordre de quinze mille hommes, quand le capitaine Louvel engage le combat) ... » A dix heures, les troupes de Samory resserrent brusquement le cercle qui nous enferme... La compagnie Dargelos refoulée par ce mouvement en avant, cède de quelques pas. Pour la soutenir, le commandant supérieur lance le peloton Péroz qui prend l'ennemi de flanc sur sa droite pendant qu'elle exécute un retour offensif qui la dégage. Il s'agit à présent de passer la rivière Kokoro... le commandant de la colonne en profite pour

lancer à la baïonnette le peloton Péroz, au débouché du gué. Celui-ci essuie deux décharges à bout portant sans grand dommage (2 blessés), atteint la berge, ouvre une brèche dans la palissade et se trouve alors en présence d'une véritable fourmilière de sofas qui, surpris par cette attaque soudaine, se culbutent sur les rives glissantes et se noient en grand nombre... On fait sur ce point un véritable carnage des ennemis grâce à cette rivière qu'ils ont à dos ; le chef du peloton de réserve tue lui-même d'un coup de sabre le chef des sofas Doro-Diabila, premier marabout de l'Almamy....Il est midi et demi, le combat a duré près de cinq heures. »

Le géant noir

Plus tard, Péroz décrit cet épisode ainsi :

« Tout à coup, surgit devant moi une sorte de géant noir, chamarré de cordons écarlates et d'amulettes ; sa figure grimaçante, et comme révoltée par la rage est terrible. Derrière lui, au-dessus de sa tête, un étendard est déployé. Le sabre haut, il cherche pour m'atteindre à se débarrasser d'une liane qui nous sépare. J'essaie follement de recharger mon revolver.

Mais le porte-drapeau qui le suit a arraché la guirlande enfeuillée ; le chef sofa se jette sur moi d'un bond. Un saut de côté m'a garé de la décharge de son arme qui entame profondément un palis.

J'ai l'épée à la main ; je me fends à fond. La lame disparaît dans les larges plis du sarrau jaune ; il tombe à la renverse sur l'enseigne qui culbute sur la berge, et tous deux vont s'abîmer dans la rivière.

Aussitôt comme par magie, le combat cesse. C'est bien vite, une retraite désordonnée qui entraîne la masse grouillante dans l'eau profonde du Kokoro ; des cris, des appels, des sonneries retentissent sur l'autre rive. Mes tirailleurs abattent à coups de fusils ou rejettent dans le fleuve des files entières accrochées aux rives gluantes.

Bientôt le silence se fait, les sofas ont disparu, le passage est libre.

Le guerrier que, si opportunément, j'avais abattu, était Doro-Diabila (ci-dessus nommé dans le journal du poste), commandant le centre de l'armée de Fabou ; il était chargé spécialement de la défense du gué. Le drapeau porté à ses côtes servait à signaler ses ordres. Lorsqu'il était amené, c'était le signal de la retraite.

Doro-Diabila était un des rares grands chefs de l'armée samorienne qui, au feu, payait bravement de sa personne ; aussi était-il adoré par sa troupe. Sa mort fut pour elle un désastre et pour nous une chance insigne. » (358/PV)

Commentaire : le sous-lieutenant Alakamessa était un officier indigène, un des premiers.

Ce passage mérite quelque commentaire : certains lecteurs seront peut être surpris par l'écart qui existait entre les effectifs des adversaires, des milliers de combattants contre quelques centaines, et donc par les succès de cette colonne qui déjoua les manœuvres tacticiennes les meilleures de Samory.

A l'époque considérée, l'Almamy ne disposait pas encore de beaucoup de fusils à tir rapide, comme les Français, ni de leurs canons. Alors qu'au fur et à mesure des années, et jusqu'à sa défaite et à sa capture, en 1898, il réussit à se procurer des milliers de fusils à tir rapide, notamment en Sierra Léone, en échangeant captifs contre fusils, mais jamais un canon.

Samory réussit même l'exploit de faire fabriquer par les forgerons de son arsenal du Toukoro, près de Bissandougou, sa capitale, des fusils à tir rapide, de type Kropatchek

La supériorité des armes faisait la différence, l'attribution de fusils à répétition de type Kropatchek aux colonnes Frey et Gallieni changea

incontestablement la donne militaire sur le terrain soudanais. Mais aussi les qualités du commandement militaire des Français, la conduite de leurs feux, la vaillance de leurs tirailleurs.

Quant à l'action, aux violences dans les combats, aux horreurs qui sont décrites, souvent le corps à corps, à la baïonnette, ils n'étaient pas très différents de ceux de la guerre carliste à laquelle Péroz avait participé dans sa jeunesse, avec une bonne dose de massacres, ou encore à ceux des grandes guerres postérieures, européennes ou non.

Dans le Soudan de l'époque, régnaient souvent la faim et la maladie, et beaucoup de soldats y laissaient la vie.

Pour avoir une idée de la réalité concrète d'une guerre, il vaut mieux prendre connaissance du carnet de bord d'un soldat que des analyses ou des synthèses historiques trop souvent aseptisées.

Les descriptions du lieutenant Péroz surprennent, notamment celle où il embroche le marabout de Samory, mais elles sont comparables à d'innombrables autres scènes de guerre individuelles.

Le lieutenant Péroz, homme de cape et d'épée, et de plume !

III - Samory assiège le fort de Niagassola

Niagassola, « l'ancienne capitale du royaume du Mandingue »

Après plusieurs jours de combats incessants, la colonne avait réussi à rejoindre le fort de Niagassola, mais ce dernier fut laissé à ses propres forces par la colonne repartie vers le fleuve Sénégal, le 26 juin 1885. Le lieutenant Péroz continuait donc à en assurer le commandement, *avec l'aide de Dieu*.

Le fort

« Le fort est joliment perché sur un éperon rocheux, relevé au-dessus de la plaine que bordent en hémicycle les falaises des monts du Mandingue. Au sud, à moins de deux kilomètres, un pic gréseux, arrondi à son sommet, aux flancs décharnés, jaillit tout droit du fond de la vallée et domine nos ouvrages. La faiblesse de la garnison ne permet pas de l'occuper ; ce sera pour l'ennemi un observatoire précieux... »

Nous avons des munitions en abondance, aussi bien pour les quatre-vingt-quatre fusils de la garnison que pour les cinq pièces de quatre de montagne qui étaient en batterie sur les saillants de l'ouvrage.

Mais hélas ! Nous manquions d'un approvisionnement raisonnable de vivres. Dans le siège de trois mois que nous allons subir, et aussi pendant le blocus qui suivit, nous vécûmes affamés, utilisant jusqu'aux aliments les plus sordides pour atteindre l'heure de la délivrance. » (359/PV)

Devant la façade principale, à treize cents mètres dans l'ouest, à trente mètres en contrebas, s'étend le village de Niagassola, l'ancienne capitale du royaume du Mandingue. Ses murailles que j'ai fait restaurer, sont flanquées de hautes tours dont nos canons défendent les abords ; elles renferment une population misérable déjà en proie à la famine, des réfugiés de toute la contrée.

Il faut avoir lu la description d'un siège aux heures les plus sombres du moyen âge pour s'imaginer l'affreuse détresse dans laquelle ce monde de guerriers, de vieillards, de femmes et d'enfants, vécut pendant près d'une demi-année. La famine, la peste, la petite vérole, l'incendie, tous les maux déchaînés le décimèrent

effroyablement. Les deux tiers de la population adulte, les trois quarts de la population infantine, plus de quatre mille habitants périrent dans ces jours terribles. Deux mille squelettes erraient encore à la garde des murs lorsque nous fûmes débloqués. (360/PV)...

Cependant nous ne pûmes empêcher Samory de venir brûler le village de Niagassola, au pied du nouveau fort à peine construit, de l'investir pendant trois mois AS/12)...

Notre garnison eut, elle aussi, à souffrir d'une mortalité considérable ; sur vingt-deux européens, gradés ou soldats, canonniers ou fantassins, à la fin du siège, cinq vivaient encore. » (360/PV)

Les cavaliers de Samory et les sofas à l'assaut

« A peine ses tirailleurs avaient-ils disparu derrière les montagnes du Manding que les cavaliers de Samory réapparaissaient dans la plaine ; et bientôt sur toutes les routes aboutissant à Niagassola, des camps ennemis se formaient. (360/AS)

Le jour suivant, Samory lui-même reconnaissait la position. De notre hauteur, nous voyions le groupe brillant qui l'entourait ; avec une longue vue, on distinguait nettement, se détachant du milieu des grandes robes flottantes multicolores, le vêtement blanc uni, sans ornement, de l'Almamy. » (361/PV)

A la page suivante, Péroz racontait qu'il avait réuni une sorte de conseil de défense :

« Pour lui soumettre le projet que j'avais formé de nous faire sauter lorsque les vivres manqueraient complètement, ou bien encore si, dans un assaut tenté par les sofas, nous étions irrémédiablement submergés. » (362/PV)

Que penser d'un tel projet, même dans son contexte historique ? Je n'en sais rien, et la suite des événements, la mise en défense très sophistiquée que fit réaliser le chef de poste déjoua heureusement cette triste conjecture.

Les troupes de Samory partirent plusieurs fois à l'assaut du fort que Péroz décrit avec un égal talent, mais donnons-lui à nouveau la parole pour l'un d'entre eux, mémorable :

« Le jour commençait à poindre que, déjà, on voyait de profondes masses d'hommes onduler silencieusement, en cinq colonnes, au pied du fort. Trois d'entre elles obliquèrent de façon à amener leurs têtes face à la grande courtine ; les deux autres se dirigeaient sur les côtés du Nord et de l'Est.

A cinq cents mètres du rempart, elles s'arrêtaient. Le jour avait grandi.

On distinguait la couleur terreuse des sarraux de coton que rayaient les baudriers rouges, les canons des longs fusils animaient cette teinte de traits lumineux.

Un silence absolu planait sur la colline ; à peine une faible rumeur épandue sur la plaine.

Nous étions aux aguets, les canonniers à leurs pièces, les tirailleurs le doigt sur la détente. Chaque face de l'ouvrage ne devait tirer qu'à mon commandement, mais dès lors, on exécuterait un feu aussi rapide que possible jusqu'à la sonnerie du cessez le feu...

Tout à coup, le majestueux tam-tam de l'Almamy et les trompes d'ivoire aux sons puissants résonnent. Un immense cri s'élève, sorti de milliers de poitrines et ondule jusqu'à nous.

Vers l'Est, une trombe de cavaliers, portant chacun un fantassin en croupe, sort du bois, bride abattue, et tourbillonne vers le glacis. En même temps, les

troupes, rassemblées sur les autres points, se ruent au pas de corse, à l'escalade des dévalements qui mènent à la grande courtine. »

C'est l'assaut !

« Nos hommes montrent une discipline merveilleuse ; pas un ne bouge, malgré l'effroi de la grande vague humaine qui roule, rapide, monstrueuse, et qui semble devoir tout submerger ; le mugissement de cette foule enhardie par notre inaction emplît l'air ; il déferle en ondes retentissantes dans le silence du fort.

Enfin les rangs pressés des sofas s'écrasent dans une poussée croissante sur les bronches appointées qui percent comme des lances. Là se tassent des milliers d'hommes...

Le moment est venu. Mon stratagème a réussi : les plus braves sofas sont pris dans un traquenard. Samory va payer cher son audace.

Comme un meuglement, le commandement de « feu » s'abat sur le rempart, pénètre dans les bastions où il rejette en arrière les canonnières, la main crispée sur le tire-feu. »

Epargnons à nos lecteurs le détail du récit lyrique et guerrier de Péroz, en indiquant que cet assaut échoua, ainsi que celui que tentèrent, de nuit, les troupes de Samory. L'Almamy disposa alors ses troupes à bonne distance des canons, mais le siège continua. Il ne s'agissait que de petits canons de calibre 4, capables d'envoyer des boulets de quatre livres à quatre cents mètres.

Péroz raconte aussi ses expéditions nocturnes dans les camps de Samory, n'hésitant pas à traverser la Rivière Kokoro à la nage pour mieux surprendre les sofas endormis. L'auteur rappelle : *« J'étais bon nageur. »*

Des exploits signés Péroz, rappelant ceux qu'il accomplit, très jeune, comme apprenti franc-tireur pendant la guerre de 1870, ou plus tard, à la tête d'un peloton de cavalerie, en Espagne, au cours de sa guerre carliste.

La grande majorité des récits militaires des conquêtes coloniales répugne à entrer dans le détail des combats, mais il n'est pas fréquent de voir réunies les deux destins d'un écrivain et d'un soldat, avec un soldat du terrain qui raconte ses coups de feu et ses combats au sabre.

Le sort des prisonniers

Le lieutenant Péroz écrivait : *« nous ne faisons habituellement pas de prisonniers » (372/PV)*, puisqu'il fallait les nourrir alors que les occupants du fort connaissaient la famine, et que les habitants du village voisin lui-même souffraient d'une famine plis grande encore.

*« Pendant le blocus de ce fort (Niagassola) par Samory, mes patrouilles m'amenaient souvent **des sofas ou des indigènes** de la région vendus à l'ennemi, pris **en flagrant délit d'espionnage**, jusque sous les murs du fort. Ils cherchaient, sous un déguisement, à incendier nos bâtiments ou à enlever les derniers bœufs qui nous restaient en assassinant au préalable leurs gardiens. **Chaque fois, après la constatation du flagrant délit et de l'identité du coupable, le dialogue suivant s'engageait à peu près invariablement :***

- Ainsi, tu es coupable de tel crime ?

- Oui

- Que ferait de toi « ton père » (l'Almamy) si tu étais coupable envers lui ?

- Il me tuerait

- Et si je te tuais, ferais-je acte de justice ?

- Oui, mais je te demande de m'épargner

- Si je ne te fais pas tuer, recommenceras-tu ?
- Comment ne recommencerais-je pas ? Maintenant que je connais ton fort, « mon père » me choisira de préférence à tout autre pour t'y surprendre.
- Alors, tu vas mourir
- O benta ! C'est bien.
- Et à l'endroit où il était assis, il voyait tout en me répondant, les cadavres de ses prédécesseurs en espionnage ou en trahison se balancer au haut du gigantesque caïlcédrat qui domine le fort et toute la vallée.

Combien d'Européens, en pareil cas, auraient une naïveté aussi sublime, et ne feraient pas en cette occurrence très critique, quelque léger accroc à la vérité ?

Dans les premiers jours du blocus, touché par cet admirable abandon devant la justice, et par cette dangereuse franchise, je leur faisais grâce ; mais j'eus bientôt au fort plus de prisonniers que je ne pouvais en nourrir. Nous étions tous à la demi-ration et en nombre à peine suffisant, non seulement pour garder nos prisonniers mais encore pour défendre le rempart. Samory continuait à nous envoyer les têtes des prisonniers qu'il nous faisait ; ma clémence vraiment ridicule avait fait naître parmi mes tirailleurs une sourde irritation ; il fallait, par conséquent, que je me débarrasse de ceux qui n'avaient pu s'échapper... A partir de ce jour, tous les rôdeurs et les espions dont nous nous emparâmes subirent le même sort. Dans l'armée de Samory personne ne l'ignorait, car le caïlcédrat dépouillé de tout feuillage servant de fourches patibulaires, se voyait avec ses étranges fruits, à deux lieux à la ronde. On accordera donc quelque mérite aux malinkés qui usaient avec moi d'une pareille franchise. » (178,179/AS)

L'embuscade

« C'est avec eux (des auxiliaires du Manding) que nous surprîmes ici, à l'endroit même où nous sommes campés, ce parti de sofas, qui se préparaient à attaquer nuitamment Niagassola ; après les avoir battus, nous suspendîmes la tête de leur chef à une branche pendant droit au milieu du chemin à hauteur d'homme. Mon interprète Samba avait collé sur le front du décapité cette inscription en caractères arabes :

Au nom de dieu

Maître de la vie des hommes

Ici on ne passe plus...

A partir de ce moment, les fourrageurs ou les partisans ennemis ne passèrent plus...

C'est ainsi que je devins l'ami de Samory ! » (224/AS)

Revenons aux expéditions nocturnes de Péroz, car à la suite d'une de ses expéditions nocturnes, il fit une exception, capitale pour la suite des événements, en faveur d'un proche de Samory qu'il avait capturé.

Sanou-si, le chef marabout de Samory

Il s'agissait de Sanou-Si, chef marabout de Samory, une façon de grand aumônier de la cour de Samory. Cette heureuse capture fournit à Péroz l'occasion de mener à bien le projet d'une négociation avec l'Almamy.

« Je le fis habiller de somptueux vêtements tirés des caisses de cadeaux que le commandant supérieur nous avait laissés, faute de moyens de transport ; on lui prépara un repas aussi confortable que nos misérables moyens le permettaient. Puis lorsqu'il fut restauré et complètement rassuré, je me le fis amener.

Il avait vraiment grand air, sous son burnous vert brodé d'argent, le premier marabout de l'Almamy. Ses cheveux et sa barbe fauve qui lui avaient valu le nom de

Sanou-Si, « cheveux d'or », et qui sans doute avaient fait sa fortune, éclairaient de teintes cuivrées son visage noir au milieu duquel brillaient paisibles de grands yeux doux et profonds.

Après les salutations d'usage dont je veillai à ne pas abrégier les longueurs compliquées nous causâmes : je n'arrivais pas à comprendre qu'un homme d'une aussi haute intelligence que son maître s'entêtât à vouloir enlever une place défendue par des Français... Mais je voulais lui donner aussi les preuves de la puissance matérielle invincible dont je disposais.

Alors je promenai Sanou-Si, crédule et superstitieux comme tout bon Malinké, dans chacune des parties du fort. Pour la première fois, il voyait des constructions en pierre taillée, des portes et des fenêtres ajustées, fermées et munies de vitres, un escalier large et confortable, des étages, des toits en tôle. Je n'eus pas de peine à le convaincre que nous tenions cela d'une aide divine. Lorsqu'il eut ensuite admiré les riches cadeaux abandonnés par la colonne, et la caisse du poste où s'entassaient, en piles innombrables, deux cent mille francs d'argent monnayé, lorsque j'eus fait dénombrer devant lui les coffres de cartouches qui tapissaient sur plusieurs rangs une grande salle, alors il ne douta plus que le ciel était avec nous.

Un nouveau repas très copieux, où il mangea plus que chacun de nous n'eut osé le faire en huit jours, lui prouva la fausseté des bruits qui nous représentaient comme étant sur le point de nous rendre faute de vivres. Les barils de chaux et les caisses en zinc vides, empilés en un énorme cube, lui avaient du reste été présentés, comme notre réserve de bouche : de la farine et des grains.

En contemplant, l'estomac bien garni, cet amoncellement inépuisable de pseudo victuailles, il avait saisi de sa main droite les flots d'or de sa barbe, signe d'une grande stupéfaction, et il s'était écrié : « Allah akbar ! » Dieu est grand. Notre homme était mûr pour nous servir.

Je caressais depuis quelque temps certain projet dont, tellement j'y songeais, j'avais vu la réalisation possible. Il consistait à forcer l'amitié de Samory et à transformer ce très dangereux ennemi en un précieux auxiliaire. Sans lui, notre pénétration au Soudan, notre lutte d'influence contre l'Angleterre, me semblaient des entreprises précaires et certainement d'un prix apparemment supérieur aux bénéfiques que nous pouvions en attendre. Que par une entente avec lui, notre protectorat fût déclaré sur ses vastes Etats, et tout de suite, l'Angleterre était refoulée dans ses escales de la côte ; notre prédominance était assurée sur tout le bassin du haut Niger.... Je comptais cependant sur mon étoile, sur ma connaissance des indigènes et de leur langue, sur les intrigues que, tout en continuant d'autant plus vigoureusement la lutte, j'avais commencé à nouer (entre les gens du Mandingue et son entourage. Enfin, ma confiance était entière.

Plus tard, après bien des résistances, je sus la faire partager à mes chefs. »
(375/PV)

Commentaire : le passage est intéressant à plusieurs titres :

- Péroz avait l'immense avantage de parler les dialectes du pays, le malinké et le bambara.

- Péroz fait état de la rivalité très forte qui existait alors entre la France et l'Angleterre pour la conquête de l'Afrique de l'Ouest, et il est exact que cet état d'esprit de compétition coloniale était partagé par beaucoup de ses collègues officiers.

- En 1885, les gouvernements ne savaient pas trop quelle politique mener dans ces territoires et hésitaient entre deux solutions, le protectorat et

la colonie, et les commandants supérieurs tergiversaient à ce sujet. Péroz prend nettement position pour la première solution.

Il n'est pas du tout certain qu'à des milliers de kilomètres du terrain africain, sans le connaître, les gouvernements aient eu une claire conscience du contenu précis des deux solutions.

Péroz a été un des acteurs principaux, sinon le seul, à promouvoir celle du protectorat sur le terrain, et à la faire approuver par les commandants supérieurs, Frey et Gallieni, les gouverneurs, et en définitive le gouvernement.

Mais il semble difficile d'affirmer que l'hypothèse du protectorat, telle que l'entendaient les acteurs de terrain, de Péroz y compris, fut véritablement différente de ceux qui prônaient des solutions plus expéditives, tels Combes ou Archinard, partisans d'une annexion pure et simple.

La seule définition « juridique » et politique qui s'imposait à tous était celle du Congrès de Berlin (1885), un traité de protectorat signé avec un chef africain, notifié aux autres puissances signataires, valant en quelque sorte « titre de propriété internationale ».

Et sur le plan pratique, un traité de protectorat n'était le plus souvent en Afrique qu'un expédient, ce qu'exprima plus tard, crûment, le Secrétaire d'Etat aux colonies Etienne, en parlant d'un morceau de papier.

En 1889, date de publication du livre Au Soudan Français, à l'époque où les choses n'étaient pas encore complètement jouées, l'auteur se prononçait en faveur d'une solution se rapprochant de celle de « l'indirect rule » des Anglais :

« Les nombreux Etats dont il se compose (le Soudan) ne sont pas liés à notre drapeau par des traités d'annexion qui entraînent avec eux l'occupation effective doublée d'une administration coûteuse ; des déclarations de protectorat, au contraire, nous assurent tous les avantages de l'annexion en nous évitant les charges administratives, laissées, avec leurs prérogatives, aux mains des chefs noirs. » (17/AS)

Péroz croyait au destin de la France au Soudan et était un de ceux qui défendaient sa conquête, ce qui n'était pas le cas du colonel Frey, mais l'observation qu'il porte sur le rapport coût/ bénéfiques à en attendre montre les limites de ses convictions.

Les positions défendues par Péroz, et sa politique d'accommodement avec Samory, furent violemment critiquées.

Péroz précisait :

« Sanou-Si fut le premier agent officieux de cette action ininterrompue, entêtée, que, petit lieutenant de fortune, inconnu et sans pouvoirs, je menai contre vents et marées pendant vingt mois, tissant dans l'ombre entre le grand chef noir et moi, une trame que je rattachai secrètement à la politique de mes chefs par tant de fils qu'ils y furent pris eux-mêmes, et qu'ils durent enfin désarmer, malgré leur méfiance, malgré leur incrédulité dans la valeur morale de mon noir partenaire, malgré les désirs inavoués de nouveaux lauriers. » (375/PV)

Samory adressa une lettre de remerciements au lieutenant Péroz dont les termes religieux valent la lecture, parce qu'elle est un des exemples des nombreuses correspondances de lettré que l'Almamy adressa aux autorités françaises :

« Au nom de Dieu tout puissant et miséricordieux, qui pèse sur les plateaux d'or de sa justice les actes des hommes.

Sanou-Si, enlevé la nuit par les serviteurs du prophète Issa (Jésus), est revenu le lendemain soir auprès de son maître, libre, vêtu d'habits splendides, comblé de bienfaits.

Celui qui commande les pays noirs, aussi loin que la pensée peut le concevoir, a été touché par la grâce extraordinaire faite à Sanou-Si, serviteur de Dieu, comme si elle avait été faite à lui-même.

Les bienfaits des hommes sont mesurés par Dieu ; il en détermine le poids, il ordonne leur paiement aux puissants de la terre.

Ainsi soit-il. »

Cette libération ouvrit un chapitre nouveau des relations entre la France et Samory qui établit alors ses camps à plus de quarante kilomètres de Niagassola et leva le siège à la fin de l'année 1885.

« C'était, dans la plaine et sous les bois, partout, un mouvement inusité de cavaliers et de troupe ; des rumeurs montaient, faites d'appels, de chants, de cris joyeux ; dans le lointain, vers le Sud, on entendait le sourd battement du tam-tam de ralliement de l'Almamy ; les trompes d'ivoire trouaient tout ce bruit de leurs mugissements. De longues théories d'hommes et de chevaux se déroulaient en lignes noires, serpentant à travers les hautes herbes et les taillis ; cachées par les bois, elles réapparaissaient plus loin, à l'orée méridionale, amincies comme des fils tenus, rayant maintenant à peine la prairie de traits légers brisés par les contours des sentiers. » (377/PV)

Une description incontestablement littéraire de l'écrivain Péroz !

Ajoutons qu'à la fin de l'année 1885 et au début de celle de 1886, la nouvelle colonne du colonel Frey rejoignit Niagassola et les marches du Niger. Elle malmena à plusieurs reprises les troupes de Samory. La nouvelle situation stratégique sur le terrain était de nature à favoriser l'établissement de nouvelles relations avec l'Almamy, et donc la mise en œuvre projet caressé par Péroz.

L'Almamy Samory était d'autant mieux disposé à négocier qu'il avait du souci à se faire à l'est de son empire avec sa confrontation avec le roi animiste de Sikasso, Tiéba.

Le scénario appelle à présent l'entrée en scène de l'Almamy en chair et en os dans la négociation annoncée, et d'un de ses fils préférés, Karamoko, son premier et éphémère ambassadeur en France .

Sources : (AS) : Au Soudan – (PV) Par Vocation – (F) : Frey – (P) : Person-Samori

Chapitre 7

Le 27 mars 1886, le traité de Kénieba Koura, un traité d'embrouille !

Avec la mission du capitaine Tournier, et en qualité d'adjoint, le lieutenant Péroz est en route pour un premier traité avec Samory

La situation était donc mûre pour la négociation, mais le moment est venu de rappeler rapidement l'histoire de Samory et de son nouvel empire, au moment où les forces françaises affrontaient réellement celles de Samory.

En 1883, les troupes coloniales avaient atteint le Niger et fondé un poste à Bamako. La question qui se posait à présent était celle de savoir jusqu'où la France était décidée à aller dans le bassin du Niger, à l'est et à l'ouest, et avec quels partenaires éventuels.

Et le gouvernement ne savait pas encore s'il fallait en faire un allié ou éliminer un adversaire. La France n'avait pas du tout les mêmes préoccupations avec Ahmadou, l'Almamy de Ségou, dont l'empire était chancelant.

**L'empire de l'Almamy Samory ou empire de l'Ouassoulou
Aperçu géographique et historique par M.E.Péroz, capitaine
d'infanterie de marine**

**Société d'Emulation du Doubs : séance publique du 15 décembre
1887**

Qui était donc ce Samory dont la puissance était d'ores et déjà crainte sur les rives du Niger ?

Toutes sortes de légendes entourent le personnage de Samory, et il n'est pas toujours facile de démêler la vérité et le faux dans l'histoire de ce personnage de légende, notamment sur ses origines

Le plus simple est de donner la parole au capitaine Péroz qui fut un des premiers, sinon le premier, à tracer le portrait géographique et historique de cet empire, en résumant sa conférence du 15 décembre 1887.

Traits généraux

« Cet empire, créé de toutes pièces ces dernières années par l'Almamy-Emir Samory, a été souvent désigné sous le nom d'empire du Ouassoulou. Quoique cette dénomination soit impropre, puisque l'Ouassoulou n'en est qu'une province, cependant nous l'avons adoptée en raison de sa superficie et de la densité de sa population, bien supérieure à celle des autres régions de l'empire ; au reste, nous avons suivi en cela la coutume adoptée par les Mandingues de la rive gauche du Niger et par tous les diulhas (colporteurs) en relation avec lui... »

Sa superficie probable est de 360 000 kilomètres carrés et sa population d'un million cinq cents mille habitants... Les races qui le peuplent sont des mandingues et des bambaras presque partout, et quelques peuhls établis dans des villages épars çà et là...La langue parlée est le malinké ou langue mandingue ; la langue écrite, l'arabe légèrement altéré. La géographie physique de l'empire est presque entièrement celle du Niger supérieur...

D'une façon générale, on peut dire que l'habitant de l'empire du Ouassoulou est au physique de très haute taille, très vigoureux, des extrémités supérieures et des reins, le front haut, l'œil intelligent et bien ouvert, le nez moins épaté que celui du noir des côtes, l'angle facial peu prononcé, les extrémités très fines et la peau couleur chocolat.

Au moral, il est intelligent, laborieux, fort industriel ; mais léger de caractère et trop enclin à considérer la guerre comme un moyen rationnel de s'enrichir...

L'empire de l'Almamy-Emir Samory ou empire du Ouassoulou, est un assemblage de petits Etats, tous autrefois indépendants. Continuellement armés les uns contre les autres par l'irrésistible passion de s'enlever réciproquement quelques captifs. Tantôt vaincus et décimés, tantôt vainqueurs mais affaiblis par les combats, ils étaient menacés d'un dépeuplement complet, lorsque la main vigoureuse de l'Almamy, les groupant en un seul royaume et leur donnant la communauté des intérêts, a arrêté le cours de ces guerres perpétuelles et leur a ouvert une ère de prospérité relativement grande. »

La tradition

« Leur histoire est à peu près inconnue ; la tradition seule pouvait nous la transmettre... Quelques épisodes seuls, plus ou moins typiques, ont surnagé, mais insuffisants pour éclairer les ténèbres sanglantes dans lesquelles ces peuples malheureux ont vécu de longs siècles.

Cependant, en nous aidant de quelques chants de guerre et de récits plus ou moins tronqués qui nous ont été faits, nous avons pu, au moins pour la partie occidentale de l'empire, tracer les grands traits, non de l'histoire de la région dans ces derniers temps, mais bien celle des divers chefs qui l'ont tour à tour dévastée... »

Le conférencier contait alors les événements qui avaient précédé l'arrivée de Samory au pouvoir, et enchaînait sur l'histoire du personnage :

« Pendant que ces derniers événements se passaient, un nouveau personnage entrain en scène et allait, avec une habileté rare, mettre à profit les dissensions de tous ces peuples pour relever l'empire de Mahmadou et l'accroître même jusqu'aux limites les plus reculées du Soudan occidental.

Nous relatons ici la légende qui court dans l'empire du Ouassoulou sur les origines de ce chef remarquable ; outre l'intérêt que peut avoir l'histoire de Samory, qui est en quelque sorte le Bonaparte soudanien, sa vie, telle qu'elle nous a été maintes fois contée, a un côté touchant dans l'amour profond qu'il avait voué à sa mère et d'où sont nées son ambition et sa fortune. »

Le rapt de la mère de Samory

« Il y a vingt-sept ans environ végétait à Sanankoro, dans le Konia, un diuhla très besogneux nommé Lakhanfia Touré, marié à une Camara du nom de Sokhona ; leur fils aîné âgé de dix-huit ans, Samory, faisait vivre ses parents du colportage de marchandises de traite sur les marchés du Ouassoulou. Un jour, au retour d'une tournée de plusieurs mois, il ne trouva plus sa mère au foyer paternel ; pendant qu'elle travaillait aux champs, elle avait été enlevée par une bande de pillards

ennemis. Samory l'adorait et sa douleur fut immense ; mais ce petit colporteur était déjà un homme énergique et d'une volonté de fer. Au lieu de s'abandonner au désespoir, il jura de retrouver sa mère et de la délivrer ; et jetant sur son épaule son fusil et sa peau de bouc, il se mit en campagne pour apprendre où elle avait été conduite. Bientôt, il sut que la razzia dont elle avait été victime était l'œuvre d'un parti de guerriers de Sori-Ibrahima, marabout fort en renom et roi du pays de Gankouna et de Torokoto, suzerain de sa ville natale. Sept jours de marche séparent Médina, résidence d'Ibrahima, de Sanankoro ; le septième jour au matin, le futur émir se présentait amaigri, mourant de faim, vêtu de loques, devant le puissant chef qui retenait sa mère captive.

Il lui dit pourquoi il était venu, et le supplia de rendre la liberté à Sokhona Camara, en l'acceptant en échange comme captif. Fatigué, émacié, les genoux tremblants encore de la fatigue de la marche, fluet comme les jeunes gens en pleine croissance, il était un captif de pauvre valeur à côté de Sokhona dans toute la force de l'âge, vigoureuse, vaillante et capable encore d'avoir de beaux enfants. Aussi le chef noir n'avait garde d'accepter pareil échange, et Samory eut beau se rouler à ses pieds, il demeura inflexible ; cependant, il lui dit en plaisantant :

« Beau fils, si tu veux racheter ta mère, reste chez moi. Tu travailleras, et lorsque je jugerai suffisante les services que tu m'auras rendus, tu pourras retourner avec elle à Sanankoro ; mais je crains bien que tu ne meures à la tâche, et peut-être ferais-tu bien de rentrer seul dès maintenant chez ton père ».

Les exploits militaires de Samory

« Le pieux jeune homme se cramponna à cet espoir si vague et si plein de réticences menaçantes, car, que lui importait la vie sans sa mère. Il accepta donc cette offre avec reconnaissance et demanda à servir à la guerre.

Le lendemain même, Ibrahima ordonnait qu'il fit partie d'une expédition qu'il lançait sur une ville extrêmement forte et vaillamment défendue contre laquelle plusieurs fois déjà ses troupes avaient échoué. Arrivé devant le rempart avec toute l'armée, pendant que ses chefs se consultaient sur les moyens d'attaque, Samory, fatigué de leur lenteur, se précipitait sur la muraille, brandissant son fusil, et, s'aidant d'une branche fourchue, il l'escalada au milieu d'une grêle de balles.

Les guerriers du marabout, électrisés par son exemple, se jetèrent sur ses traces et le délivrèrent en s'emparant de l'enceinte au moment, où accablé sous le nombre, il allait succomber. D'après les lois du pays, un tiers du butin eût dû lui appartenir et suffisait bien au-delà à racheter sa mère. Ibrahima lui fit observer, tout en le complimentant, qu'il ne pouvait en être ainsi ; car, d'après leur convention, il devait rester seul juge de la valeur des services rendus et seul maître du butin qu'il pourrait lui procurer. Samory ne se découragea pas, et pendant sept ans, sept mois, et sept jours, il rendit son nom fameux en combattant pour sa mère.

Enfin Ibrahima ne s'opposa plus à ce qu'il retournât libre à Sanankoro ; mais il aurait voulu garder en même temps un guerrier aussi redoutable et d'aussi grand renom que Samory. Il lui offrit de nombreuses richesses pour le décider à rester auprès de lui en qualité de généralissime ; mais celui-ci refusa ; et laissant à Medina tous les présents, récompense de sa valeur, il reprit le méchant fusil et les loques avec lesquelles, sept ans auparavant, il s'était présenté à Ibrahima ; puis s'estimant payé au-delà de ses souhaits par la liberté qu'il avait rendue à sa mère, dégagé de toute reconnaissance, il regagna la pauvre demeure de son père

La même année Bitiké-Souané, roi du Toron, lui fit offrir le commandement suprême des guerriers du Toron, auxquels s'étaient joints un grand nombre de ses compatriotes du Konia. Bientôt Bitiké fut réduit au rôle de roi fainéant, et Samory, tout

en lui laissant son autorité nominale, disposa en maître de l'armée ; c'est alors, que sûr de sa fidélité, il entreprit de se créer un vaste empire et de reconstituer à son profit l'immense commandement de Kankan- Mahmado. »

Samory crée son empire

« Le Kounadougou tomba d'abord sous ses coups, et Famodou, son roi, fut tué à Bissandougou dans la bataille décisive qui se livra sous les murs de cette ville en 1866, le jour même où l'armée de Kankan était battue devant Kobisona. Cette victoire eut un grand retentissement dans le Konia, qui se souleva contre Sori-Ibrahima et appela Samory en libérateur. Seul Sanankoro, habité en partie par des peuhls, lui ferma ses portes. Après un siège de six mois, le nouveau conquérant s'en empara, puis, ayant relevé les murs, il en fit sa résidence.

Désormais les rois voisins devaient compter avec lui, car déjà son autorité s'étendait sur les riches et peuplés pays du Kounadougou, du Toron et du Konia...

Depuis leur victoire contre Kankan-Mori, les Etats ouassouloukais avaient rompu l'alliance qui les avait unis dans leur œuvre d'indépendance et étaient retombés dans une anarchie profonde ; grâce à elle, en s'unissant aux uns, puis aux autres, Samory put s'emparer, presque sans tirer un coup de feu, de toute le pays jusqu'au Ba-Oulé (fleuve rouge). Déjà le pays de Sissi, le Sanafoula, le Diago, le Lenguesoro, et le Ganan lui appartenaient, lorsqu'une étroite alliance avec le mamby de Kangaba en fit le roi le plus puissant de la rive droite.

A Niagassola, Koulaba-Mamby, en devenant vieux, avait perdu son activité guerrière et, par conséquent, son autorité ; de plus la place forte de Mourgoula était devenue citadelle toucouleure, et l'Almamy qu'El-Hadj-Omar y avait placé le tenait dans une étroite vassalité. »

Une guerre intestine intervint alors entre Mamby et son frère de Kangaba.

« La guerre était déclarée, et pour Kangaba l'alliance de Niagassola et de Mourgoula devenait une dangereuse éventualité. Pour parer à ce danger, Minaba-Mamby s'allia étroitement avec Samory. Il pensait diriger ce parvenu à son gré et disposer en maître de son armée.

Les deux chefs se rencontrèrent à Kamaro et y jurèrent sur le Koran amitié et alliance indissoluble (1870). »

Samory, nouvel Almamy

Le conférencier évoquait alors une succession de guerres, dont l'une mérite d'être mentionnée ici, puisqu'il s'agissait de combattre l'ancien roi, chef de Samory, Ibrahima, lequel fut vaincu et ses deux fils mis à mort. Combattaient alors aux côtés de Samory, lors du siège de Kankan, importante ville commerçante sur le fleuve Niger, trois de ses frères, Kemé-Ibrahima, Malinkamory, et Nassikha-Mahdi...

« Le siège de Kankan dura six mois et se termina par la prise de la ville et la captivité de son chef, qui reste encore actuellement retenu prisonnier à Salifindougou, dans le Konia (1873)...

Si de ce côté Samory était pleinement vainqueur, en revanche une partie des troupes chargées de contenir Sori-Ibrahima venaient d'être enlevées par ce chef et presque entièrement massacrées à Ouorokoro, dans le Sabadouegou, sur la frontière est du Toron. Cet échec le détermina à en finir avec son ancien maître ; se portant à marches forcées sur Ouorokoro où Sori se reposait de sa victoire, il le battit et le fit prisonnier après une lutte épique de trois jours, où de part et d'autre des

prodiges de valeur furent accomplis (1874). Sori-Ibrahima fut interné à Garanga où il est mort ces années dernières.

Ce fut à partir de ce jour que Samory prit le titre d'Almamy laissé vacant par la disparition de Sori et de Mori qui en étaient tous deux détenteurs. Depuis, il se mit rarement à la tête de ses troupes, n'ayant plus l'occasion de les réunir pour combattre un adversaire digne de lui. Il les divisa en sept corps, à la tête desquels il mit ses frères et ses guerriers les plus dévoués et les plus habiles. Une troupe d'élite toujours prête à porter au secours d'une de ses armées menacées, ou à châtier quelque province révoltée, restait continuellement à ses côtés à Bissandougou ou à Sanankoro. Les frontières furent en même temps divisées en dix secteurs, à chacun desquels un corps d'armée était attaché, opérant toujours en avant. C'est grâce à ce système qu'il étendit ses frontières de proche en proche, d'années en années, jusqu'au jour, où il se trouva en contact avec nos colonnes sur le Niger, avec Ahmadou-Cheikou, sultan de Ségou au nord, le roi Tiéba à l'est, Libéria-Monrovia au sud-est, la colonie anglaise de Sierra-Leone, le Fouta-Djalou, et Dinguiray à l'ouest.

On sait comment la révolte de Koundian, capitale du Sakhodougou, amena les gens de Keniera, restée indépendante jusqu'alors, à entrer en lutte avec l'Almamy Samory ; de quelle façon nous fûmes engagés dans cette guerre (1882-86) qui se termina l'année dernière et pendant laquelle il s'était emparé du pays du Bouré, du Bidigué, du Siéké et du Manding de Kangaba, que le traité conclu par nous à Bissandougou cette année a donné à la France...

La situation de cet empire vis-à-vis de la France est, depuis le traité de Bissandougou signé dans cette ville le 23 mars dernier, celle du protectorat limité aux relations extérieures avec franchise absolue pour le commerce sur toute son étendue. (195/SEDoubs) »

Commentaire

Un peu d'historiographie

Péroz a abordé le sujet à quatre reprises.

La première fois, à Besançon, le 15 décembre 1887, lors d'une conférence faite à une séance publique de *la Société d'Emulation du Doubs*. Cette première version, ci-dessus résumée, fut faite à chaud, quelques mois seulement, après sa mission du Ouassoulou, couronnée de succès par la signature du traité de Bissandougou.

Une deuxième fois, en 1889, dans l'ouvrage intitulé *Au Soudan Français*, une troisième fois dans la revue *Le Tour du Monde*, au premier semestre 1890, et une quatrième fois dans le livre *Par vocation*, publié en 1905.

Versions peu différentes les unes des autres, la plus développée étant celle du livre *Au Soudan Français*.

Indiquons tout de suite que les appréciations de Péroz sur Samory ne sont pas du tout négatives, même s'il juge sévèrement ses méthodes de guerre et de gouvernement, et aussi sa cruauté, dont il rapporta maints épisodes.

A la conférence de Besançon, le capitaine Péroz n'hésitait pas à le baptiser du terme de *Bonaparte soudanien*, et plus tard dans le livre *Par vocation*, Péroz récidivait en parlant de *l'épopée samorienne*. (387/PV). Dans un autre récit, il parlait de ce *noir illettré*. (360/TM)

L'historien Person, auteur d'une véritable somme bénédictine sur Samory, rapportait au sujet de son livre *Au Soudan Français* :

« Péroz avait refusé de partir avec Archinard et les jugements favorables qu'il portait sur l'Almamy faisaient scandale à un moment où il devenait politiquement nécessaire de présenter l'ancien allié de la France comme un

tyran odieux. Le capitaine sera désormais la bête noire d'Archinard qui allait écrire à Lamothe (le gouverneur du Sénégal) :

« Au Soudan Français est le livre d'un illuminé, pour ne pas dire un livre mensonger. Il égaye notre conversation. Sauf ses proches, Samory n'a pas de partisans et n'a que des ennemis. » (1353/P)

Le lecteur doit savoir que Person a rapporté avec beaucoup de minutie, et aussi, une certaine bienveillance, l'histoire de Samory, notamment à partir de la tradition orale. Il convient par ailleurs de noter que Person, plutôt bien disposé à l'égard de l'Almamy, ne l'était pas du tout à l'égard des officiers de la *clique* à Borgnis Desbordes, ou de la *faction soudanaise*, selon ses termes.

Une légende

L'auteur a souligné que son récit rapportait une légende, un produit de ce que les spécialistes appellent la « tradition ». Il serait donc fort imprudent de lui donner un caractère historique rigoureux. Certains historiens « traditionalistes », ou pas, ont contesté l'exactitude de tel ou tel événement, de telle ou telle date, ont mis en doute les chiffres de superficie ou de population cités, mais le capitaine Péroz n'avait alors, sûrement pas l'ambition d'écrire l'histoire de Samory.

Son récit mettait en lumière un certain nombre de **faits** qui n'ont pas été contestés par la suite :

- la **situation anarchique** des Etats à laquelle Samory mit fin progressivement en construisant son empire, à la fois par la violence, la ruse, et la négociation.

- l'**itinéraire exceptionnel** de cet homme dont les capacités furent aussi exceptionnelles, parti de rien et arrivé à un sommet du pouvoir. L'historien Khalil.L. Fofana rappelait dans son livre fondé sur le recueil des traditions, que dans sa jeunesse il avait été purement et simplement un chef de bande de jeunes, surnommé « Samorinin Koto » (Samori la canaille). Le même auteur comparait l'Almamy à Napoléon Bonaparte, étrange coïncidence, puisque le lecteur se souvient qu'à Besançon, le capitaine Péroz avait utilisé la même appellation.

- **Ses origines dioula** : il naquit dans une famille de colporteurs, les dioulas, corporation célèbre dans tout le Soudan, qui faisait commerce de captifs, de fusils, de bétail, et de sel, entre les pays du Sahel, le bassin du haut Niger et la côte de l'ouest africain. A ce titre et d'après toujours le traditionaliste Fofana, il fit des tournées de colportage sur le haut Niger.

- **Sokhona, le déclic affectif** de toute l'histoire de Samory : c'est à la suite de l'enlèvement de sa mère bien aimée, Sokhona, que le fils partit à sa recherche et se lança dans sa grande aventure militaire, religieuse et politique. Le nom de Sokhona devint un cri de guerre des sofas : c'est au cri de Sokhona qu'ils affrontèrent les troupes françaises, en 1892.

- **l'Islam** : lors de sa conférence de Besançon, Péroz évoquait, indirectement et succinctement, les convictions religieuses de Samory :

« L'Almamy Samory, Emir el Moumenin, en cela fidèle serviteur du Koran, a autant de femmes que sa fortune lui permet d'entretenir. »

Précisons que Samory n'était pas né musulman, et que ce fut, lors de son séjour à Médina, qu'il acquit ces nouvelles convictions. Son père, lui-même, conservait ses croyances animistes, ce qui lui valut de graves ennuis avec son fils. L'Almamy était conciliant avec ses partenaires animistes, mais il ne réussit jamais à leur imposer complètement la nouvelle religion, et à faire respecter l'interdiction du dolo, l'alcool du pays.

Indiquons enfin, d'après le traditionaliste Fofana, que c'est seulement en 1884, que l'Almamy institutionnalisera la pratique de l'islam.

- **Keniera** : le premier affrontement sérieux entre les deux camps fut celui de Kéniera en 1882. Pour échapper à Samory, les notables de cette cité appelèrent à l'aide les troupes françaises du commandant Borgnis Desbordes. Ce fut la première fois qu'elles franchirent le Niger, contrairement aux instructions ministérielles qui lui avaient été données. Lorsqu'elles arrivèrent sur les lieux, la cité avait été détruite, et tous les chefs de cette cité exécutés, ainsi que de nombreux guerriers, « *la tradition, selon Person, disant village détruit et toute la population déportée.* » (386/P)

L'apogée de l'empire samorien

Les années 1881-1882 virent donc l'apogée de l'Empire de Samory, mais sa lutte avec la France, entrecoupée de traités précaires, dura de 1882 à 1898, date de sa capture par les troupes françaises. Sa puissance déclina également à la suite de ses combats avec le roi de Sikasso, Tiéba, et des révoltes et complots qui agitèrent en permanence son empire. Person évoquait « *le chaos* ». » (1098/P)

Rétrospectivement, on ne peut manquer de noter, chez Samory et dans sa légende une fuite permanente en avant !

De nos jours, et dans la configuration des années 1882-1885, l'empire de Samory s'étendrait sur des territoires situés en Guinée et au Mali, de Kerouané à Bamako, sur la rive gauche du Niger, et au sud des rives du Tinkisso et du Milo, donc sur une très grande superficie.

Le traité de Kénieba Koura

La situation

Le colonel Frey, le nouveau commandant supérieur du Haut Sénégal faisait face à une situation fragile, compte tenu des initiatives guerrières et intempestives de son prédécesseur Combes. Il engagea donc la campagne 1885-1886 sur la rive gauche du Niger, précisément au sud de Niagassola, pour desserrer l'étreinte des sofas de Samory.

Le 18 janvier 1886, il mit sérieusement en échec les troupes de l'Almamy, alors que le marabout Mahamadou Lamine venait de brandir l'étendard de la révolte des pays saracolets, à l'ouest du fleuve Sénégal, dans la proximité géographique du nouveau chef-lieu Kayes.

« *Le colonel Frey avait dû courir en hâte à Kayes où il apprenait l'échec d'une compagnie de tirailleurs à Koungel, et le siège de Bakel vigoureusement défendu par le capitaine Joly. Aussitôt sa colonne reformée, il se portait au-devant de Mahamadou-Lamine repoussé de Bakel, après trois sanglants et infructueux assauts, le battait à Tombokané et le rejetait sur la Haute-Falémé. (14/AS)... »*

Plus tard, Péroz n'hésita pas à égratigner Combes à ce sujet, en notant :

« *L'imprudente confiance que le commandant Combes lui avait témoignée avait assuré son prestige.* » (382/PV)

Au cours de la première phase de cette campagne, le lieutenant Péroz s'était une fois de plus illustré dans les opérations menées contre les sofas de Samory :

« *A la fin de janvier, en rentrant de Nabu, Péroz, à la tête de ses auxiliaires malinké, avait lancé un coup de main heureux contre la garnison de Balankumakhana qu'il avait pratiquement anéantie.* » (686/P)

Il était difficile pour la colonne française de faire face à des adversaires sur deux fronts, une situation peu recommandée par les stratèges, et le commandant supérieur dirigea donc une partie de ses forces vers le Sénégal, tout en proposant

une négociation à l'Almamy. La conjoncture était en effet favorable dans les deux camps.

Négociier avec Samory

Samory rencontrait le même type de difficulté avec les deux adversaires qu'étaient au nord, les Français, et à l'Est, Tiéba, le roi animiste de Sikasso.

Le 24 janvier, le commandant supérieur adressa donc une lettre aimable à Samory pour lui proposer d'arrêter son mouvement si une délégation se présentait à lui pour négocier dans les dix jours :

« J'apprends que tu as évacué le pays et que le courrier de ma première lettre a rencontré tes envoyés Oumar Diali, Koumakhan... je peux accepter ton offre. J'arrête la poursuite à Niagassola. Si tu le peux, la paix sera bientôt faite car les Français ne font la guerre que pour protéger leurs alliés et leur tranquillité... Envoies tes gens discuter à Niagassola. Je ne veux pas m'étendre mais garder ce que j'ai. Le Niger est ma frontière naturelle qui évitera les contestations. Rends les captifs du Gangaran. Je te ferai des cadeaux annuels... il faut que tes envoyés arrivent dans les dix jours, sinon je continuerai la campagne sur la rive droite. » (372/P)

Etait ainsi renouvelée une première proposition faite en décembre.

Commentaire sur les cadeaux

La fréquentation des récits des explorateurs comme ceux des officiers montre toute l'importance des échanges de cadeaux dans la culture africaine de l'époque. Nous verrons qu'au cours de sa mission de l'Ouassoulou, Péroz attacha la plus grande importance au choix des cadeaux que la France voulait faire à Samory. Ces cadeaux n'étaient d'ailleurs pas à sens unique : les chefs de villages ou les rois offraient à leurs hôtes, des produits alimentaires, œufs, lait, bétail, ou ayant une valeur symbolique plus grande, des noix de kola.

Dans le cadre de la proposition du colonel Frey, il s'agissait plus d'une pension annuelle que de cadeaux rituels d'hospitalité.

A cette date, Samory avait déjà mis en route un de ses griots, Amara-Dyeli, pour négocier avec Frey. Il arriva à Niagassola le 1^{er} février et entama les négociations avec Péroz, qui représentait le commandant supérieur. Le 4 février, Frey télégraphia à Paris pour demander l'autorisation de négocier avec l'Almamy.

En route pour Kayes, Frey envoya son chef d'état-major, le capitaine Tournier, auprès de Samory, à Kenieba Kouira, afin de mettre une dernière touche au traité que Péroz avait commencé à négocier.

Frustration de Péroz

Manifestement, il ne supporta pas ce dessaisissement, ni la façon de négocier de son capitaine. Il estimait sans doute (je fais du Person) qu'il était mieux à même de négocier et de faire aboutir un traité qu'il avait amené à réalisation. Ce qui était sans doute vrai.

Péroz écrit :

« Aussi le colonel Frey, pour profiter sans retard des dispositions pacifiques dans lesquelles se trouvait l'Almamy, lui adressa-t-il une mission commandée par le capitaine Tournier, qu'il autorisait à arrêter définitivement les conditions de paix. La base devait être l'abandon par Samory de la rive gauche du Niger ; malheureusement, la duplicité de ce dernier fut cause que cette mission ne put rapporter de son voyage à Kéniebakoura, sur les bords du grand fleuve, que le prince Karamoko, qui a eu son heure de célébrité à Paris, en 1886, et une convention qui loin de nous donner satisfaction, confirmait en quelque sorte les droits du chef noir sur le Bouré et le Manding. Accepter un pareil traité, c'était nous

fermer à jamais la navigation du fleuve supérieur, et étouffer à sa naissance même la prospérité future de nos établissements de Niagassola et de Bamako. C'est ainsi qu'il devint urgent, sous peine de voir à nouveau éclater à bref délai entre Samory et nous, d'adresser à ce chef une nouvelle mission chargée d'obtenir de lui la cession pure et simple de tout le territoire bordant la rive gauche du Niger, et le retrait immédiat des troupes qu'il y entretenait. » (13/AS)

Dans son livre *Par Vocation*, Péroz ajoute à cet éclairage :

« Je partis pour Kenieba-Koura où Samory avait son camp.

Il me reçut à bras ouverts. Malheureusement, le colonel Frey, cédant aux instances de son chef d'état-major, jaloux de se distinguer dans cette affaire délicate, m'y fit rejoindre par cet officier. Celui-ci prit la direction des pourparlers que j'avais espéré voir aboutir à un traité de protectorat.

Ignorant des arcanes et des ressources de la politique noire, désarmé et sans moyens de résistance vis-à-vis du génie de son interlocuteur, à la merci d'un interprète, il se laissa complètement circonvenir. Le traité que nous rapportions était inacceptable ; il était inexécutable.

Nous étions joués.

Nous gagnions cependant à cette entrevue une certitude de paix au moins momentanée sur nos confins extrêmes du Soudan. Cette paix, si boiteuse fût-elle, empruntait aux circonstances nouvelles une valeur considérable. » (381/PV)

Commentaire : Péroz exécutait le capitaine dont il avait été l'adjoint, et n'assumait pas la négociation elle-même, alors qu'il s'agissait de mettre en œuvre son projet de mise sous contrôle français de la rive gauche du Niger, et qu'il était incontestablement l'officier le mieux placé pour le faire, à la fois par sa connaissance de la langue de Samory et des mœurs du pays.

Mais la hiérarchie des grades en avait décidé autrement.

Péroz rendait toutefois hommage au travail du capitaine Tournier, à la tête du cercle de Kita, dans les années 1884-1885, alors qu'il était lui-même à Niagassola. Il saluait la qualité des travaux topographiques de tout son territoire et le sérieux de son organisation du ravitaillement. (162/AS)

Cette situation explique sans doute la grande discrétion d'écriture dont il fit preuve sur cette négociation, alors qu'il fera un récit détaillé et très documenté sur la deuxième mission, dite de l'Ouassoulou, celle qu'il dirigea lui-même. Cette deuxième mission aboutit, l'année suivante, au succès du traité de Bissandougou

Version Frey

Frey, le commandant supérieur, a également donné sa version de la négociation dans un récit intitulé *Campagne dans le Haut Sénégal et le Haut Niger*.

« D'autre part, pressé par ses conseillers, ennemis secrets ou déclarés de notre influence, qui le suppliaient de ne pas céder le Bouré et le Manding de Kangaba, les plus beaux fleurons de son royaume, ou tout au moins d'entraîner à sa suite, sur la rive droite, les populations de ces deux provinces, Samory fit traîner les négociations en longueur, cherchant à reprendre d'une main ce que, forcé par les circonstances, il avait donné de l'autre.

C'était la négation même du traité, dont le principe reposait sur la création, entre nos possessions et ses propres Etats, d'une barrière naturelle formée par le cours du haut Niger et, en même temps, sur l'obligation de la part de Samory, de s'opposer à l'émigration sur la rive droite des populations de notre rive.

Ces restrictions ne purent être acceptées par la mission et, à différentes reprises, les négociations faillirent être rompues.

Toutefois grâce à la fermeté déployée par le chef de la mission, grâce au concours actif et dévoué qui lui fut donné par le lieutenant Péroz, qui, par sa connaissance de la langue malinkaise, pouvait avoir de fréquents entretiens avec Samory, un arrangement intervint...

Le 16 avril, ces clauses furent arrêtées. Elles consacraient l'autorité définitive des Français sur des régions qui relevaient depuis plusieurs années de Samory ; toutefois, une restriction était faite en ce qui concernait les deux provinces dont la perte tenait le plus à cœur à ce chef. Samory devait en conserver la protection nominale, « s'engageant à ne faire dans ces provinces aucun acte d'autorité, à ne pas y envoyer un seul homme de guerre », restrictions illusoires, toutes momentanées et appelées à tomber d'elles-mêmes dès le début de la campagne de 1886-1887 (rapport de la mission)

Samory demandait en même temps à être placé sous le protectorat des français : on lui promit de faire droit à cette demande lorsqu'on aurait constaté la sincérité de ses engagements. Subsidiairement, comme preuve de sa bonne foi, il confia, Karamoko, son fils, à la mission française, pour le présenter au commandement supérieur et au gouverneur. » (179/F)

Ce texte montre bien que les résultats de la négociation n'étaient pas clairs, même pour le commandant supérieur qui l'avait dirigée et supervisée, mais il avait alors besoin d'une accalmie sur le front de Samory pour combattre et réprimer la révolte de Mahamadou Lamine. Aux yeux de Péroz, il s'agissait d'« un traité boiteux. »

De mauvaises langues diraient en outre que le colonel Frey n'était pas convaincu de l'avenir de la France dans le Soudan.

Version Person

Person a commenté les conditions de marchandage du traité, en se mettant à la place de Samory et à sa volonté de conserver son allié de la rive gauche, Mambi Keita, alors qu'il était parfaitement au courant de la situation :

« Comment n'eût-il pas profité d'une conjoncture qui lui offrit soudain une possibilité de manœuvre ? Il était parfaitement au courant de la situation sur le Sénégal, et du danger que représentait Mamadu-Lamine. Dès l'instant où la colonne s'éloignait du Niger, la position de demandeur n'incombait plus à Samory mais aux Français. Après tout, Frey n'avait pas conquis cette rive gauche qu'il réclamait, et l'unique combat livré à Fatako-Dyinko n'avait pas eu de suites vraiment catastrophiques. Dès l'instant où les Français insistaient pour traiter au plus vite, il eût été surprenant que leur partenaire ne fit pas traîner les choses pour obtenir de meilleurs termes. ». (687/P)

Frey envoya Péroz pour enquêter à Niagassola sur les intentions réelles de Samori. Notre lieutenant arriva le 10 dans son ancien fort où il fit subir un interrogatoire serré aux envoyés de l'Almamy avant de télégraphier un avis favorable. Comme le ministre avait entre-temps donné son accord, Frey organisa une mission sous les ordres de son chef d'état-major, le capitaine Tournier.

Le déroulement de ces négociations mérite d'être scruté de près, non seulement en raison de leurs conséquences incalculables pour Samory, mais parce que les experts de la « faction soudanaise » allaient les passer au crible dans l'espoir de déconsidérer Frey. Il est donc nécessaire de peser chacune de leurs allégations. (688/P)

Tournier quitta Bamako le 13 et retrouva le 20, à Masala, Péroz et Amara-Dyeli (griot et négociateur désigné par Samory) qui venaient directement de

Niagassola par la piste du Kendé. Tout au long de la route, jusqu'au Niger, qu'ils atteignirent le 23 au soir, à Danka-Koro, les voyageurs furent comblés d'attention par les Samoriens. Le 24, après avoir traversé le Tenkiso, la mission installa ses quartiers à Togi-Ulé, et Péroz alla le jour même visiter Samory qui l'accueillit en grande pompe à Kenyebé-Kura. La cérémonie fut renouvelée le 25 en l'honneur de Tournier, et il parut aussitôt évident que l'Almamy voulait recevoir ses hôtes avec un faste extrême. Il se garda, par contre, de leur signaler la présence dans son camp d'une délégation venue de Sierra Leone.

Cette ambiance euphorique se dissipa le 26 quand on aborda les choses sérieuses. Tournier pensait que la signature du texte arrêté à Niagassola n'était qu'une formalité... »

Une lettre annexe

Mais à la suite d'une séance agitée avec les conseillers de Samory, Tournier jugea les négociations rompues. Toutefois,

« Les conversations reprises par Péroz et Alassane-Dya, aboutirent soudain, le 28, grâce à une astuce dont le lieutenant revendique la paternité. Samory accepte de effet de signer le texte tel qu'il était, mais à condition d'y joindre une lettre indiquant ses réserves sur la possession du Buré et de Kaaba, ainsi qu'au sujet de la restitution des captifs du Gangara. » (688/P)

Person évoque une astuce de Péroz, si elle a existé, car je n'en ai trouvé aucune trace dans les récits de Péroz.

Toujours est-il que cette astuce, assez fréquente dans les négociations, ressemblait à la fameuse lettre complémentaire du traité du 17 décembre 1885, que le diplomate Patrimonio fit signer par un représentant de la cour de la reine Ranavalona, lettre ambiguë qui fut une des causes de l'expédition de Madagascar, en 1895. A la même époque, la reine ne voulait alors pas plus entendre parler de protectorat que l'Almamy

Traité de protectorat ou non ?

Ce premier traité réglait les relations à venir entre la France et Samory.

L'historien Person a fait l'exégèse de ce traité en indiquant *« qu'il s'agissait d'un traité de paix et de commerce, mais nullement de protectorat »* (689/P), **mais l'article 1 précisait bien, dans sa version signée :**

--- A partir de son confluent avec le Bafing ou Tinkisso, le fleuve Niger servira de limite entre les possessions françaises sur la rive gauche et les territoires soumis à l'autorité de l'Almamy Samory sur la rive droite jusqu'à Koulikoro (près de Bamako).

Le Goro, les deux Bidiga, le Siéké, le Bouré, les villages de Diouma, situés sur les rives gauches du Bafin et du Niger, le Manding, de Kangaba constituent donc des territoires placés sous protectorat français.

De peur de lasser le lecteur, n'entrons pas dans le détail de la discussion historique et juridique, afin de savoir ce qui a été signé ou non, avec lettre additive ou pas. La discussion engagée à ce sujet par l'historien Person soulève quelques questions quant à la nature de ce traité.

Il indique :

« Bien que ce texte ne présentât pas le caractère fictif et unilatéral des « traités » alors à la mode en Afrique, il paraissait difficilement applicable, ou du moins susceptible d'engendrer d'inextricables complications... Il est clair qu'il imposait les conditions des Français... Que Samory les ait acceptées, sauf sur des points secondaires, n'est pas une preuve de mauvaise foi, mais le signe d'un malentendu fondamental. Celui-ci opposait deux mentalités, l'une modelée par le droit écrit et

l'autre qui, en dépit d'un esprit très juridique, restait dominé par l'oralité et l'empirisme. Il est certain que la rédaction minutieuse des articles n'avait aucun sens pour Samory et que les clauses arrêtées devaient, dans son esprit, inspirer des parties et non leur servir de loi exacte. » (689/P)

Un raisonnement qui laisse rêveur dans le cas de Samory, entouré de bons lettrés, même s'il est vrai que la plupart des traités de protectorat signés alors en Afrique noire avaient peu de signification locale, en tout cas, au sein de cultures le plus souvent orales. Il s'agissait de documents signés à la va-vite dans un but diplomatique, à destination des autres nations coloniales en compétition sur le terrain.

Afin d'éviter les contentieux coloniaux, le Congrès de Berlin de 1885 avait en effet proposé une procédure de notification aux autres nations des protectorats assumés en Afrique. Dans l'Empire de Samory, l'écrit avait toutefois un sens, étant donné que l'Almamy disposait dans sa cour d'une brochette de lettrés en langue arabe.

L'historien Brunshwig a écrit des choses intéressantes à ce sujet, en indiquant que le concept de protectorat en Afrique noire, à cette époque, n'avait rien à voir avec le concept sophistiqué du droit international public moderne.

Toujours est-il que l'interprétation de ce traité fit l'objet d'une polémique de la part de la « *faction soudanaise (celle stigmatisée par Person)* qui mit en cause la bonne foi de Samory dans l'application de ce traité !

Il est dommage que Péroz ne nous ait livré que la version succincte de cette négociation évoquée plus haut, qu'il n'entérina pas, en tout cas dans les récits que nous avons cités.

La négociation ardue de ce traité, le premier avec Samory, difficile à mettre en application aux dires de Person et de Péroz, et compte tenu des réserves de Samory sur certaines de ses clauses, eut au moins un résultat positif, celui du voyage du fils alors préféré de l'Almamy en France, Karamoko.

SOURCES : SOCIETE D'EMULATION DU DOUBS – (AS) : AU SOUDAN – (PV) : PAR VOCATION – (P) : PERSON – (TM) : TOUR DU MONDE – (F) : FREY - CAMPAGNE DANS LE HAUT SENEGAL

Chapitre 8

1886 : le voyage extraordinaire en France de Karamoko, fils préféré de Samory, une occasion manquée

Samory autorise le voyage de Karamoko en France

Le colonel Frey, ancien commandant supérieur du Haut Sénégal, écrivait dans son récit de campagne, déjà cité :

« Il confia Karamoko, son fils, à la mission française, pour le présenter au commandant supérieur (lui-même alors) et au gouverneur ; puis malgré la répugnance que lui inspirait un trop grand éloignement de ce fils préféré, sur une demande du colonel Frey, il autorisa son départ pour la France.

« Emmène mon fils, écrivit-il à ce dernier, je te le confie. A partir de ce moment, et pendant tout le temps qu'il sera dans ton pays, sers-lui de père ! J'ai pleine confiance dans les Français » (180/F)

Le colonel avait en effet demandé au lieutenant Péroz d'en entretenir Samory, et ce dernier n'accepta ce voyage qu'après une longue hésitation. Il lui demanda de s'engager à ce que son fils n'aille pas plus loin que Saint Louis et lui fit jurer de veiller personnellement sur lui. Il se résigna finalement à ce que Karamoko parte en France.

Le prince Karamoko était alors le fils préféré de Samory, mais le lecteur doit savoir que l'Almamy avait plusieurs femmes et des dizaines d'enfants. Péroz accompagna donc le prince Karamoko de Bissandougou à Saint Louis.

Ce voyage était une preuve de confiance de la part de Samory et s'inscrivait dans la mise en œuvre du traité de Kénieba Koura que la France ne trouva pas suffisant. Péroz lui-même le trouvant « boiteux », comme nous l'avons dit.

L'historien Person écrivait de son côté :

« Le départ pour un pays lointain et mystérieux du troisième fils de Samory, qui était alors son préféré, sinon, comme on l'a écrit son héritier, doit être jugé comme un événement extraordinaire... Ce voyage n'avait donc pas un but politique précis, mais il visait à provoquer un choc psychologique. » (691/P)

Le lecteur pourra ne pas partager cet avis. Ce voyage extraordinaire s'inscrivait bien dans une logique politique, celle d'une alliance avec Samory, avec l'espoir de faire passer nos idées chez des représentants de la génération qui suivait. L'école des otages avait été créée au Sénégal dans le même état d'esprit.

Car si les Français ignoraient alors beaucoup de choses sur l'Afrique, les mœurs, les institutions, la carte territoriale des pouvoirs, entre les villages, les royaumes, les empires, les Africains étaient encore plus ignorants de l'Europe, tout au moins ceux de l'intérieur, et Samory faisait partie de ceux-là.

A l'occasion de la présentation du livre *Au Soudan Français*, à Besançon, à la séance de la Société d'Emulation du Doubs du 10 août 1889, M. Besson notait à juste titre au sujet du voyage de Karamoko :

« Peu après eut lieu le voyage à Paris de son fils Karamoko, voyage, on s'en souvient, qui occupa beaucoup la presse d'alors, mais qui, au fond, avait un but plus sérieux que celui d'amuser les badauds de la capitale. Il s'agissait de donner au prince soudanien une idée générale de notre puissance, et de détruire ainsi les préjugés des siens qui faisaient de la France un ensemble d'îles pauvres et peu habitées, placées à l'embouchure du Sénégal. »

Karamoko en France, à Paris

Karamoko débarqua à Bordeaux le 9 Août 1886, et prit le train pour Paris le 11 août 1886.

Il s'installa au Grand Hôtel et partagea son temps entre les spectacles, les visites officielles et l'étude des questions militaires. La petite histoire raconte que la note de son hébergement fut salée :

« Karamoko vint donc à Paris, où l'ambassade ouassoulienne eut son heure de célébrité.

Pour faire honneur à son fils, Samory lui avait constitué, à son départ du Niger, une suite composée de deux cents guerriers, musiciens, femmes ou captifs, dont la plupart attendirent à Kayes le retour de Karamoko. Une trentaine de ces serviteurs descendirent à Saint Louis.

Sur ce nombre, six seulement osèrent affronter la mer : les autres, au moment de mettre le pied sur le paquebot- « ce monstre marin »- comme ils l'appelaient – qui devait les emmener en France, prirent honteusement la fuite...

Karamoko et sa suite débarquèrent à Bordeaux. Ils étaient accompagnés de M. le capitaine Tournier ; de M. le capitaine Mahamadou Racine, officier de valeur, qui depuis vingt ans, a pris une part glorieuse à toutes les campagnes qui ont été effectuées dans le Sénégal ; et du brave interprète Allassane Dia, l'un des serviteurs les plus dévoués à la France, et dont la mort récente est une perte pour notre colonie française.

Leur arrivée à Bordeaux, leur trajet en chemin de fer, leur séjour d'un mois à Paris furent pour Karamoko et pour sa suite une série de singulières surprises : ils marchèrent comme dans un rêve, d'étonnement en étonnement, de stupéfaction en stupéfaction. (181/F)

Les merveilles de la capitale, les représentations auxquelles ils assistèrent dans les théâtres et dans les cirques furent pour eux des spectacles d'une étrangeté et d'une splendeur incomparable...

L'un de ces spectacles faillit amener un dénouement tragique : c'était une soirée de l'Eden-Théâtre ; le fameux prestidigitateur, M. Bustier de Kolta, escamotait une jeune femme ; au moment de la disparition de cette dernière, tous nos hôtes furent frappés de stupeur ; ils veulent s'enfuir, croyant avoir en leur présence le diable en personne. (N'oublions pas qu'au Soudan le diable est un personnage à la peau blanche) On eut toutes les peines du monde à les rassurer et à les persuader qu'ils étaient le jouet d'une illusion.

Karamoko fut, pendant son séjour à Paris, l'objet d'une vive curiosité. » (182F)

Ce commentaire appartient naturellement à Frey, mais personne ne sait, semble-t-il, ce qu'en pensait Karamoko lui-même, sauf peut-être l'espion de Péroz.

L'espion de Péroz

Péroz racontait qu'il avait fait attacher à la mission ouassoulonkée son ambassadeur personnel auprès de Samory, Nassikha Mahdi, lequel l'informait, au jour le jour, des dires et des faits de Karamoko lors de son séjour à Paris. Il s'en était fait le confident intime.

A son retour au Soudan, en 1887, Péroz le rencontra à nouveau, à la tête de l'ambassade de Samory qui venait se mettre à sa disposition pour conduire sa mission à Bissandougou :

« Ce haut personnage n'est autre que Nassikha Mahdi, mon finanké et ambassadeur attiré de Niagassola, auquel je dois mes premières relations avec Samory.

Je l'avais envoyé avec Karamoko à Bissandougou, sous prétexte de me représenter auprès de lui, mais en réalité pour se rendre compte de l'impression produite par le récit du voyage du jeune prince, ainsi que par l'annonce de son arrivée. A Paris, je l'avais attaché à la mission ouassouloukaise, où, jour après jour, il m'informait des moindres paroles de Karamoko, dont il avait su se faire le confident intime. » (340/TM)

Dans la capitale, il fut reçu par les plus hautes autorités de l'Etat : La Porte, Secrétaire d'Etat aux Colonies, l'amiral Aube, ministre de la Marine, Freycinet, Président du Conseil, Grévy, Président de la République.

Boulanger, le jeune général, Ministre de la Guerre, alors en pleine ascension politique, le reçut et lui fit visiter des établissements militaires et l'autorisa à assister aux grandes manœuvres militaires du mois d'août 1886. Concernant le traité que son père, Samory, venait de signer avec la République française, le général exprima son espoir :

« Je suis convaincu, lui dit-il en terminant, que vous emporterez de votre voyage l'opinion que la France est une nation puissante et qui traite ses hôtes avec la plus grande générosité. »

Incontestablement, les pouvoirs publics voulaient montrer au fils préféré de Samory toute la puissance de la France, afin qu'il puisse s'en faire l'écho et le témoin auprès de son père.

On fit beaucoup de cadeaux à Karamoko, et lui-même et sa suite en ramenèrent beaucoup pour eux et pour l'Almamy lui-même.

La malle en zinc du prince

Dans son livre *Au Niger*, Péroz racontait **qu'à l'occasion de sa campagne soudanaise des années 1891-1892**, objet du chapitre 9, alors que la France avait décidé, notamment sur la pression d'Archinard, de détruire l'empire de Samory, **il fit une découverte étonnante.**

« La prise la plus curieuse fut sans contredit une malle en zinc peint, propriété du prince Karamoko, qui renfermait parmi de nombreuses surprises une collection de journaux illustrés de Paris et de Londres représentant Karamoko se délectant dans les douceurs de son séjour au Grand-Hôtel en 1886 : le prince à table, le prince dans sa chambre à coucher, le prince roulant en huit ressorts sur les boulevards. Que ces temps heureux de splendeur et de luxe sont loin ! Maintenant, il faut, courbé par la volonté absolue d'un père inflexible, coucher sur la dure au hasard des événements, exposé à de fâcheuses surprises comme celles de ce matin, et se contenter d'une maigre pitance qui ternit le vernis des joues potelées d'antan.

Un peu de reconnaissance et surtout l'espoir de refaire quelque jour un aimable séjour dans la capitale ont toujours fait de Karamoko l'apôtre de la paix dans les conseils de son père ; il eut volontiers tout lâché pour continuer avec les Français l'agréable vie de prince dont on lui avait donné un si alléchant avant-goût. Mais Samory ne se paie pas de bagatelle ; il a fallu courir la campagne et entendre trop souvent hélas ! A son gré, siffler à ses oreilles les balles de ses amis les Français.

J'imagine que lorsque Karamoko représentait à Samory notre puissance militaire dont la comparaison avec la sienne, malgré son nouvel armement en fusils à

tir rapide, ne pouvait laisser aucun doute sur l'issue de la lutte, l'Almamy devait lui répondre quelques chose d'approchant traduit en bon français : Nous périrons tous les uns après les autres s'il le faut, mais nous périrons glorieusement... les idées élevées qui, quoiqu'on en ait dit, forment le fond du caractère de Samory ne lui sont pas échues en apanage ; aussi bien le courage n'est pas son fort ; des prisonniers nous ont conté par la suite qu'après le sanglant combat de Diamanko, jugeant que la valeur de son fils n'avait pas été suffisamment à hauteur de la position élevée que lui conférait sa naissance l'avait fait fouetter durement devant ses troupes afin que ce châtiment, de tous points douloureux, lui rappela par la suite ses devoirs de prince et de chef.» (19/AN)

Commentaire : la citation de Péroz nous donne un flash cinématographique sur la suite des événements, la reprise de la guerre avec l'Almamy, mais nous verrons dans le chapitre suivant que ce voyage de Karamoko, et les relations familières que le lieutenant Péroz avait réussi à nouer aussi bien avec le fils qu'avec le père contribuèrent au succès de la mission du Ouassoulou, que conduisit Péroz, capitaine cette fois, à Bissandougou, capitale de l'empire de Samory, en 1887.

Nous retrouverons le prince Karamoko tout au long de la mission du Ouassalou en 1887.

L'idée de ce voyage était excellente, mais une fois connue dans les pays du Niger, en jouant sur la puissance du téléphone arabe qui était grande alors, la relation nouée entre Samory et la France, allait être rapidement répandue, en bien ou en mal, selon les partenaires ou adversaires potentiels.

Ce que confirmait le capitaine Binger au cours de la mission d'exploration qu'il effectua à la fin de l'année 1887, entre les côtes du Sénégal et celles de Guinée.

Un chef du pays Mossi lui avait fait parvenir le message suivant :

« Tu diras à ce blanc qu'il ne marche pas plus loin, et qu'il s'en retourne immédiatement d'où il vient, car s'il n'est pas parti ce soir, je lui fais couper le cou. Jamais, tant que Téngréla nous appartiendra, un blanc n'y passera; nous ne voulons plus entendre parler d'eux. Ils ont fait la paix avec Samory et emmené son fils Karamoko en France. Qu'ils aient fini la guerre, nous le comprenons, car on ne peut pas se battre toujours, et puis Samory a donné aux blancs le pays qu'ils demandaient, mais ils n'avaient pas besoin de conduire son fils en France. Nous étions beaucoup qui luttions contre Samory et il ne pouvait pas nous vaincre, mais quand on a appris que vous aviez emmené son fils en France, beaucoup de petits pays qui étaient hostiles à Samory de sont mis avec lui en nous disant : Vous voyez les blancs ont porté Karamoko en France, leurs soldats les aideront, nous sommes perdus si nous ne disons pas que nous sommes contents de lui. C'est ainsi que nous restons seuls avec Tiéba, le Kandi, le Niémé, le Follona et Dioma. Si Samory arrive à prendre Sikasso, nous sommes perdus ; mais nous lutterons, et avant qu'il prenne nos femmes et nos enfants, il faut que nous lui tuions quelques centaines de soldats. Si nous faisons la paix, c'est pire : nos femmes et nos enfants seront vendus pour des chevaux et nous ne serons pas vengés. Quand les blancs de Bamako verront nos femmes et nos enfants passer le fleuve, ils pourront dire: c'est nous Français qui avons fait cela.

Ah ! Si les Français étaient venus il y a trois ou quatre ans, nous aurions été contents de leur donner notre pays et Tiéba aussi. Il est vrai que vous n'avez pas aidé Samory avec des soldats, mais vous avez fait plus de mal en emmenant son fils en France. » (54/B/)

Nous retracerons plus loin cette lutte entre Samory et Tiéba, roi de Sikasso à l'occasion de la signature, par Péroz, du traité de Bissandougou en 1887.

En 1891, la mission Péroz auprès du roi de Sikasso fut sans doute frappée d'une certaine et légitime suspicion, étant donné le rôle qui avait été le sien auprès de son ennemi Samory

Indiquons par ailleurs qu'à cette occasion, donc quelques années plus tard, de retour au Soudan, le capitaine Péroz ne partageait pas les idées du nouveau maître du Soudan, le colonel Archinard. Il eut toutefois l'occasion de renouer avec son goût pour la diplomatie, en remplissant une mission auprès du roi de Sikasso, Tiéba, adversaire résolu de l'Almamy depuis des années. Cet épisode sera évoqué plus loin.

Nous retrouverons la trace du prince Karamoko, en 1887, lors du passage du même Binger dans les Etats de Samory, alors qu'il accomplissait son voyage d'exploration entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Il y assura son ravitaillement.

Indiquons au lecteur que le prince Karamoko avait profité de son passage à Saint Louis pour se procurer, à son retour, sept ou huit fusils Kropatchek, les nouveaux fusils à répétition et à tir rapide, dont l'Almamy fit le plus grand profit par la suite.

Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, avec le nouveau commandant supérieur Archinard, la paix céda la place à la guerre, et Karamoko se trouva avec son armée, aux premières loges des combats contre les troupes coloniales.

Lors de sa dernière campagne au Soudan, en 1891-1892, Péroz l'eut en face de lui à maintes reprises, cette fois comme adversaire, notamment dans le massif du Toukouro.

La fin tragique de Karamoko

Le prince Karamoko connut d'ailleurs une fin tragique, à la manière du Samory cruel que certains mémorialistes ne se sont pas fait faute de décrire.

Les circonstances de la mort du prince Karamoko ne sont pas claires et c'est sans doute l'historien Person qui les décrit le mieux, mais en faisant appel à la tradition orale, dans ses implications africaines inextricables.

Ce qui est établi, c'est le retour de Karamoko, en 1888, dans l'Ouassoulou en révolte, le cœur des Etats de Samory, alors que celui-ci subissait des échecs devant Sikasso, et que la plupart de ses Etats connaissaient les mêmes troubles. Karamoko mata la révolte, et se retrouva en première ligne, contre les Français, au cours de la campagne Humbert. **Au fur et à mesure des années, et dans la perspective d'une fuite de Samory vers l'est, le prince se trouva, bon gré, mal gré, le représentant des pacifistes dans la cour de l'Almamy.**

Il n'était plus l'héritier désigné de Samory.

Dans les années 1893-1894, il eut des contacts avec les postes français, des lettres ont été ou auraient été échangées, d'après lesquelles Karamoko envisageait de rallier le camp français. Il est avéré que ces contacts existèrent et que Samory fut informé d'une partie d'entre eux. Le prince fut convoqué à la cour et son procès instruit.

L'Almamy ordonna de « l'emmurer dans une case et de l'affamer progressivement. Au bout d'un mois, il trouva son fils toujours aussi obstiné et le laissa mourir de faim. » (1506/P)

L'historien Person intitule très curieusement l'avant dernier paragraphe de son chapitre, « Mort d'un orgueilleux », et celui du dernier paragraphe, « Refus des compromis. »

Je ne suis pas sûr que le premier sous-titre donne la bonne dénomination de la décision de Samory, alors qu'elle ajoute un élément à charge dans le dossier de la cruauté de l'Almamy.

Et en contrepoint, la tradition africaine, celle du traditionaliste Fofana (83/Fo) :

« *Écoutons Djéli Kaba Soumano qui dit tenir ces informations d'un descendant de Tassili-Mangan :*

--- *Le programme de visite du jeune prince d'une vingtaine d'années (à Paris) avait été élaboré avec soin. Affublé d'uniformes militaires avec des parements rutilants de dorure, Djaoulèn-Karamo fut promené de revue de troupes en revues de troupes, visitant arsenal après arsenal.*

Il eut même le privilège d'assister à des exercices de combat. On le familiarisa avec le maniement de quelques armes perfectionnées ; avec les longues-vues on lui permit de voir loin, très loin !

Djaoulèn-Karamo en revint profondément marqué, l'esprit totalement bouleversé ; ses nuits étaient souvent troublées de cauchemars.

A son retour à Bissandougou son comportement ne pouvait traduire qu'un tel état d'esprit.

C'est pourquoi Djaoulèn-Karamo n'hésita pas à déclarer publiquement la vanité de la lutte que son père soutenait contre les troupes d'invasion coloniales, et ce, en présence du capitaine Péroz.

Cependant tenir de tels propos devant son père qu'il vénérât pourtant, devant les grands dignitaires de l'empire, devant ses frères dont il devait craindre le mépris et les sarcasmes relevait d'un comportement considéré comme « profondément pervers » à l'aune des normes de la tradition.

Djaoulèn-karamo aurait certainement mieux fait de s'en ouvrir confidentiellement à son père.

Ses propos ayant eu un effet démobilisateur sur le moral des sofas, il tomba en disgrâce. »

Plus loin, (107,108/F) Fofana écrivait :

« *Une lettre du capitaine Loyer à Djaoulèn-Karamo, interceptée par Kunadi-Kèlèba constituait la pièce maîtresse de l'accusation.*

Conscient de la gravité de l'affaire, l'Almamy dirigea l'instruction en personne. Il s'agissait en l'occurrence de connaître la teneur de la lettre envoyée par le prince à l'officier français.

Djaoulène-Karamo muré dans sa case, s'obstinait à garder le secret, se contentant de répéter qu'il ne se souvenait plus de la teneur de son message. Il avait choisi de mourir plutôt que de dévoiler son secret...

Il mourut d'inanition en avril 1894.

Belle litote de la part de l'auteur!

Sources : (F) : Frey : une campagne dans le Haut Sénégal – (P) : Person : Samory – (TM): Tour du Monde – (AN) : Au Niger : Péroz – (B) : Binger : du Niger au golfe de Guinée - (Fo) : Fofana : l'Almamy Samory Touré, avec le concours de Dieli Kaba Soumana, griot très populaire en Guinée. Sa mémoire phénoménale lui avait permis de se constituer un répertoire où tout le monde, petits et grands, riches comme pauvres, trouvait son compte. Décédé en novembre 1985 (133/Fo)

Chapitre 9

En 1887, au Soudan, Péroz négocie un traité de « protectorat » avec l'Empereur Samory

La mission diplomatique de l'Ouassoulou

En 1886, le gouvernement avait décidé d'envoyer une deuxième mission auprès de Samory, la mission de l'Ouassoulou, dirigée par le capitaine Péroz, en vue de lui faire accepter un véritable traité de « protectorat », en complément donc du premier traité de Keniebakoura, que le capitaine avait qualifié de *boiteux*.

« La base du (de ce) traité devait être l'abandon par Samory de la rive gauche du Niger ; malheureusement, la duplicité de ce dernier fut cause que cette mission ne pût rapporter de son voyage à Kéniébakoura, sur les bords du grand fleuve, que le prince Karamoko, qui a eu son heure de célébrité à Paris, en 1886, et une convention qui, loin, de nous donner satisfaction, confirmait en quelque sorte les droits du chef noir sur le Bouré et le Manding. Accepter un pareil traité, c'était nous fermer à jamais la navigation du fleuve supérieur, étouffer à sa naissance même la prospérité future de nos établissements de Niagassola et de Bamakou. » (12/AS)

La nouvelle possession du Haut Sénégal était d'ores et déjà bien en place avec cinq postes militaires entre le Sénégal et le Niger, reliés entre eux par des lignes télégraphiques, six cercles administratifs, une piste de liaison Kayes Bamako, et une ligne de chemin de fer allant déjà de Kayes à Diamou,

En parlant de l'attitude de Samory à l'égard de la France, Péroz écrivait :

« Il ne comprenait pas, que loin de le traiter d'égal à égal, ce qu'il admettait tout au plus, nous nous posions officiellement à ses yeux en protecteurs et lui parlions presque en maîtres. Pour l'amener à composition, il était indispensable que nous arrivions à le persuader de la maigre importance de son empire et de ses ressources comparées à celles de la France, à son armée, à ses richesses.

Le voyage de son fils préféré à Paris amena pleinement ce résultat... et à son retour, l'Almamy fut vite édifié sur notre puissance et sur la folie qu'il y aurait à nous résister. » (27/AS)

Il n'empêche qu'une fois arrivé dans sa capitale de Bissandougou, Péroz trouva un Samory « *d'esprit très subtil et sagace, absolument rebelle à toute modification du traité.* »

Péroz décrit bien dans son livre la mécanique des conquêtes, l'enchaînement des événements, et en arrière-plan, la rivalité permanente entre les Français et les Anglais solidement installés en Sierra Léone.

Les instructions de Gallieni

Le 4 décembre 1886, Gallieni recevait la lettre autographe que l'amiral Aube, ministre de la Marine, adressait à Samory pour accréditer la mission Péroz auprès de lui, et donnait à ce dernier ses instructions :

« En résumé, mon cher capitaine, vous ne perdrez pas de vue que du succès de votre mission dépend la sécurité de nos possessions dans le Haut Niger et dans la vallée du Bakhoy. Vous avez une influence personnelle considérable sur l'Almamy

émir Samory, sur son fils Karamoko, et sur son entourage. D'autre part l'administration des colonies a mis à votre disposition des cadeaux et des moyens d'action importants. Je ne doute pas que vous ne répondiez à la confiance mise en vous et que vous rendiez à notre pays le nouveau service d'assurer de façon définitive et avantageuse nos relations avec l'Almamy émir. Je ne vous ai pas caché mes appréhensions au sujet de sa sincérité et des dangers, qu'à un moment donné, pourraient nous faire courir ses progrès vers le nord et l'ouest. C'est à vous à prévoir cette éventualité. Vous avez certainement une tâche délicate à remplir, surtout après les paroles imprudentes prononcées dans l'entrevue dernière devant le souverain du Ouassoulou. Mais en agissant finement, sans brusquerie, j'estime que vous pourrez arriver à faire admettre à l'Almamy Samory le nouvel ordre des choses.

En terminant, je vous répète, mon cher capitaine, que nous comptons absolument sur vous pour tout ce qui concerne nos relations avec l'Almamy émir. Je vous adresse mes vœux les plus sincères, ne doutant pas qu'avec la parfaite connaissance que vous avez des chefs indigènes, vous ne parveniez à vaincre les scrupules de Samory. Je vous ai d'ailleurs autorisé à emmener avec vous deux de nos meilleurs officiers du Soudan français. Vous aurez à utiliser leurs aptitudes. Enfin, vous aurez rendu un réel service à votre pays si vous remplissez la tâche multiple qui vous est confiée. » (103/AS)

Indiquons au lecteur que le fils de l'amiral Aube sera tué par les Touaregs lors de la folle prise de Tombouctou par le lieutenant de vaisseau Boiteux, en décembre 1893.

Le 29 novembre 1886, au matin, le capitaine Péroz quittait Kayes avec une petite escorte, en compagnie du docteur Fras et du lieutenant Plas. Outre sa mission médicale, le premier avait une mission très variée de recueil d'informations portant aussi bien sur l'anthropologie, la botanique, la géologie, que la santé ! Alors que le deuxième était chargé d'assurer la bonne marche du convoi, tout en procédant aux relevés topographiques de la route suivie, ... **et en faisant des photographies ! Car nous étions déjà entrés dans le siècle de la photographie, en Afrique y compris !**

La mission du lieutenant Plat était lourde et difficile, comme le notait Péroz :

« A l'arrivée au campement, alors que tout le monde se repose des fatigues de la marche, il faut qu'il traduise sur la carte notes et observations et qu'il passe la soirée penché sur sa table, suant sang et eau par quarante degrés de chaleur, à dessiner son itinéraire. Tel est du moins le rôle de l'explorateur consciencieux qui veut rapporter de ses voyages une carte sérieuse et non des itinéraires faits d'approximation et destinés à être controuvés à chaque contrôle ultérieur. » (107/AS)

Commentaire :

L'extrait de la lettre de Gallieni est intéressant comme échantillon des instructions qu'il donnait à ses collaborateurs, toujours précises et bien rédigées.

Le texte souligne les atouts et qualités qu'il reconnaissait à son chef de mission pour accomplir une mission diplomatique particulièrement délicate.

De nos jours, on peut être étonné de voir des officiers conduire de telles missions, mais la chose était très fréquente dans l'Afrique de l'époque. Et comme nous l'avons vu, la diplomatie africaine du « protectorat », à la mode du Congrès de Berlin, était étrange.

Enfin la lettre reconnaît à nouveau l'importance du cadeau dans les relations politiques avec les chefs de villages ou d'états, comme cela a déjà été signalé.

Ces considérations préalables faites, **nous convions notre lecteur à partager le parcours géographique, politique, et ethnologique que le capitaine Péroz fit, pour aller de Kayes à Bissandougou, de découverte en découverte, jusqu'à celle de l'empire de Samory.**

Son récit est en effet plus intéressant par la description de l'Empire de Samory, de l'homme lui-même, de son palais, de sa cour, de son armée, et de son organisation administrative et judiciaire, sans doute une des premières, sinon la première, que par celle de ses résultats politiques.

Le protectorat français sur l'Empire de Samory ne fut en effet qu'une étape tout à fait éphémère dans le processus de conquête française en Afrique de l'Ouest. Mais à sa lecture, et à ses observations, on comprend que Péroz ait défendu la solution du « protectorat », avec toutes les ambiguïtés qui affectaient le sens de ce terme, car Samory était incontestablement un homme exceptionnel, grand chef de guerre et grand chef politique, exceptionnel aussi par sa sagesse et la cruauté de son pouvoir.

La route de Bissandougou

De retour de son voyage en France, le prince Karamoko était déjà parti pour rejoindre son père à Bissandougou, mais il ne se pressait pas, et cherchait tous les prétextes possibles pour en retarder la date. Il voulait y faire une entrée triomphale en compagnie du capitaine Péroz, le chef de la mission, hypothèse que ce dernier refusait naturellement

Sa mission diplomatique aurait alors perdu son caractère d'ambassade, et aurait été interprétée comme l'escorte d'honneur d'un prince, de retour dans les Etats de son père.

« Une sorte de joute de lenteur vraiment préjudiciable à nos intérêts par le retard qu'elle apportait à l'ouverture des négociations, allait donc s'engager entre Karamoko et moi. (86/AS)...

Enfin son père, apprenant qu'il était de retour depuis longtemps dans le Soudan français, et s'impatientant de ces retards qu'il ne comprenait pas, lui dépêcha l'ordre de venir le rejoindre à grandes étapes. » (87/AS)

Péroz emmenait avec lui, en plus des deux officiers déjà cités, un interprète, cinq spahis noirs, et huit tirailleurs sénégalais, donc une escorte modeste, mais capable, comme nous le verrons de se revêtir, dans les grandes occasions, de toutes ses chamarrures... Plus un cuisinier et des domestiques.

Ils disposaient de cinq chevaux, de cinq mulets de bât et de quarante-huit ânes, car il fallait transporter, outre leur ravitaillement et leur matériel de campement, tous les cadeaux de la mission, et ils étaient nombreux.

Précisons que cette mission, dans sa composition et ses effectifs, n'avait rien à voir avec les fameuses colonnes militaires qui animaient chaque année le Haut Sénégal et le Soudan, colonnes de plusieurs centaines, et quelquefois de milliers de tirailleurs et de porteurs, accompagnés de leurs femmes, ressemblant plus aux légions romaines qu'aux armées modernes.

Elle était comparable à beaucoup de missions d'exploration, souvent dirigées par des officiers, qui se sont succédées en Afrique, celles antérieures de Mage ou de Gallieni vers Ahmadou, l'Almamy de Ségou, ou celle postérieure de Binger qui traversa toute l'Afrique de l'Ouest de la côte atlantique à celle de la Côte d'Ivoire, dans les années 1887, 1888, 1889. Au cours de ce long voyage, Binger rencontra successivement Samory et Tiéba, le roi de Sikasso.

Le 29 novembre au matin, la mission prit donc le train jusqu'à Diamou :

« Mais quel chemin de fer, quelles machines, quel matériel ! » (95/AS)

Le lecteur se rappellera le récit que fit Péroz de l'autre voyage amusant que fit le capitaine Louvel en 1884, voyage déjà évoqué.

Le capitaine notait alors que la situation s'était bien améliorée depuis, et que le voyageur qui s'embarquait à Kayes de bon matin avait maintenant presque la certitude d'arriver à Diamou pour déjeuner.

L'auteur rappelle également que l'état sanitaire s'était beaucoup amélioré et qu'on ne connaissait plus en 1886 les hécatombes des années passées.

Sur la route de Bafoulabé, Péroz raconte sa chasse au lion, chasse qui ressembla beaucoup à celle de Tartarin de Tarascon, au cours de laquelle il se perdit purement et simplement. Il ne put retrouver son campement qu'en tirant quelques cartouches de signalement.

En plein Soudan

Le 9 décembre, la mission arrivait à Bafoulabé :

« De ce jour, nous sommes en plein Soudan ; la nature, les habitants, leurs mœurs, tout diffère du haut Sénégal, que de nombreux explorateurs ont décrit depuis tantôt une vingtaine d'années. » (116/AS)

L'auteur rappelle que l'année passée, amenant Karamoko à Kayes, il avait tué un énorme hippopotame, mais le lecteur sera sans doute plus intéressé par sa rencontre avec une caravane de diulhas, la corporation dont était issu Samory.

« A peine en route, nous avons rencontré une longue procession de marchands colporteurs, diuhlas, suivis de leurs femmes. Pendant que ces messieurs marchent tout à l'aise, les mains ballantes, le large chapeau sur la tête et le fusil sur l'épaule la crosse en arrière, leurs épouses ploient sous le faix d'énormes fardeaux placés en équilibre sur leurs têtes ; les bébés qu'elles allaitent, et dont presque toutes sont pourvues, sont soutenus sur les reins de leur mère par une large bande d'étoffe ; ils ballottent endormis deçà, delà, leurs petites têtes crépues rejetées en arrière dans un balancement cadavérique ; c'est ici la coutume : foin de galanterie. Aux hommes les doux loisirs, aux femmes les pesants fardeaux, les durs labeurs, sans que les devoirs conjugaux soient en rien amoindris. Couper du bois dans la forêt voisine, puiser de l'eau au ruisseau le plus proche, préparer la cuisine, pourvoir la couche de leurs maîtres et seigneurs d'herbes abondantes et fraîches, tels seront les délassements à l'arrivée au campement.

Les malheureuses n'ont pas même la ressource de la coquetterie pour amadouer leurs tyrans... » (126/AS)

Péroz, « féministe » avant l'heure, comme a pu le constater le lecteur, mais également ethnologue aussi avant l'heure, car l'ethnologie était encore balbutiante.

Les femmes

Mais plus loin, l'auteur précisait son propos :

« La femme malinkèse est très rarement maltraitée, peu rudoyée, et la qualité de mère la fait respecter à l'égal d'une madone ; toutefois aucun labeur, même des plus durs, ne lui est épargné. Elle occupe peu de place au foyer où le maître de la maison la considère simplement comme la mère de ses enfants et une domestique de confiance soumise et résistant aux plus rudes fatigues. Cependant, les femmes des chefs de cases (les chefs de famille) riches n'ont généralement guère d'autres occupations que la culture et l'arrosage des jardins. Ce travail est encore assez pénible, à cause de la façon rudimentaire dont on puise l'eau avec une calebasse dans les puits, mais enfin c'est le seul, avec la préparation de la nourriture du maître

Malgré ces travaux manuels nombreux, elles sont toujours, et sur elles-mêmes et sur leurs vêtements d'une propreté parfaite...

Tout étranger, arrivant à midi près d'un village, peut voir se renouveler à son profit la scène de Nausicaa et de ses suivantes, quittant leurs gais ébats dans l'onde pour courir au-devant du voyageur altéré, et, dans leur précipitation à éteindre la soif, oubliant de remettre leurs vêtements qu'elles avaient étendus sur l'herbe pour les faire sécher. »

Le paradis donc ! Avant le péché d'Adam et Eve !

Je ne suis pas persuadé que le voyageur ait pu faire, à la même époque, ce même constat de propreté, dans nos campagnes françaises les plus reculées, de Franche Comté ou d'Auvergne... A Bissandougou, Péroz fut également frappé par la propreté des personnes et des lieux. A la fin du siècle, le commandant Toutée fit les mêmes remarques lors de la mission qu'il conduisit, en 1894, de Cotonou, au Dahomey, jusqu'à Zinder, lors de son passage dans les sultanats du Niger.

Péroz décrivait aussi en détail l'habillement des hommes et des femmes Malinké, leurs coiffures et leurs bijoux. Les chapelets des griots qui leur servaient à faire leurs comptes, les fusils à pierre à un ou deux coups.

La philosophie de la vie des Malinkés

L'auteur s'attardait aussi sur la philosophie de la vie des Malinkés :

« A la façon dont ils envisageaient la vie, ils n'avaient plus rien à désirer lorsqu'ils possédaient une case, une ou deux femmes, un fusil, quelques captifs, une vache, de rares moutons et assez de mil dans leurs greniers pour préparer le couscous quotidien, et de temps en temps à autre une calebasse de dolo (la bière de mil). Leur grand luxe était un morceau de guinée ou de calicot transformé en boubou et jeté par-dessus les vêtements que les captifs leur avaient tissés à leurs moments perdus ; une couverture légère dans laquelle ils se roulaient la nuit, et avec laquelle ils paradaient aux grands jours constituait le summum du confort.

Les Européens, de même que tous les peuples civilisés, cherchent à amasser beaucoup d'argent pour acheter... Mais les jouissances de la civilisation, les besoins qu'elle crée sont inconnus des malinkés. (135/AS)...

Pourquoi lui dites-vous qu'à telle date, à telle heure, il devra faire ceci ou cela ? Oh ! Que de tracas ! Cette date, ce jour, cette heure sont loin ; pourquoi y songer ? Dormons jusque-là, et puis nous verrons. Quel besoin continuel de regarder dans l'avenir ? (137/AS)...

Que les blancs soient les bienvenus ! La terre est assez grande pour tous ! Mais qu'ils ne nous demandent rien, surtout pas de travail, pas de soucis ; qu'ils ne nous jettent pas toujours le fastidieux « demain » à la tête, et nous laissent notre quiétude ! (138/AS)...

Que faire pour secouer cette torpeur ?...

Dans cette transformation du Malinké, la femme sera notre grand auxiliaire. »

A nouveau donc, le rôle et la condition de la femme évoquée par l'auteur, qui rappelons-le tout de même, était un capitaine de l'infanterie de marine ! Mais le capitaine ne précisait pas sa pensée à ce sujet, et c'est bien dommage.

Beaucoup d'explorateurs auraient sans doute partagé ces observations faites sur la philosophie de la vie des Malinkés avec celle d'autres peuples d'Afrique ou d'Océanie.

A la rencontre du souvenir de Mungo Park

La mission arrivait à Goniokory :

« Nous campons à dix heures sous le traditionnel fromager où, quatre-vingt-treize ans plus tôt, Mungo Park se remettait des émotions que lui avait procurées le passage du Bakhoy, extrêmement rapide et dangereux devant Goniokory. Le colonel Gallieni, dans sa relation de voyage, rapporte avoir rencontré dans un village un vieillard qui se rappelait avoir vu, étant enfant, le célèbre explorateur anglais ; aujourd'hui il a disparu et toute tradition concernant Mungo Park s'est éteinte avec lui. (140/AS)

Mungo Park avait été en effet le premier explorateur à atteindre le fleuve Niger.

A la nuit tombante, la mission eut la visite d'un vétérinaire militaire qu'elle garda à sa table. Fut débouchée en son honneur... « Une des cinquante bouteilles de bordeaux que nous tenons en réserve en cas de maladie grave. »

Péroz fait alors état des difficultés que rencontrait Samory pour faire respecter son interdiction de fabrication et de consommation du dolo dans cette région fétichiste, comme contraire au Coran.

Le 30 décembre, Péroz reçoit la visite d'un marabout de la suite de Karamoko qui lui rapporte les propos qu'aurait tenu Samory :

« Si Pérosi vient, tout s'arrangera facilement entre les Français et moi, car je lui accorderai tout ce qu'il me demandera. (166/AS) Pérosi, c'est ainsi qu'ils prononcent mon nom.

Péroz rappelait ses combats de Niagassola avec l'Almamy :

« Bientôt nous allons nous retrouver face à face dans des conditions toutes différentes ; tous deux nous devons finasser et user de mille roueries pour nous tromper. Il serait étonnant qu'une amitié qui n'a pour origine que des procédés loyaux de part et d'autre résistât à une pareille épreuve. »

La légende de Famakho

Le même marabout lui raconta une histoire typique de l'exercice du pouvoir de Samory lorsqu'il suspectait l'un de ses subordonnés de désobéissance. Il s'agissait du chef de guerre Famakho qui commandait une de ses armées en face du nouveau poste de Bamako.

Mais la même histoire est tout aussi typique des fables qui couraient, et qui courent peut être encore dans l'historiographie africaine. En effet, l'année d'après, le capitaine Binger, lors de son voyage d'exploration Sénégal -Côte d'Ivoire, rencontra le même général, en chair et en os, au siège de Sikasso. Et il ne s'agissait pas d'un nouveau fétiche !

« Ce général brûlait du désir de voir de près notre fort et les Européens qui l'habitaient. Cédant à sa curiosité, il se rendit à Bamakou en grand appareil, sous prétexte de visite de haute convenance. Il y fut choyé et fêté par le commandant d'alors, le capitaine Valet.

Il avait négligé, avant de passer le fleuve, d'en demander l'autorisation à Samory, son maître. »

De retour dans sa résidence après avoir fait une visite à Bissandougou, il reçut la visite d'un chef des sofas de la garde du souverain, et alors qu'ils étaient ensemble dans sa case, un captif se présenta :

« En entrant dans la chambre où se tenaient les deux amis, il ferme la porte et se couche d'abord humblement aux pieds de Famakho ; puis se relevant et portant la main à son front pour le saluer, il lui expose longuement, dans le style imagé dont les Soudaniens ont le secret, que l'Almamy-émir, chef des croyants, roi du Ouassoulou et des pays qui sont aux quatre points cardinaux de cette région, a voulu récompenser d'une façon éclatante les brillants services de son chef d'armée ;

c'est pourquoi il l'a envoyé lui, misérable, pour lui apporter ce splendide fusil à deux coups incrusté d'argent et d'ivoire, afin que sa pauvreté mette en relief toute la richesse du royal présent

Les yeux de Famakho brillaient d'orgueil et de bonheur ; il aurait voulu tenir immédiatement en main cette belle arme et l'admirer. Mais, dans les pays mandingues, telle n'est pas la coutume. A l'annonce d'un cadeau, quelque riche qu'il soit, un chef digne de ce nom doit rester impassible et ne pas y porter la main ; il ne doit pas paraître le voir, et l'étiquette veut qu'il continue à converser avec une parfaite indifférence. Un homme de sa suite prend alors le cadeau ; au bout d'un moment tout le monde se lève, et bien enfermé dans le coin le plus reculé de sa maison, entouré de ses familiers, il peut enfin l'examiner tout à loisir et en discuter la valeur.

C'est en raison de ces usages que pendant que Famakho remerciait l'envoyé du maître, son ami le chef des sofas prit le fusil ; mais à peine le tenait-il depuis un instant qu'une détonation retentissait. Famakho, la tête fracassée, roulait dans un coin de la chambre.

Du dehors on avait entendu ce coup de feu sans l'expliquer, et tous les regards étaient tendus vers la porte close. Presque aussitôt, on en vit sortir le meurtrier impassible, tenant à la main le fusil encore fumant. D'une geste il fit appréhender au corps l'envoyé de l'Almamy tout tremblant d'épouvante, puis, rompant le profond silence qui régnait autour de lui, il dit :

« Famakho était un grand guerrier et un grand chef ; il est mort. Que Dieu et Mahomet l'aient en aide. Notre père lui avait envoyé cette arme pour le récompenser de sa valeur, mais elle était chargée, et en faisant jouer les batteries, elle a tué votre général. Notre père lui avait dit : « Famakho, prends garde aux cadeaux, les cadeaux tuent. Famakho est mort. Notre père est un grand prophète...

Le lendemain, le captif de Bissandougou subit la décollation en grande pompe, devant toute l'armée, pour avoir été cause par son imprudence de la mort de Famakho.

On devine sans peine la vérité dans cette sanglante comédie. » (172/AS)

Commentaire :

Péroz est ici le conteur d'un crime ou d'une exécution, c'est selon, et un bon conteur au second degré, puisqu'il tient les faits de la bouche d'un marabout de l'entourage de Karamoko, mais les faits évoqués ne semblent pas avoir existé, comme nous l'avons noté plus haut.

Alors, l'auteur s'est-il prêté au jeu de cette affabulation à l'africaine proche de la réalité des méthodes de commandement de l'Almamy, telles qu'il les décrira ensuite?

A Kita, la mission parade

Le capitaine Péroz entra à Kita le 1^{er} janvier 1887, poste situé à quatre-vingt kilomètres environ de Niagassola. Il y fit son entrée après avoir fait revêtir par la mission ses tenues les plus brillantes pour frapper l'imagination des espions de Samory.

« En tête, les spahis escortant le guidon tricolore tout étincelant de ses broderies d'argent, leurs amples manteaux rouges, le scintillement de leurs longs sabres ; derrière, les officiers de la mission dans leurs costumes sombres sur lequel tranche l'or des aiguillettes, et en avant du lieutenant, l'interprète, la tête couverte d'un bonnet brodé, le corps drapé dans un vaste cafetan noir découvrant un boubou d'une éblouissante blancheur s'étalant en mille plis sur une jupe écarlate dont la

couleur tranche sur ses hautes bottes noires ; puis les tirailleurs en grande tenue avec leurs chéchias rouges autour desquels s'enroulent le turban blanc, habillés de la veste et du pantalon arabe de drap noir soutaché de jonquille, ceints de la large ceinture rouge et bien chaussés de leurs souliers surmontés de guêtres blanches.

Bien loin en arrière suit le convoi présentant de larges taches blanches et bleues produites par les vêtements tout neufs de nos convoyeurs, qui transforment la prairie verte en un champ de gigantesques pâquerettes et d'immenses bluets. »

Je n'ai bien sûr pas résisté au plaisir de citer cette description colorée de l'auteur, mais ceux qui ont servi sous ses ordres savaient quel prix il attachait à la tenue, pour lui-même et pour ses soldats, quelles que soient les circonstances. Sur le Niger, en 1901, dans le désert, son comportement n'avait pas changé : chaque matin, il faisait son apparition tout de blanc et impeccablement habillé.

Il savait qu'il fallait frapper les esprits des amis ou des adversaires.

Première répétition de l'arrivée officielle de la mission à Bissandougou, la troisième, laquelle sera précédée d'une deuxième, à Niagassola, terrain de ses exploits militaires en 1885 et 1886.

Les captifs

L'auteur décrivait le fort de Kita et sa région, mais aussi le trafic des captifs :

« Les captifs, qui sont la grande marchandise d'échange du Soudan, y abondent et se vendent à une portée de fusil du fort. L'autorité ferme les yeux sur ce trafic, car nous n'arriverons à repeupler le pays qu'en autorisant, pendant plusieurs années encore, les caravanes à se débarrasser de leurs captifs sur notre territoire où ils deviennent des agriculteurs, et des hommes libres après une génération.

A l'époque de théories philanthropiques où nous vivons, pareille tolérance paraît inconcevable, presque immorale. Mais si on examine la question en toute connaissance de cause, avec les yeux de la saine raison et non avec une sentimentalité aveugle, on approuve hautement cette façon d'agir.

Le captif, chez les malinkés, n'est nullement, en effet, le malheureux que les romantiques de 1810 nous ont dépeint courbé tout sanglant sous le fouet des commandeurs des Antilles

Certes, tant qu'il est conduit comme un bétail de prix de marché en marché, un lourd ballot sur la tête, sa situation n'a rien d'enviable ; quoiqu'il soit absolument faux de le représenter enchaîné à plusieurs malheureux, marchant à la file indienne, roués de coups lorsqu'ils s'arrêtent. Tant que le captif n'essaye pas de prendre la fuite, on ne lui inflige aucun mauvais traitement ; somme toute, sa situation, dans cette phase de son existence est fort semblable, à la rémunération du travail près, à celle des porteurs ou des coolies que l'administration emploie aux colonies par réquisition.

Dès qu'il arrive en territoire français, il trouve immédiatement preneur et est vendu à un homme du pays. Sa vie change alors, comme par enchantement. Il est attaché à la maison de son maître un peu à la façon des anciens domestiques dans nos campagnes. » (186/AS)

Commentaire :

Ce témoignage est intéressant, en cela qu'il décrit la situation générale des captifs soudanais de cette époque, y compris ceux de Samory. Que pouvait faire l'autorité militaire face à ce défi ? Pas grand-chose, c'est vrai, et ce type d'appréciation pose dans sa totalité la question du respect ou de

l'abolition de coutumes inacceptables. Et dans le fil de ce type de réflexion, celle du statut des soudanais.

Le statut des captifs de l'époque en faisait des marchandises, donc des esclaves, et les razzias fréquentes entre adversaires alimentaient le trafic des captifs contre de l'or, du sel, ou des armes. Samory avait besoin de ces captifs, pas uniquement pour le recrutement de ses armées, l'entretien de ses terres, mais aussi pour les échanger contre des chevaux du Soudan ou des armes de la Sierra Léone.

L'historien Person écrivait (p.929) « Il faut donc nous rendre à l'évidence, Samory n'était pas un marchand d'esclaves, mais un souverain africain du XIXème siècle. »

Il observait toutefois dans la même page : « Il reste que le commerce des esclaves gardait une place notable dans l'économie de son Empire comme dans celle de tous les Etats contemporains. »

Afin d'éviter l'interdiction du commerce des esclaves par les Anglais de Sierra Léone, Samory échangeait des captifs, c'est-à-dire des esclaves, contre des bœufs, dont la vente servait à l'achat de fusils à Freetown. Dans le nord du Soudan, il échangeait des captifs contre du sel, des chevaux, ou des noix de kola. A titre d'exemple, les termes de l'échange ont varié entre 6 à 10 captifs pour un cheval.

Alpha Oumar Konaré fait état dans son livre « Sikasso » du rapport de 8 à 9 captifs pour un cheval, et de 2 captifs pour 1 fusil. (40/AOM)

Person estimait lui-même que Samory avait vendu de l'ordre de 70.000 captifs.

Tout aurait donc été parfait, s'il n'y avait pas eu deux sortes de captifs, les captifs de case, attachés à la maison d'un maître, et les esclaves de guerre, à la suite d'une razzia ou d'un combat, mais certains commentateurs auront bon ergoter, il s'agissait bien d'une des formes de l'esclavage, qui persistait en Afrique.

Sur la route de Niagassola, la mission rencontra d'ailleurs, à deux reprises, des convois de captifs venant du Ouassoulou, une première fois, une caravane de quarante-cinq captifs, allant à Kita, surtout des femmes et des enfants, puis plus loin, une deuxième caravane du même genre.

Le récit de Péroz fourmille d'observations concrètes sur la géographie, la géologie et la botanique, les ressources agricoles des régions traversées et de descriptions de ses différents campements, dont certains, qu'il décrivait comme enchanteurs.

Il arrive sur les terres du royaume de Niagassola et se pose la question de savoir si le vieux roi Mamby l'a déjà oublié, ainsi que ses sujets. Le vieux roi est le fils d'une lignée de rois célèbres du Manding, une lignée qui a été dépouillée de ses terres et attributs de pouvoir par la montée en puissance de l'empire de Samory.

Il sera vite dé trompé par le formidable accueil qui lui fut fait lors de l'entrée triomphale de la mission, suivie d'un long palabre avec le roi et sa cour, et l'échange de nombreux cadeaux que Péroz avait apporté en remerciement des services rendus dans un passé encore récent, celui de ses affrontements avec l'Almamy.

La chanson des griots

La chanson que chantèrent les griots du roi pour saluer son arrivée est un témoignage intéressant sur l'audience que Péroz, l'ancien chef du fort, avait conservé au sein de la population de Niagassola :

« Le voilà notre chef blanc !

Il a l'œil et l'oreille du maître qui commande aux deux grandes rivières.

Cette terre où il a construit sa case est à lui ;

*Les hommes qui la cultivent sont ses hommes ;
 Car il les a sauvés !
 Ils lui apportent leur plus beau mouton,
 Car il est leur chef !
 Il porte un sabre d'argent ;
 Le jour du combat, il le tient à la main,
 Il dédaigne le fusil et marche devant ses tirailleurs,
 Tous les chefs noirs le mettent en joue,
 Tous les chefs noirs tirent sur lui,
 Il marche devant ses tirailleurs ;
 Sa poudre a fait un trou dans le tata,
 Comme le feu qui tombe d'en haut,
 Qui jette les cases à terre !
 Vingt hommes peuvent passer par le trou
 Cent fusils le défendent ;
 Il marche devant ses tirailleurs ;
 Il pénètre le premier dans le tata,
 Cent fusils tirent sur lui,
 Mais l'éclat de son sabre fait fuir tous les guerriers ! »*

Avant de passer le Niger, et de recevoir l'autorisation de Samory pour pouvoir le faire, Péroz recueille deux sortes d'informations intéressantes sur la situation de son empire.

La première éclaire parfaitement la problématique culturelle et religieuse de l'époque, dans le Manding, entre les populations animistes et les populations islamisées, le plus souvent de façon récente et superficielle, en fonction des guerres et des Etats dominants. On retrouvait curieusement sur le Niger la doctrine de la monarchie française quant à l'identité nécessaire, quasi divine, entre la religion du prince et celle de son peuple.

Coran ou coutumes animistes ?

Dans beaucoup d'Etats, la religion musulmane n'était qu'un vernis et le nouveau commandeur des croyants avait beaucoup de mal à faire respecter les versets du Coran, l'interdiction de l'alcool et des cultes animistes traditionnels.

Samory rencontra ce type de difficulté avec son propre père :

« Son père, Lakhanfia-Touré, aurait, malgré sa défense formelle, sacrifié aux arbres du bois sacré de Sanankoro, et il aurait commis cet acte de fétichisme devant toute la population de la ville. Un pareil scandale devait porter, comme on le conçoit aisément, un tort notable au prestige de Samory, chef des croyants et élu de Dieu. Aussi, l'Almamy, pour le punir de son idolâtrie, venait, disait-on, de le dépouiller de tous ses biens et de le réduire à un état voisin de la misère, semblable à celui où il se trouvait avant les hautes destinées de son fils. » (320(AS))

C'était le symbole d'une première ligne de fracture politique et religieuse qui existait avant ces faits, mais que Samory n'a jamais réussi à réduire, tout au long de son règne, et qui sera la cause de révoltes successives d'Etats animistes.

La deuxième information concernait la guerre que Samory avait engagée contre le roi de Sikasso, Tiéba, de religion animiste. Illustration parfaite d'un

combat motivé à la fois par une passion impériale et le prétexte d'un prosélytisme religieux. Samory épuisa ses armées dans cette guerre fratricide.

Comme nous l'avons déjà indiqué, cette guerre sur un deuxième front fut sans aucun doute une des raisons qui conduisirent l'Almamy à rechercher une entente ou une trêve avec la France.

Sources : (AS) Au Soudan – AOM : Alpha Oumar Konaré.

Chapitre 10

La découverte de l'Empire de Samory Trompes d'ivoire, fifres, et tambours de guerre !

A la lecture des récits de Péroz, on est frappé par son absence de préjugés dans ses descriptions et ses observations sur le monde africain qu'il découvre. Il commence à bien le connaître, grâce à ses campagnes militaires et à la fréquentation de la culture du Soudan, facilitée par sa pratique des langues bambara et malinké. L'officier Péroz était incontestablement doué pour les langues.

Son témoignage est donc précieux : il ne dénigre, ni ne louange, les faits qu'il observe et décrit en découvrant les Etats de Samory, sa capitale, sa cour, son armée, et son organisation.

Nous avons laissé le capitaine Péroz sur les bords du Niger, où il va attendre l'autorisation de traverser le fleuve et d'entrer sur les territoires de l'Almamy, avant de négocier le traité de protectorat de Bissandougou.

A Danka

Le 19 janvier 1887, il est donc à Danka, d'où il fait partir un courrier par le service des courriers royaux de Samory.

A la même époque, la cour de Hué, de même que celle de Tananarive, disposaient également d'un service postal officiel, parfaitement organisé, au moyen de coureurs à pied.

Dans les années passées, le village de Danka avait été complètement détruit par les sofas de Samory.

Le 25 janvier, le capitaine vit des pirogues traverser le fleuve, avec à leur bord un des généraux de Samory, Animata Diara, qui rejoignait son nouveau poste de commandement à Faraba. Il informait le capitaine que Samory était impatient de le recevoir et qu'il avait d'ores et déjà donné des ordres pour que la mission soit reçue avec beaucoup d'égards tout au long de son parcours.

L'ambassade de Samory

Et le 29 janvier, le capitaine accueillait l'ambassade que l'Almamy envoyait à sa rencontre pour lui porter sa lettre d'autorisation de se rendre auprès de lui.

Le texte emphatique et religieux de cette lettre mérite d'être cité :

« Louange à Dieu, qui nous a donné la faculté d'écrire au capitaine Péroz, qui est loin de nous !

Nous appelons les bénédictions de Dieu sur son prophète.

Cette lettre, c'est nous qui l'écrivons, Almamy Kébir. Nous adressons mille saluts au capitaine Péroz. Que ces salutations lui soient plus douces que le miel et le sucre ; qu'elles aillent à notre ami dont la vue réjouit nos yeux, dont la présence m'est douce au cœur comme le fruit du tamarinier et en chasse le chagrin. Que ces salutations s'étendent à Samba-Diavara et à tous ceux qui l'accompagnent. Ousaman-Diali leur souhaite également le bonjour, ainsi que Modi-Fin, et Koki-Si, et Malinka-Mori, et le marabout Omar et tous les gens importants qui nous entourent, ainsi que nos femmes et nos fils. Et ces salutations, tous les donnent tout entières.

Nous faisons savoir à notre ami que Karamoko est arrivé auprès de nous, grâce à Dieu, avec tous ceux qui l'accompagnaient en bonne santé et avec les richesses qui lui ont été données.

Dia-Oulé-Karamoko, Oumar-Diali et Tacil-Manga et tous ceux qui étaient avec eux remercient le capitaine Péroz du bien qu'il leur a fait. Petits et grands, tous le remercient, à cause de son bon cœur, de l'amitié et de la droiture qu'il leur a témoignée pendant la route, et de celle dont il a fait preuve envers nous !

Nous demandons à Dieu qu'il le récompense en le protégeant.

Nous sommes heureux, très heureux de son arrivée auprès de nous. Nous aurons hâte de le voir. Que notre ami vienne vite. Car, auprès de nous, tout lui viendra à bien.

Salut »

Le paradis de Togui

La mission franchit donc la rivière Tankisso, un affluent du Niger, une magnifique rivière de trois cents mètres de large, pour arriver à Togui

« Ce coin perdu du Soudan est un véritable petit paradis en miniature, au moins par son aspect d'agréable fraîcheur et par le charmant décor qui l'entoure. Parallèlement à la route qui suit la crête de la colline, le Niger étend au pied du coteau sa nappe d'eau majestueuse, bordée sur la rive d'en face, de plusieurs rangées d'arbres élancés, tandis que de notre côté une plage basse, sablonneuse, permet de suivre ses méandres jusqu'aux dernières limites de l'horizon. » (238/G)

Tout au long de son itinéraire entre le Niger, son affluent, le Milo, et la capitale de Bissandougou, le capitaine reçut en effet, des différents rois des Etats vassaux de Samory, le meilleur accueil.

La mission passa à Kénieba Koura où elle fut logée dans une des mosquées du campement qui servait à l'Almamy, lorsqu'il se déplaçait dans ses terres. Un honneur donc pour son invité. Les déplacements de Samory s'effectuaient de campement en campement parfaitement organisés et entretenus par chacun des villages concernés, de la même façon que les troupes françaises avaient progressivement jalonné de gîtes d'étape réguliers la route du Sénégal au Niger.

Dans chaque village traversé, on palabrait et on lui faisait des cadeaux ; le roi de Kamori lui offrit un bœuf.

Et le capitaine de décrire la richesse de la région, ses cultures très variées, avec beaucoup de rizières, l'accueil toujours aimable des notables et de la population, sans omettre toutefois de noter au passage certains méfaits de son hôte. C'est ainsi qu'il relevait, à son passage sur les lieux, la destruction par les sofas de Samory, de l'ancien village de Dialila.

Avant d'arriver à Kankan, une grande cité commerçante du Niger que l'Almamy avait assiégée et prise il y a quelques années, Péroz avait fait des observations intéressantes sur l'habitat de la région de Niafadié et sur un pont du Milo.

L'habitat

« Les maisons, dans cette région, sont beaucoup plus confortables que dans le Haut Sénégal et le Soudan français. Elles se composent, comme sur la rive gauche du Niger, d'une muraille circulaire en pisé couverte d'un chapeau en chaume conique ; mais elles sont beaucoup plus spacieuses. Nombre d'entre elles ont un étage séparé du rez-de-chaussée par un plancher en bambous très bien ajustés et couvert d'argile durci ; c'est habituellement le magasin de la maison. Les murailles ont 4 m,50 à 6 mètres de hauteur... D'autres maisons sont moins hautes, mais de dimensions considérables... Leur toit est un véritable ouvrage d'art formé d'un cône de 30 à 40 mètres de circonférence à la base, qui dépasse la muraille en forme de véranda sur tout le pourtour extérieur... A l'intérieur, une cloison à hauteur d'homme

sépare la chambre en deux compartiments ... un lit généralement fait d'un large socle en argile durcie avec un renflement en forme de traversin dans sa partie supérieure... de grandes urnes en terre... quelques coffres massifs... un fauteuil à bras aussi bas qu'un tabouret..., des escabeaux... et au centre de la case, un bourrelet d'argile circulaire pour le foyer.

Chaque chef de famille possède un certain nombre de cases pour lui, chacune de ses femmes, chacun de ses enfants mâles et ses captifs.

Beaucoup de magasins sont très habilement construits et divisés à l'intérieur en plusieurs compartiments... Les cases d'une même famille sont bâties sur le périmètre de l'enclos ; elles sont réunies l'une à l'autre par un mur en terre de 2 à 3 mètres de haut qui met ainsi les habitants complètement chez eux. »

Alors cher lecteur, comment classer Péroz ? Officier colonial ? Diplomate ? Ou ethnologue avant l'heure ?

C'était un échantillon des descriptions précises des lieux, des gens, des activités, et des habitats, que faisait en permanence Péroz au cours de ses pérégrinations et campagnes militaires !

Le pont du Bangalanko

Il s'extasia par ailleurs sur la construction du pont du Bangalanko :

« Le lit du Milo est, sur tout son parcours, jusqu'à Kankan au moins, parfaitement établi ; aux hautes eaux, la navigation doit y être facile, car sa faible pente dénote en toute saison un courant très modéré. Actuellement il est embarrassé par des bancs de sable, et à peine navigable pour les pirogues. Ses berges ont une hauteur moyenne de 3 mètres ; elles sont bordées par une lisière de bois de haute futaie souvent épaisse de 100 à 200 mètres ; sa largeur, entre Diangana et Kankan, est de 80 mètres.

Les indigènes ont jeté sur le Bangalanko, - que nous avons à franchir avant d'atteindre Bangalan puis Diangana où nous camperons, - un pont qui est une véritable merveille dans son genre. A ce point la rivière, large de 50 mètres, coupe, à une profondeur de 5 mètres, dans des berges taillées à pic, le tuf ferrugineux du sous-sol. De grands arbres ont poussé au milieu de son lit, qui demeure presque à sec une partie de l'été ; d'autres ont cramponné puissamment leurs racines dans les fissures des parois verticales des berges. C'est sur leurs maîtresses branches que les habitants de Bangalan ont installé leur pont.

A l'aide d'un enchevêtrement inextricable de bois de toutes longueurs et de toutes grosseurs, ils ont établi une sorte de tablier sur lequel un lit de fascines a été placé ; puis de menus branchages ; enfin sur le tout trois couches alternatives d'argile durcie et de paille.

Avec ces éléments rudimentaires, ils sont parvenus à faire un passage large d'un mètre, très branlant il est vrai, mais praticable, malgré l'émotion naturelle que procure aux gens comme aux bêtes cette promenade sur la cime des arbres. Nos spahis l'ont cependant passé à cheval sans broncher. Nous avons jugé plus prudent de mettre pied à terre. » (342/AS)

Prudence donc du capitaine ! Un de ses dix bourricots refusa en effet de passer le pont, recula pied à pied, et l'escorte fut obligée de le faire passer par la rivière.

« Depuis plusieurs jours, les villages que nous traversons possèdent une mosquée bâtie en pisé et sont entourés de très riches cultures. Dans plusieurs d'entre eux, les places publiques sont de véritables vergers où poussent les papayers, les dattiers, les orangers. Parfois l'enceinte est remplacée par des haies

de cactus gigantesques absolument infranchissables et d'où émergent coquettement les toits de chaume des maisons et le minaret de la mosquée.

Kankan, Caillé et sa promesse

Le 10 février 1887, la mission arrivait à Kankan, cité dans laquelle le prince Karamoko était venu l'accueillir.

« Enfin, nous voyons dans le lointain accourir au milieu d'un tourbillon de poussière un escadron de cavaliers que de nombreux fantassins suivent de toute la vitesse de leurs jambes. En un clin d'œil, Karamoko a franchi le mamelon et mit pied à terre pour venir à nous. L'entrevue est très cordiale ; je lui présente le docteur et Plat, puis avoir passé une sorte de revue de nos escortes, nous montons à cheval et nous dirigeons au pas sur Kankan, au milieu de la pétarade des coups de feu de réjouissance que tirent les hommes de « mon jeune frère noir ».

Dans les rues, une foule énorme s'écrase sur notre passage, et les sofas de Karamoko l'ouvrent à grands coups de fouet..»

Les deux amis allèrent saluer Bafourbarlabé, le chef religieux et politique du pays, mais avant tout entretien, Karamoko fit faire aux deux escortes une cavalcade d'un bon quart d'heure autour de la place circulaire.

C'est à cet endroit du récit que Péroz raconte une petite mise en scène destinée à convaincre ses interlocuteurs que les Français tenaient la parole donnée.

Dans la même relation, parue dans le Tour du Monde, Péroz notait en effet que les Français souffraient d' « une détestable réputation de déloyauté ».

Le capitaine accordait de l'importance au symbole, parce qu'il savait que sur le Niger beaucoup de notables doutaient en effet de cette fameuse parole donnée, et Samory, le premier d'entre eux. Mais le capitaine était aussi un bon comédien.

Il rappela le passage de René Caillé à Kankan, en 1828, premier européen à y être venu, qui se plaignit auprès du chef d'alors, Mahamadi-Sanoussi d'avoir été l'objet d'un vol par son hôte de case, Lamfia. Le chef en question obligea Lamfia à lui remettre tous les vêtements et objets dérobés, mais d'après la légende, Caillé et Lamfia se seraient néanmoins quittés bons amis. A son départ, Caillé lui demanda donc ce qu'il aurait aimé recevoir comme cadeau de sa part. Celui-ci le pria de lui donner un peu d'ambre pour orner la coiffure de sa femme favorite.

Caillé n'en avait évidemment pas, mais il promit d'enregistrer sa demande dans le compte rendu de son voyage, cette dette sacrée, la sienne, qui ne tomberait jamais dans l'oubli.

« C'est ainsi que moi, premier européen traversant votre ville après Caillé, je suis chargé de remettre au petit-fils de Lamfia, l'ambre promis à son aïeul par mon compatriote. »

Et le capitaine tira d'une caisse un magnifique collier d'ambre qu'il lui remit, à la stupéfaction générale de son auditoire et termina son petit laïus, en disant :

« Les Français n'oublent rien, et quiconque les sert ou les aide est tôt ou tard payé largement de ses peines. »

Et pour faire bonne mesure, le capitaine donna au fils du chef Mahamadi deux bonnes vaches laitières – l'histoire ne dit pas si elles étaient de la race « montbéliarde » - et des vêtements.

La trémie du roi Bambara Dieri

Sur la route de Bissandougou, entre Kankan et Tinti-Oulé, dans *une campagne soigneusement cultivée* et dont *« l'aspect rappelle vaguement celui de la*

Comté », la route longe une sorte de monument historique fait d'une énorme trémie de cailloux nommée par les habitants la « montagne de Dieri ».

« Ce Dieri, roi bambara, très lié avec le diable, était venu assiéger autrefois Kankan avec une armée régulière ; l'intervention céleste sauva la ville, dit la légende ; fort heureusement, car, sans cela, il est probable qu'elle ait été submergée sous le flot de l'invasion bambara. Cette montagne de cailloux donne une idée approximative du nombre de guerriers que Dieri traînait à sa suite.

Voulant faire le dénombrement de son armée, il ordonna que chaque chef de clan défilât devant lui, et au passage, déposât un caillou à ses pieds; le massif est haut de 2 mètres ; il a 4 mètres d'épaisseur et 10 mètres de longueur ; il représente environ 80 mètres cubes de cailloux dont les plus gros ne dépassent pas le volume de la tête. » (352/AS)

Le capitaine relevait que Tinti-Oulé servait de résidence à l'ancien roi du Toron, ancien maître de Samory, et donc que la légende d'après laquelle Samory l'aurait assassiné était fausse. Une légende de plus !

Les cultures de Samory

« Le 13 février, nous couchons à Sana ; et enfin, le lendemain à peine en marche, nous entrons dans les cultures particulières de l'Almamy-émir. Elles s'étendent sans discontinuité jusqu'à 15 kilomètres au-delà de Bissandougou, couvrant une superficie de 200 kilomètres carrés, entièrement cultivés. Une population de plusieurs dizaines de mille habitants est employée à ces cultures, et elle les entretient de façon remarquable. De distance en distance, à côté des bouquets de bois respectés à dessein, on a construit d'innombrables greniers. A l'ombre des arbres, des cases propres et de vastes gourbis sont aménagés pour abriter l'Almamy lorsqu'il vient visiter ses propriétés.

A dix heures, nous arrivons dans un de ces refuges qui nous a été assigné comme dernier campement, avant de faire notre entrée solennelle à Bissandougou.

Les cases et les vérandas ont des proportions gigantesques et sont construites avec un soin extrême ; le sol est partout recouvert d'un fin cailloutis très doux sous le pied et qui préserve de tout contact avec la terre. Ce campement est abrité du soleil par l'épais feuillage de hauts ficus, qui y entretiennent une fraîcheur délicieuse. Tout alentour et à perte de vue s'étend un immense champ cultivé avec un soin presque inconnu en France, à l'exception de celui apporté communément au jardinage proprement dit. Pas un brin d'herbe ne pointe entre les pousses de riz, mil, maïs, patates, kous, oignons, niambis, diabrés, haricots, coton, ou autres plantes ; chaque espèce particulière est séparée des autres par de larges chemins bien entretenus et, dans chaque carré, le terrain est préparé d'une façon différente, appropriée à l'espèce qui y est plantée. » (354/AS)

Il convient de noter que ces cultivateurs étaient les captifs de l'Almamy.

Le capitaine décrivait alors avec force détails et images l'arrivée de la mission à Bissandougou, avec tout le décorum qui existait à la cour de l'Almamy. Son récit du Tour du Monde était beaucoup plus détaillé et coloré que celui de son livre *Au Soudan Français*.

Il y décrivait le costume des sofas, veste et pantalon jaune terreux, écharpe rouge soutenant le sabre, bonnet jaune et sandales. Les chefs se distinguaient par un turban rouge s'ils commandaient vingt hommes ; s'ils en avaient cent, par un turban et une robe rouge, dont les manches sortaient à grands plis du court boubou de guerre constellé de gris-gris, et par des bottes en cuir fauve.

Nouvelle ambassade d'accueil

« A peine sommes-nous installés qu'une dizaine de cavaliers arrive à fond de train sur nous. Ils sont vêtus de rouge et précédés du chef des griots de l'Almamy, armé d'un splendide arc d'apparat orné de bandes d'argent ciselé et de peau de fauve. Il est coiffé d'un bonnet de fourrure en forme de mitre, terminé par derrière par une longue bavette qui descend jusqu'à sa ceinture ; son vêtement de cuir souple, curieusement ouvragé de mille mosaïques aux couleurs vives, son pantalon en drap pourpre rayé de bandes de peau de panthère lui font un costume aussi bizarre que lui seyant bien ; ses mains, ses bras et ses jambes sont littéralement couverts de bijoux qui bruissent avec un cliquetis argentin à chacun des gestes dont il scande ses paroles.

En passant devant nous, il saute à terre sans arrêter son cheval et, après s'être prosterné, le front touchant le sol, il se relève et nous parle au nom de son maître dont il est le héraut, tandis que ses cavaliers, qui ont arrêté net leurs chevaux dans leur galop furieux, gardent derrière lui une immobilité de statue.

L'Almamy émir El-Mouménin nous souhaite la bienvenue ; mais il a pensé que cette bienvenue devait nous être souhaitée par des personnages lui tenant de plus près qu'un héraut ; pour nous montrer tout le bonheur qu'il éprouve de notre heureuse arrivée, il a ordonné à ses frères et à ses fils ainsi qu'à ses conseillers de se rendre eux-mêmes à notre campement pour être les interprètes de sa joie.

Le chef de ses griots termine en me demandant, pour la maison de l'Almamy, l'autorisation de se présenter à nous.

Après avoir obtenu notre adhésion, lui et ses cavaliers disparaissent dans un tourbillon de poussière, et bientôt nous entendons les sons rauques des trompes d'ivoire qui nous annoncent l'arrivée des frères et des fils de l'Almamy entourés d'une brillante escorte.

En tête marchent les trompettes et les fifres, puis un escadron de deux cents cavaliers, que suit une phalange épaisse de cinq cents fantassins. Derrière eux, sur un rang, les conseillers de l'Almamy ; enfin ses fils et ses trois frères. Nous disparaissions au milieu de ce flot de personnages splendidement attifés, qui se pressent autour de nous pour nous saluer.

Au milieu du chatoyant coup d'œil offert par cette foule bariolée, la note la plus curieuse est donnée par le peloton de trente-quatre des fils légitimes de l'Almamy, déjà en âge d'être juchés sur un cheval, mais non encore circoncis. Ils sont revêtus de longues robes de soie flottante et montent des chevaux ardents qu'ils manient avec une audace inconcevable.

Pendant deux heures nous devons subir de longs et éloquentes discours dont nous goûterions bien mieux le charme si nous étions moins accablés de faim et de fatigue. A une heure, cependant, la cérémonie est terminée et cette brillante ambassade se retire faisant place à une procession interminable de jolies captives chargées de luisants bassins de cuivre renfermant des victuailles de toute espèce. Pendant que tout notre monde fait fête aux porteuses et à leurs fardeaux, Plat, le docteur et moi, après avoir sommairement déjeuné, nous pouvons enfin gagner nos lits de camp, gardant dans les yeux une vive impression de tableau d'opéra parfaitement monté.

Dans la soirée, chacun de nous sort de ses ballots ses plus riches vêtements. Spahis, tirailleurs, âniers même, ont à cœur de ne pas se laisser éblouir par le faste de la maison de l'Almamy ; aussi, demain, à notre tour, lorsque nous serons présentés au monarque noir, ne laisserions-nous pas que de frapper très favorablement l'esprit de ses conseillers par le luxe que nous déploierons.

Le lendemain matin, dès l'aube, nous montions à cheval ; à sept heures nous franchissions le petit ruisseau d'eau vive qui limite une sorte de grand terrain de manœuvres prolongeant la place de la Mosquée.

Une très brillante réception

« Au passage, nous trouvons Karamoko, vraiment très beau sous son costume oriental, que serre au corps une splendide cuirasse argentée, au milieu de laquelle s'épanouit un soleil d'or. Deux robes de soie, l'une rouge et l'autre blanche, s'échappent en plis gracieux de sa ceinture et couvrent à demi une culotte arabe vert pâle qui se perd dans les bottes de maroquin rouge. Un diadème en argent lui ceint le front et maintient sur sa tête un turban de mousseline qui lui cache le nez et le bas de la figure. Il tient de la main droite une hachette d'argent, et de la gauche la bride en velours vert, rehaussé d'argent, semblable aux caparaçons de la selle.

Deux cavaliers de haute taille le suivent, casqués et cuirassés, sabre au poing, et une quadrille de griots, brillamment attifés, voltige autour de lui. (358/TM)

La réception fut très brillante. La quantité de personnages importants qui y avaient été convoqués, les richesses et le grand appareil déployés en cette circonstance, indiquaient tout l'importance qu'y attachait l'Almamy.

Sur cette grande place (de réception), sablée d'un fin cailloutis, plusieurs milliers d'hommes accroupis sont disposés sur trois faces, en épaisses phalanges, les armes hautes, immobiles ; aux deux angles, un escadron de cavaliers, le fusil sur la cuisse ; enfin, face à l'entrée, une haute marquise, couverte de nattes multicolores, abrite l'Almamy, ses courtisans, ses femmes et sa garde.

Le fond du tableau est formé par les hautes murailles du palais de l'Almamy, par la masse carrée et crénelée de son donjon.

Le coup d'œil est splendide et nous éblouit tout d'abord. Certes le hasard seul n'a pu disposer ainsi cet assemblage d'hommes et de choses, pour leur donner un effet si frappant, si typique et si grandiose. (358/TM)

Nous fûmes nous-mêmes frappés par l'habileté de la mise en scène dont le cadre original de la mosquée, du donjon, des hautes cases et des remparts du palais était bien fait pour en rehausser l'éclat. Nous nous avançons lentement, guidés par Karamoko, vers la large marquise qui abrite l'Almamy et sa cour.

L'Almamy est à demi couché sur un tara élevé où s'entassent des couvertures aux dessins éclatants. Il est fort simplement vêtu : des bottes mauresques, un turban noir, un cafetan de couleur foncée sous lequel se devine un boubou blanc. Sa coiffure, sorte de diadème en or finement ciselé et un collier du même métal délicieusement ouvragé sont les seuls insignes décelant son rang. Son entourage, au contraire, assis sur des fauteuils très bas, fait ressortir la sévérité de ce costume au moyen des vêtements aux couleurs voyantes dont sont revêtus les personnages de la suite ; cette bigarrure de couleurs donne un ton chaud à tout ce tableau. A sa gauche, accroupi par terre et contre son tara, Ansoumana, son griot familial, sans qui rien se décide : il est vêtu d'un boubou bleu, et d'un sarrau noir. Puis du même côté, Kissi, le chef du trésor, dont la robe verte, constellée de gris-gris, jette la première note gaie.

Samory ne se lève pas lorsque nous descendons de cheval. Nous nous arrêtons devant lui après l'avoir salué et il nous tend la main d'une manière très affable. De toutes parts éclatent les rauques accents des trompes se mêlant en mesure aux grondements du tambour de guerre de l'Almamy.

Celui-ci paraît avoir une quarantaine d'années. Sa figure est intelligente et fine, ses mouvements sont aisés et gracieux. Une barbe clairsemée et quelque peu allongée sous le menton donne à sa figure un ovale distingué qui,

ajouté à l'étrangeté d'un enduit argenté formant cercle autour de ses yeux, fait de l'ensemble un visage frappant et qui se grave dès l'abord dans la mémoire...

Depuis l'année précédente, sa figure n'avait pas changé : ensemble ascétique, regard vif par moments, mais généralement voilé, air fin et doux. Le menton fort et carré, indique, chez lui, une volonté peu commune aux noirs, dont le bas du visage est presque toujours fuyant. Son turban de mousseline blanche est serré à la tête par un diadème en or, fait d'écussons reliés par des chaînettes de même métal. Un collier d'or tranche sur la blancheur mate de sa robe et retombe derrière les épaules en deux pendeloques terminées par de lourds médaillons. Il tient à la main un chasse-mouches, à poignée d'argent ciselés, fait d'une queue de jeune éléphant ». (360/TM)

La description de Binger

La même année, au cours du deuxième semestre, lors de son voyage d'exploration du Sénégal vers la Côte d'Ivoire, Binger rencontra également l'Almamy et sa description était proche de celle de Péroz, à la différence près, semble-t-il, qu'il ne l'avait pas vu dans sa pleine majesté, mais dans la vie concrète d'un chef de guerre, dans son camp militaire, en train de faire le siège de Sikasso, capitale du roi Tiéba, et avec des mœurs beaucoup moins policées.

Binger lui donnait cinquante ans environ, au lieu de quarante, et le décrivait dans une tenue plus rustique : « grand et bel homme... assis dans un hamac en coton rayé de bleu et blanc qui lui a été rapporté de Paris... vêtu d'un grand doroké en florence mauve, de qualité inférieure... portant une culotte indigène en cotonnade rayée de noir et rouge ... chaussé de babouches indigènes en cuir rouge, coiffé d'une chéchia de tirailleur...

Karamoko se mouche dans ses doigts devant moi ; son père prend ma pipe dans la poche de mon dolman et la porte à sa bouche ; ils me demandent mon uniforme, mes éperons, etc... Karamoko, qui vient pendant que je dîne, est désappointé de me voir vivre à l'indigène, car il espérait, dit-il, me voir lui offrir du sucre, du chocolat, ou des confitures, choses qui me font défaut comme bien on pense. » (32/B)

Le voyage de Binger à travers l'Afrique de l'ouest fut assez extraordinaire, effectué dans les conditions d'un simple explorateur avec un personnel très réduit, un cuisinier, un palefrenier, un homme de confiance et dix âniers non armés. Le récit de son périple constitue une mine de renseignements sur les peuples rencontrés et les régions traversées.

La cour de Samory

Et le capitaine Péroz continuait de décrire l'accueil de Samory :

*« Le vacarme épouvantable des instruments de toute sorte saluant notre arrivée empêche au début toute conversation, et couvre les paroles de bienvenue qu'il nous adresse, sur un ton voilé ; aussi profitons-nous de ce répit pour admirer en toute **sincérité le spectacle saisissant que nous avons sous les yeux.***

Ce qui frappe à première vue, c'est la forme qu'il affecte en son ensemble : le croissant. De même que l'entourage de Samory est disposé d'une façon qui peut paraître l'effet du hasard, mais qui, en réalité, est fort habilement calculée au point de vue d'une heureuse harmonie des couleurs et des formes, de même les escortes des différents chefs qui l'accompagnent, décrivent en avant de son estrade un demi-

ovale parfait, qui laisse entre lui et elles, un vaste emplacement couvert de sable blanc apporté du fleuve.

En arrière de l'Almamy, deux hommes entièrement vêtus de rouge, un peu à la mode des bourreaux de l'ancien temps, se tiennent debout et immobiles. Ils portent la hache et la masse d'argent, insignes de la royauté. Leur visage est couvert d'un masque élevé, garni de poils de fauve, rouge également. (1)

A droite et à gauche, les dix-neuf femmes préférées de Samory, littéralement affaissées sous le poids des ornements d'or massif qui leur chargent la tête, la poitrine et les bras, sont rangées dans différentes postures gracieuses.

Quelques-unes d'entre elles sont belles d'une façon absolue ; trois ou quatre ont un regard d'une intensité étrange, tantôt doux, tantôt cruel, comme celui des panthères.

En arrière encore, une rangée de servantes, les cheveux constellés de verroterie, de corail et d'ambre. Enfin, formant un vaste hémicycle, épais de vingt mètres, la garde du palais composée d'enfants de dix à quinze ans, accroupis à la turque, les jambes croisées, le fusil dans les jambes ; ils sont échelonnés symétriquement du plus petit au plus grand.

Après la lecture (à haute voix) de la lettre du ministre de la Marine et de celle du colonel Gallieni, qui m'accréditent auprès de lui, l'Almamy-émir nous fait asseoir à ses côtés, sur un divan ; après quelques compliments gracieux, il donne ensuite le signe de la fantasia montée à notre intention... »

Il dit à l'auteur :

« Pérosi, je te remercie, j'ai compris ; mais à plus tard les affaires sérieuses. Asseyez-vous et regardons. » (358/TM)

La fantasia des sofas

« D'abord les cavaliers entrent dans l'arène dans un galop vertigineux arrêté court par moments, par une vigoureuse saccade sur le terrible mors dont la bride arabe est munie. Les fusils sont jetés en l'air et retombent en mains en faisant feu. Après un chassé-croisé assez court, ils disparaissent en faisant place à Malinkamory (2), un des principaux chefs militaires et frère du roi. Il s'avance lentement entouré de trois cents à quatre cents guerriers pressés autour de lui en une épaisse phalange. Dans cet ordre, qui est pour eux une formation de manœuvre ou de rassemblement pareille à notre colonne double, les fantassins exécutent différents mouvements de parade dans lesquels une mimique d'ensemble joue le plus grand rôle.

Il est à remarquer que dans ce cérémonial, plus les chefs sont haut placés, plus ils s'inclinent bas ; les chefs d'armée se couchent à ses pieds, tandis que les simples sofas se contentent d'agiter leurs fusils en l'air

Après le frère de l'Almamy, cinq ou six chefs de différentes régions font également évoluer leurs hommes. Puis nous assistons à un intermède de bouffons extrêmement curieux. Leurs chants et dialogues sont fort amusants et les femmes de Samory et lui-même daignent en rire.

De tous les assistants, les deux masques costumés de rouge, qui m'avaient frappé à mon arrivée et que je prends pour des bourreaux, sont les plus réussis. L'extravagance de leur marche, une sorte de boiterie cadencée, leur façon de faire sonner les grelots qui les couvrent, les changements incroyables de physionomie pendant le débit de l'hymne de louanges qu'ils adressent à Samory, en font des Triboulets achevés.

(1) Ses deux hérauts d'armes, ses deux griots familiers.(2) note page suivante

La cérémonie se termine par des discours d'apparat fort laudatifs pour tous les personnages principaux, français et malinkés. Le débit de ces discours est réglé de singulière façon. L'orateur chante ses paroles sur un rythme monotone régulièrement scandé ; à ses côtés un griot répète, dans un hurlement puissant, les dernières phrases prononcées.

Il est onze heures : chacun, blanc ou Malinké, a hâte de regagner sa demeure. L'Almamy se lève, et après nous avoir souhaité un bon repos, rentre dans son palais où s'engouffre avec lui une partie de sa garde, tandis que l'autre nous conduit au campement construit à notre intention. »

Commentaire :

Le prince Karamoko avait eu le temps de rendre compte à son père de la magnificence de l'accueil officiel qui lui avait été réservé à Paris par les plus hautes autorités de l'Etat. La pompe et l'éclat de sa réception venait donc en écho royal de celle qu'il avait reçu dans la capitale et avait pour but évident de placer la négociation sur un pied d'égalité.

Cadeaux et campement

Plus que la description de son campement, celle des nombreux cadeaux que lui avait fait l'Almamy était instructive :

« A trente pas de notre demeure, s'élèvent les écuries, et à côté se trouve le parc qui ne renferme pas moins de cent bœufs et cinquante moutons. C'est le cadeau de bienvenue de Samory qui, sachant combien les Européens apprécient les poulets, les œufs et le lait, y a joint plus de deux cents poules ou coqs, plusieurs milliers d'œufs et d'innombrables Calebasses de lait, sans compter le beurre, les bananes et les oranges dont nous ne savons que faire. »

(2) Malinkamory, dont j'avais gagné l'estime et l'amitié dévouée l'année précédente, m'explique alors que son frère le tient à l'écart. Samory le soupçonne de conspiration contre lui et lui a retiré ses hautes fonctions ; il est perpétuellement sous le coup de quelque événement sinistre, car son frère est capable de tout. « (358/TM)

Le lecteur sera sans doute intéressé par un détail domestique que livre l'auteur dans son récit, un détail très intéressant sur l'hygiène des campements de l'Almamy :

« Les cases sont en pisé, surmontées d'un épais chaume conique ; le sol est partout en argile damée et durcie, ce qui permet de le tenir dans un état de parfaite propreté.

Somme toute, nous sommes beaucoup mieux installés que nous ne l'avons jamais été ; nous possédons même un certain bien-être d'un confortable étonnant. C'est un puits, profond de vingt pieds, et terminé par un puisard de rocaille ; au sommet, un siège en argile, cuit au feu, ferme l'orifice, et le tout est recouvert d'un toit épais qui abrite des regards indiscrets et du soleil. » (360/TM)

Dans les campagnes françaises de la même époque, il n'est pas certain que l'on ait trouvé beaucoup de commodités de ce type

Sarangué- Kéni, la sultane

Péroz fit aumône de ses cadeaux, et plus tard, il eut donc besoin de se réapprovisionner ; il fit appel, à cet effet, au concours de la femme préférée de l'Almamy :

« Et il est de fait que, par la suite, je ne pus obtenir quoi que ce soit des choses nécessaires à notre subsistance, qu'en comblant de cadeaux Sarangué-Kégni (Sarah la blanche et la belle), la sultane validé. Cette excellente femme, outre qu'elle contribua très largement à notre bien-être par les cadeaux envoyés de sa ferme, sut, à mon instigation, faire consentir son maître et seigneur à accepter de moi des rendez-vous secrets, la nuit dans son palais, entrevues pendant lesquelles nous reprenions sans témoins toutes les questions discutées officiellement dans la journée. Par ce moyen, j'arrivais à décider l'Almamy à satisfaire à nos demandes, plus sûrement que par un séjour de plusieurs mois durant lequel je ne l'aurais vu qu'entouré de ses conseillers.

Il est indiscutable que la femme aimée, au moins dans l'Ouassoulou, a une influence occulte des plus sérieuses; le maître s'en défend ouvertement comme d'une honte, mais cette influence n'est pas moins très réelle. Aussi conseillerais-je volontiers à nos envoyés politiques dans le Soudan de ne pas s'en rapporter aux apparences et aux dires, mais de considérer, dans cette contrée, les femmes comme des influences presque indispensables à utiliser. »
(263/AS)

La résidence de l'Almamy

« Quant à la résidence de Samory, créée de toutes pièces il y a quelques années et assise sur une croupe grésol-ferrugineuse bordée d'eau courante, elle décèle, même en dehors du palais proprement dit, une grande recherche d'un confort relatif et une propreté exquise.

La demeure de l'Almamy-émir occupe le centre et est dégagée de toutes parts par de larges rues ou de belles places soigneusement sablées. »

A l'intérieur une première cour circulaire de grandes dimensions, avec tout au fond la salle d'honneur, dans une tour gigantesque de forme circulaire, d'un diamètre de trente-trois mètres environ, avec un toit de chaume conique qui débordait à l'extérieur sur une galerie circulaire. Le sommet du cône est à plus de treize mètres du sol.

En traversant cette salle, on arrive dans une deuxième cour également circulaire formée par les logements particuliers de l'Almamy-émir. Elle est circonscrite par des tours basses juxtaposées et bordées d'une galerie qui permet d'aller extérieurement de l'une à l'autre sans s'exposer au soleil.

« L'idée qui a présidé à la construction de la résidence de Bissandougou a été de faire grand et confortable, tout en conservant les caractères particuliers des habitations mandingues. »

Et évidemment la mosquée, très grande avec ses mille six cents mètres carrés, le toit en forme de pyramide quadrangulaire, couvre le tout; il est soutenu par un inextricable fouillis de poutres énormes qui prennent appui sur la muraille et les piliers. Une forêt entière a dû être employée à la construction de cette charpente haute de vingt mètres.

Autour de la mosquée, une grande place carrée, plantée d'arbres, où l'Almamy se rend tous les vendredis pour entendre les doléances de ses sujets quelquefois venus des parties les plus éloignées de son empire.

« Bissandougou, ville et palais, est entouré de tous côtés par une ceinture de collines dont les flancs sont couverts de riches cultures. Les maisonnettes des captifs qui les entretiennent émergent, çà et là, des bouquets de bois qui les couronnent. Entre cette verdoyante ceinture et les pentes douces qui descendent de la ville, coulent deux ruisseaux qui cachent, sous une épaisse frondaison, des eaux vives et limpides

En un mot, vu à quelque distance, Bissandougou a plutôt l'aspect frais et riant du chef-lieu d'une colonie agricole que de la résidence du chef redouté d'un vaste empire. » (369/AS)

Sources : (AS) : Au Soudan – (B) : Binger – (TM) : Tour du Monde

Chapitre 11

L'Almamy Samory et son empire

Dans les chapitres précédents, le lecteur aura pris la mesure de la puissance politique, militaire, et religieuse, de Samory, et dans le dernier, il aura pu apprécier le faste royal de la réception que reçut la mission de l'Ouassoulou, à Bissandougou.

Le prince Karamoko avait eu tout loisir pour faire à son père un compte rendu fidèle de son voyage en France et dans la capitale, et des réceptions officielles auxquelles il avait été convié, ainsi qu'aux défilés et présentations militaires auxquelles il avait assisté.

Samory ne pouvait pas faire moins que les autorités françaises pour leur montrer, par officiers Français interposés, sa puissance, et donc tenter, à son tour, de peser sur la négociation qui s'engageait alors avec la France.

La démonstration de force et de prestige semblait effectivement réussie, à lire le récit détaillé du capitaine Péroz. Et rétrospectivement, dans le contexte historique de l'époque, il paraît curieux que la France n'ait pas tenté de stabiliser ses relations avec Samory, puisqu'elle avait la chance d'avoir en face d'elle, un chef d'Etat, à l'échelle de l'Afrique de l'époque, en tout cas. Mais, comme l'histoire le montrera, compte tenu des ambitions toujours plus grandes de Samory, et aussi de la France, cette hypothèse ne pouvait être qu'un rêve.

Car, parallèlement, et en toute honnêteté intellectuelle, compte tenu des initiatives coloniales des officiers et des ministres presque toujours consentants, quand ils ne donnaient pas eux-mêmes, et le plus souvent, leurs instructions de conquêtes coloniales portant sur des territoires de plus en plus vastes.

Chez les officiers, le personnage de Samory était un sujet de conflit. Beaucoup lui reprochaient des pratiques militaires ou impériales cruelles, plus proches de celles de l'Antiquité ou du Moyen-âge, que de l'Europe d'alors, mais il serait possible d'en discuter.

Le capitaine Binger évoquait dans ses récits la terreur qu'il faisait régner dans ses Etats et il écrivait : « *Il n'est qu'un marchand d'esclaves, le fournisseur des marchands maures du Sahara.* »

Le lecteur a pu se faire sa propre opinion dans un chapitre précédent.

D'autres lui reconnaissaient son génie militaire et impérial, génie de l'organisation militaire, de la manœuvre, de la science des sièges incontestablement. Il disposait autour des cités assiégées des camps militaires retranchés, des « diassas », et à proximité de ces cités, des « sanyés », sortes d'enceintes végétales mobiles, dont le but était de les étouffer et de les réduire à la famine, ce qu'il réussit à faire, à de très nombreuses reprises, son échec le plus éclatant étant celui de Sikasso, qui sera évoqué plus loin.

Péroz fut de ceux-là, avec Baratier et Humbert, et le lecteur se rappelle, qu'à Besançon, il l'avait tout bonnement qualifié de *Bonaparte soudanien*.

A la différence peut-être de certains de ses collègues, il avait encore, tout frais, dans sa mémoire la cruauté de la guerre carliste qui n'avait rien à envier à celle des guerres de l'Almamy.

Génie politique aussi, car il savait manier successivement la menace, la violence et la négociation pour amener les Etats qu'il convoitait à la soumission.

Le rituel de soumission du « déguê » était célèbre : autour d'un plat de riz ou de mil, les deux adversaires échangeaient un serment d'alliance inviolable en partageant du lait fermenté et des fragments de noix de kola.

Samory montra également un certain talent en s'appuyant sur les institutions malinkés, les chefferies traditionnelles, plutôt qu'en voulant les remplacer.

Dans sa conférence de Besançon, le capitaine brossait l'histoire de l'empire de Samory et en décrivait les grandes caractéristiques géographiques et ethnologiques.

Le capitaine Péroz a été le premier historien *amateur*, sauf erreur, à en faire plus qu'une esquisse, corrigée et complétée, un peu plus tard, par les observations de Binger.

Le capitaine eut tout loisir pour procéder à ses observations, compte tenu du délai qui lui fut nécessaire pour convaincre Samory de signer un traité de protectorat.

Arrivé dans sa capitale, le 14 février 1887, le traité ne fut signé que le 23 mars 1887, soit plus d'un mois plus tard. Car la négociation fut difficile et prit quelquefois une allure de conspiration, avec des entretiens secrets entre Péroz et Samory.

Et dans son récit, nous découvrons du pur Péroz, hardiesse, déguisement, et prise de tous les risques pour réussir sa mission. Une sorte de personnage de cape et d'épée, comme on les aimait sous l'ancien régime, à la grande différence de la personnalité plus circonspecte de son collègue Binger.

A la fin de son livre, Péroz écrivait :

« En écrivant ce livre, je n'ai en aucune façon cherché à faire un plaidoyer en faveur de l'œuvre de la pénétration, de l'influence et de la puissance françaises sur le Niger ; j'ai simplement coordonné des notes qui pouvaient avoir une certaine valeur au point de vue de l'histoire de notre expansion coloniale. » (450/AS)

Le lecteur conviendra que l'officier s'astreignait sans doute à un important et régulier travail de secrétariat pour pouvoir disposer d'une telle information sur tous les sujets traités. Et qu'il jouissait aussi, et sans doute, d'une excellente mémoire !

Toutefois, seuls des spécialistes seraient en mesure d'interpréter, et éventuellement, de rectifier ces observations de première main.

J'avoue être toujours étonné par la qualité des travaux d'écriture, et donc des récits qu'ont publiés beaucoup des officiers coloniaux de cette époque, alors qu'ils vivaient et prenaient des notes dans des conditions souvent très précaires. Péroz, plus romantique, et Binger, plus méthodique, en constituent deux beaux exemples

L'accoutrement nocturne du négociateur Péroz

« Chaque jour, je me rendais au palais de l'Almamy, qui me recevait au milieu de son conseil, pour discuter les clauses du traité. Avec une rouerie incroyable, tout en me comblant de témoignages d'amitié et de bonne volonté, il me lançait dans les jambes les arguments pleins de fourberie de ses conseillers, qui criaient comme des possédés dès que je réfutais leur dire. Je sortais de ces séances, absolument étourdi, et sans avoir fait un pas en avant. Puis j'expédiais mes plus fins limiers dans la demeure de chacun des fidèles de Samory, pour tâcher de recueillir l'impression

de ces discussions journalières. Le soir, leurs rapports me revenaient, mais tellement contradictoires que je me résolus enfin à employer un tout autre moyen.

Par une belle nuit entièrement sombre, je m'habillai en Malinké et, cachant ma figure dans un épais turban, je me rendis seul au palais ; j'avais, à tout hasard, glissé sous ma robe, un revolver de faible calibre, mais suffisant pour brûler à l'occasion la cervelle à quelque malintentionné.

Lorsque je me présentai, dans cet accoutrement, aux sofas qui défendent l'entrée principale, je fus d'abord repoussé brutalement par leur chef; mais, étonné de mon accent, il approcha vivement de ma figure un des tisons qui flambaient au milieu du poste et me reconnut.

Je laisse le lecteur juge de sa stupéfaction en me voyant ainsi habillé vêtu. S'inclinant profondément devant moi, il s'effaça pour me laisser passer et me suivit jusqu'à la deuxième enceinte, où il me remit au chef des gardes qui y veillaient. Celui-ci, non moins étonné que son camarade, partit en courant dans l'intérieur du palais, me laissant au milieu de ses hommes, étendus, somnolents et indifférents autour du feu.

Un instant après il revenait et m'annonçait que l'Almamy m'attendait.

En effet, Samory se berçait dans son hamac amarré sous la marquise de la cour d'honneur. Lorsqu'il me vit :

- Pérosi, les blancs ne craignent donc rien ? Me dit-il lentement.

- Que craindrais-je ? Lui répondis-je. Je t'ai confié la vie des deux chefs qui m'accompagnent et celle de mes hommes : pourquoi ne te confierais-je pas la mienne ?

Il n'ajouta rien sur le moment et il parut réfléchir; puis il me demanda ce qui m'amenait à pareille heure et d'une façon si insolite dans son palais.

Je lui expliquai que mon opinion était que nos longues discussions avec ses conseillers n'avançaient en rien nos affaires... Mon temps était très limité : si cela continuait, je me verrais obligé de retourner auprès de mes chefs, qui considéreraient ma rentrée en France les mains vides comme une déclaration de guerre. C'était un résultat qu'il fallait éviter... l'Almamy ne m'avait pas interrompu une seule fois. Lorsque j'eus terminé, il réfléchit longuement, puis il me dit :

- Je t'accorde ce que tu me demandes. Aie confiance ; tout ira à ton gré ; mais pas d'impatience. En toute chose, la hâte des Européens est trop grande. ...

C'est ainsi que continuèrent nos négociations.

Un jour, néanmoins, elles furent arrêtées net. L'Almamy exigeait, pour nous abandonner la rive gauche du Niger, que nous prissions l'engagement de n'y construire aucun fort... Samory, buté à cette idée fixe, ne voulait pas en démordre; nos entrevues finirent ainsi par s'aigrir au point qu'un jour, en plein conseil, il accusa très nettement le colonel Gallieni, commandant supérieur du Soudan français, et moi de n'être que deux intrigants cherchant à obtenir quelque importante récompense en lui arrachant ses provinces.

Son fils s'était entretenu en France, avec le chef de l'Etat, avec tous les ministres, dont nous n'étions que les humbles serviteurs ; aucun d'entre eux ne lui avait laissé pressentir qu'en échange de la paix on lui prendrait ses deux plus belles provinces. »

Le capitaine estima qu'il convenait de faire une mise au point officielle.

« Le soir même, toute la mission, en grande tenue et en armes, se rendait au palais de l'Almamy et réclamait de lui une audience solennelle. »

Arrivé à quelques pas de l'Almamy, Samba, l'interprète déclarait :

« *Almamy-émir Samory ben Lathanfia, écoute ! Le capitaine va parler, par ma bouche, au nom de la France, qu'il représente ici. Il va lire le traité que le chef des Français lui a ordonné de te faire signer ! Tu en écouteras tous les articles ; ensuite tu réfléchiras ! Puis, si, comme ce matin, tu adresses au représentant de la France des paroles injurieuses, il brisera et déchirera la hampe et le drapeau qui sont derrière lui, et en jettera les débris à tes pieds ! Ce sera alors, entre les Français et toi, une guerre sans merci, et Dieu décidera !* »

Après la lecture complète du traité, le capitaine fit dire encore :

« *Almamy-émir-Samory, tu as entendu le volonté du chef des Français ; voici une copie du traité ; médites-le ! Pour moi, je retourne à mon campement. J'y attendrai ta réponse jusqu'au huitième jour, au salifana. Si à ce moment tu ne nous as pas exprimé les regrets que tu dois éprouver d'avoir offensé la France en ma personne, si tu n'as pas cherché un terrain de conciliation pour que nous reprenions nos négociations sur les bases de ce traité, je quitterai ton empire, et malheur aux hommes de ton pays qui passeront les gués du Niger derrière nous ! Almamy, moi, les deux chefs blancs et nos hommes, nous te saluons !* »

Les relations se rétablirent de cette façon, et une lettre du colonel Gallieni chassa les dernières hésitations.

Le traité de protectorat

Le traité de protectorat fut signé le 25 mars 1887, et approuvé par décret du 2 octobre 1887.

Il est évident que Samory avait beaucoup de mal à accepter la perte de deux de ses provinces de la rive gauche, dont celle du Bouré, qui recelait les mines d'or que l'on connaît.

Il est intéressant de donner le texte des deux premiers articles :

Article premier. *Le fleuve Niger (Dialiba) jusqu'à Tiguibéri, la rivière le Bafing ou Tankisso de Tiguibéri à ses sources, servent de ligne de démarcation et de frontière entre les possessions françaises dans le Soudan d'une part et les états de l'almamy Samory, Emir el Moumenin de l'autre.*

Article deuxième. *L'Almamy Samory, Emir el Moumenin se place lui, et ses héritiers qui sont dans l'ordre de primogéniture, et ses états présents et à venir, sous le protectorat de la France.*

Comme nous l'avons déjà noté, le capitaine livra la primeur publique des résultats de sa négociation à la conférence qu'il donna lors d'une séance publique de la Société d'Emulation du Doubs, à Besançon, c'est-à-dire au chef-lieu de sa région natale de Franche Comté. C'était le 15 décembre 1887, quelques mois seulement après son retour en métropole. Autant dire que ses souvenirs étaient encore tout chauds.

Résumons les observations de Péroz.

Une armée bien organisée :

Dans son organisation, son commandement, et son recrutement, l'armée de Samory ressemblait un peu à une armée européenne, n'avait été son armement de qualité très inférieure à celle des Français, notamment l'absence de fusils à tir rapide que l'Almamy chercha à combler, au fur et à mesure de ses combats, notamment par la vente d'esclaves. Péroz notait cependant **que la garde de l'Almamy disposait déjà de trente-six fusils à tir rapide, donc en 1887.**

Samory l'avait divisée en dix corps d'armée, rattachés à chacun des dix secteurs géographiques qu'il avait découpés dans ses territoires.

A leur tête, ses frères ou ses guerriers les plus dévoués parmi les sofas.

L'armée était recrutée par enrôlement d'un homme sur dix, par village, sans durée de service déterminée à l'avance, jusqu'à la levée suivante.

En temps de paix, la plus grande partie du contingent était renvoyée dans ses foyers pendant les six mois que duraient les grandes cultures et les récoltes ; ce recrutement représentait en quelque sorte la réserve de l'armée dont le noyau était formé de corps permanents entretenus par l'Almamy et les gouverneurs ; ces corps composés de captifs dressés à la guerre dès leur enfance et de volontaires des villages, étaient désignés sous le nom de soldats *kélé*.

Lorsque le premier ban du contingent des villages était sous les armes, l'effectif de ces corps d'armée variait entre quatre mille et cinq mille hommes, après l'appel du deuxième ban, il s'élevait à une dizaine de mille hommes.

Ces corps de cinq mille hommes se divisaient en fractions de mille hommes, qui se subdivisaient elles-mêmes en compagnies de cent hommes et en escouades de dix hommes. Toutes ces fractions se composaient exclusivement de fantassins dont les chefs étaient à cheval, même ceux de dix hommes, lorsque leurs ressources le permettaient.

A côté des gouverneurs, et formant une sorte de réserve d'élite, se trouvaient d'abord une compagnie de sofas, forte de deux à trois cents hommes, et un corps de cavaliers montés à leurs frais et accompagnés de deux à trois serviteurs, sorte d'éclaireurs volontaires, à qui leur condition de fortune permettait d'esquiver, grâce à l'achat d'un cheval, le service militaire dans toutes ses exigences. Rarement, l'effectif de cet escadron dépassait cent chevaux.

L'Almamy-émir entretenait une garde composée de cinq cents jeunes gens, captifs ou libres, fils de mendiants ou de chefs, choisis seulement en raison de leur intelligence et de leur parfaite conformation physique. Elevés dès l'enfance près du maître, on leur apprenait à l'aimer et on les habitua à l'idée de faire volontiers, pour lui, le sacrifice de leur vie. Ils étaient dressés à tous les exercices du corps et au maniement des armes. Un corps de deux à trois cents sofas d'élite était chargé de l'éducation militaire de cette garde, et il servait lui-même de troupe de manœuvres à ses fils.

Certains commentateurs pourraient sans doute comparer ces jeunes gens aux enfants soldats d'Afrique qui ont fait, et font encore l'actualité de quelques pays africains.

Enfin, cinquante-six sofas ayant la réputation d'être les plus braves de l'empire, étaient les gardes du corps de l'Almamy. Comme déjà indiqué, trente-six d'entre eux étaient armés de fusils à tir rapide, et vingt de ces sofas étaient chargés de la manœuvre de quatre caronades en cuivre. En dépit de tous ses efforts, l'Almamy ne réussit jamais à acheter des canons, facteur qui aurait naturellement changé complètement la donne militaire dans Haut Niger.

L'armement des fantassins se composait d'un fusil à pierre presque toujours acheté en Sierra Leone et de qualité détestable, et d'un sabre large et recourbé, destiné surtout à faire du bois ou du fourrage.

Les cavaliers choisissaient l'armement qui leur convenait; habituellement un fusil à un ou deux coups et le sabre.

Beaucoup de chefs de compagnie de cent hommes portaient le revolver et tous ceux des cohortes de mille hommes en étaient pourvus.

L'habillement des sofas, un bonnet, un sarrau d'étoffe jaune, un cordon rouge en écharpe, un large pantalon serré à la cheville, des sandales. Le costume

des cavaliers : un grand chapeau orné d'une touffe de lanières de cuir posée sur un turban, un sarrau jaune rayé de bandes noires et constellé d'amulettes sur un ample boubou rouge, un large pantalon arabe bleu, jambières, éperons en cuivre et sandales.

« Loin de l'ennemi, ces diverses unités marchent sans ordre à la queue leu leu et n'observent que l'obligation d'être rendues à l'étape à l'heure fixée. En guerre, elles se déplacent en colonne par files de six ou douze hommes très serrées et formant une phalange compacte; tous leurs mouvements dans cette formation sont produits par une série de conversions exécutées sans ordre mais très rapidement. Les chefs des compagnies de cent hommes ou de cohortes de mille hommes marchent en tête de leurs troupes, ceux des escouades de dix hommes sont placés derrière leurs soldats.

Les feux à rang serrés sont exécutés par rang; les hommes qui ont tiré démasquant ceux qui sont derrière; la garde exécute tant bien que mal des feux de salve...

Les commandements de « En avant ! » « En retraite ! » sont faits à l'aide d'une sorte de trompe ; le commandement de rassemblement est donné par un tam-tam dont les dimensions et l'ampleur des sons augmentent avec le grade de celui à qui il appartient. Celui de l'Almamy (un tabala), large comme une grosse caisse, s'entend nettement à plus d'une lieue...

La cavalerie ne charge pas. Elle est employée au service d'exploration pendant la période de manœuvres. Au combat, elle cherche à passer par les derrières de l'ennemi pour l'inquiéter par sa fusillade.

En temps de paix, l'alimentation de l'armée est assurée par le produit des récoltes du champ que chaque village cultive pour l'Almamy. Elle se réduit, du reste, à sa plus simple expression, et se compose de riz ou de mil distribué un peu à l'aventure. En guerre, lorsque le pays sur lequel l'armée opère n'offre pas les ressources suffisantes, chaque province subit une imposition de céréales que d'immenses convois de femmes et d'enfants portent à la frontière. » (413/AS)

Indiquons que le capitaine Binger donnait une description moins reluisante de la même armée. Il la vit en effet en campagne, lors du siège de Sikasso par Samory, et non dans sa majesté de Bissandougou. Il avait constaté un très grand désordre dans le camp de commandement de Samory, en jugeant que cette armée ressemblait plus à une bande qu'à une armée professionnelle.

Mais est-ce qu'à cette occasion, l'Almamy n'avait pas intérêt à tromper Binger sur l'état réel de ses forces, en lui cachant l'état de son armement et de ses relations avec les Anglais de Sierra Léone ?

L'organisation administrative et judiciaire

L'Almamy régnait sur cent soixante-douze provinces aux dimensions très variées, correspondant aux anciennes agglomérations ou villages qui obéissaient au même chef, ou à celles qu'il avait découpées pour maintenir sa paix ; l'organisation de l'empire, avec dix gouvernements, décrits par l'auteur, se superposait donc sur l'ancienne organisation du pays. **A leur tête dix gouverneurs et à leur côté un chef de guerre, leur lieutenant, pris habituellement parmi les sofas de l'Almamy, un marabout et un griot. Les affaires politiques**, religieuses ou judiciaires venaient en troisième et dernier ressort devant le gouverneur, qui devait dans les cas graves, en référer à l'Almamy-émir, avant de prononcer son jugement.

« Au-dessous des gouverneurs, les chefs de province, pris, selon la coutume mandingue, dans la famille principale et par ordre collatéral, sont chargés de l'exécution des ordres de l'Almamy et des gouverneurs. Deux sofas, vétérans de la garde, vivent dans leur résidence, et sous prétexte d'appuyer leur autorité, son, en réalité, chargés de les surveiller.

Enfin, dans chaque village, le chef est, en premier ressort, chargé de la police. » (406/AS)

On a pu discuter sur le nombre d'états, de provinces, ou de villages, mais dans le contexte de l'époque, les notions de villages et de confédérations avaient plus de sens que celle des états.

L'auteur décrivait ensuite l'organisation judiciaire avec ses différents niveaux de compétence, le village ou la province, le gouvernement de la région, la capitale pour ce qui touchait aux intérêts de Samory.

L'absence d'une organisation financière

« L'organisation financière n'existe pour ainsi dire pas dans l'empire. » (413/AS)

L'Almamy finançait ses dépenses de cour et d'armement grâce aux récoltes de ses terres, à la traite des captifs ou aux prises de guerre, aux pillages, à la perception d'une dîme sur l'extraction de l'or de l'Ouassoulou.

L'Almamy n'avait pas touché à l'organisation sociale qui était celle de la famille patriarcale, dont l'autorité se transmettait par la voie collatérale.

Une organisation religieuse, à peu près nulle.

« L'Almamy-émir est chef des croyants et interprète le Coran, dont les préceptes ne paraissent pas préoccuper outre mesure ses sujets. Il est aidé dans cette tâche par un jeune marabout, élève des Maures Trarza, très doux et fort tolérant dont il a fait son guide spirituel; grâce ce conseiller aussi intelligent qu'aimable, la tolérance est à l'ordre du jour dans l'empire. La construction dans chaque village d'une mosquée plus ou moins rudimentaire, et l'entretien du marabout qui la dessert, sont partout considérés comme une démonstration apparente du culte très suffisante.

La seule obligation à laquelle l'Almamy contraint strictement les principaux de ses sujets est l'envoi régulier de leurs fils à l'école. (414/AS)

Il est certain que cette organisation, créée et appliquée par Samory, réalise un progrès considérable, si on le compare à l'anarchie dans laquelle vivaient avant son avènement les peuples divers qui composent l'empire de l'Ouassoulou. Au point de vue de la civilisation, les effets de ce système se feraient heureusement sentir dans quelques années si, dans ce malheureux pays, les institutions favorables à sa tranquillité et au développement de ses richesses étaient susceptibles de durer. Chaque village peut constater dans quel bien-être et dans quelle sécurité relative il se trouve, n'ayant plus à supporter que la tyrannie d'un seul, bien émoussée par l'éloignement de Samory dont la préoccupation constante est la recherche du mieux dans la direction des affaires matérielles et morales de ceux soumis à son autorité.

Cependant, partout, et à la moindre occasion, des vellétés d'indépendance se font sentir et contrecarrent les meilleures intentions de l'Almamy. Celui-ci, lassé par cette sourde résistance, a fini par employer pour la dompter les moyens les plus violents; et une fois entré dans cette voie, on s'arrête difficilement. La raison d'Etat est une excuse bien élastique aux mesures les plus abominables; Samory, poussé à bout par l'insubordination de ses sujets, l'applique très largement. »

Commentaire

Avant d'évoquer la face cachée de l'Almamy, un commentaire.

L'empire de Samory était donc au Soudan, et dans son contexte historique de l'époque, un état puissant, surtout si on le compare à la situation de fractionnement ethnique et institutionnel qui était alors celle de beaucoup de régions d'Afrique.

Cet empire souffrait toutefois d'une faiblesse congénitale, le difficile compromis établi, et souvent remis en cause, entre un islam, conquérant mais modéré, et la culture mandingue originelle, animiste ou fétichiste. Samory a continuellement bataillé ou pactisé avec des adversaires ou des alliés qui ne partageaient pas ses croyances, dans un entrelacs de luttes ou de rivalités ancestrales entre villages. La dernière guerre entreprise contre Tiéba, le roi animiste de Sikasso, fut l'ultime symbole de cette fuite en avant de l'Almamy contre des royaumes animistes.

Péroz notait :

« La religion dominante, et la plus ancienne, est le fétichisme ; mais l'islamisme y fait de grands progrès. Samory entreprend volontiers ses guerres sous le prétexte peu sincère de convertir les infidèles à la religion de Mahomet ; il a pris le titre pompeux et peu justifié d'Almamy-émir el-moumenin. Sa cour devient de plus en plus musulmane. Le peuple des villages reculés garde ses sorciers et reste attaché aux grossières pratiques du fétichisme. D'ailleurs, il faut reconnaître que l'islamisme suivi par les chefs et même par les marabouts est fortement imprégné des anciennes superstitions. Les ardents disciples de Mahomet de l'Afrique du nord reconnaîtraient difficilement des croyants dans les sauvages soudaniens. » (365/TM)

L'autre faiblesse de Samory, qui le conduisit en définitive à sa perte, fut celle de sa passion pour le pouvoir, la puissance de plus en plus grande de son empire. Il est d'ailleurs assez curieux de constater qu'en dépit de ses origines dioulas, les traditions de son clan, son ambition l'ait plus porté vers les succès militaires que vers la réussite économique.

Au début de ce chapitre, a été évoquée la cruauté antique de Samory ; il ne s'agissait pas uniquement de la violence de ses guerres, mais de la mort qui était le plus souvent donnée aux ennemis vaincus, et de la vente, comme nouveaux captifs, des habitants des tatas soumis par la force.

La face cachée de Samory

Au-delà de ses pratiques de guerre cruelles, il s'agissait aussi d'une sorte de cruauté naturelle, sinon gratuite, peut-être à la mode africaine, comme l'écrivait Person :

« Il en va de même (il s'agissait du commerce des esclaves déjà cité) quant au caractère sanglant des guerres qui répondaient simplement aux normes du temps et de l'époque. » (2061/P)

Les normes du temps ?

La somme de cet historien fourmille d'exemples de cités pillées, de notables décapités, et d'habitants emmenés en captivité.

Le traditionaliste Fofana donne également quelques exemples de cette cruauté, dont celui de Fabala, au début de la guerre contre le roi de Sikasso:

« On ignore toujours comment l'affaire fut jugée mais la sentence resta légendaire par sa sévérité. En effet tous les chefs considérés comme suspects furent

décapités. Founsoun Kaba le premier, au bord d'un ravin situé à l'est du village de Fabala.

Le ruisseau qui coule là a été dénommé depuis lors, « Konaté Kö » ; son eau devenue tabou ne peut plus être consommée par tous ceux qui se réclament du clan Konaté. » (88/F)

Une cruauté exercée aussi bien dans ses Etats qu'à Bissandougou même, comme en rendit compte le capitaine Péroz, à travers deux exemples. Le premier concernait un vieillard, et le deuxième, deux adolescentes et deux pages de sa cour.

Précisons tout de suite que **l'historien Zerbo trouvait des circonstances atténuantes à la conduite de l'Almamy, en la comparant aux mœurs de l'Antiquité.**

Je cite :

« L'historien de l'Afrique doit, sans être un marchand de haine, donner à l'oppression de la traite des Noirs et à l'exploitation impérialiste la place qu'elles ont effectivement occupée dans l'évolution du continent et qui est si souvent et si habilement réduite par certains historiens européens, avec des résultats terribles dans la mentalité des jeunes africains qui ont mangé ces plats empoisonnés sur les bancs des écoles.

Quand un général romain fait exécuter son fils pour des raisons de discipline « pro patria », on met cela au compte de l'héroïsme patriotique. Quand Samory en fait autant, on crie à la barbarie. Le résultat, ce sont des phrases comme celle-ci que j'ai rencontrées dans les deux tiers des devoirs d'élèves africains en 1964 :

« Samory était un homme sans foi, ni loi, un sanguinaire. Heureusement, il a été éliminé par les Français. (28/Z)

Le lecteur jugera, mais redonnons la parole à Péroz, précisément sur ce terrain d'une barbarie vraie ou supposée, dans une époque assez éloignée de l'empire romain.

« Notre campement à Bissandougou était situé non loin du champ où ont lieu les exécutions capitales. J'ai passé là bien peu de nuits sans m'être vu tiré du sommeil fiévreux dans lequel je m'assoupissais quelques heures par les gémissements étouffés des victimes que les gardes du palais assommaient. Parfois un coup de feu, puis un cri horrible déchirait le silence profond de la nuit ; c'était quelque malheureux qui avait réussi à s'échapper des mains de ses bourreaux et qu'une balle arrêtait dans sa fuite.

Ces exécutions avaient quelque chose d'effrayant qui me glaça d'épouvante lorsque, poussé par l'insomnie, je fus certaine nuit, spectateur de l'une d'elles. Une vingtaine de bambins, à moitié nus, armés de casse-tête, poussaient devant eux, en se jouant, un vieillard à cheveux blancs flageolant sur ses jambes grêles. On avait dit au malheureux que l'Almamy le prenant en pitié le faisait s'évader nuitamment par quelque chemin détourné et qu'il était libre à la condition que son nom ne parvint plus jamais aux oreilles du maître. J'ignore quel était son crime. Il allait dans l'obscurité, se heurtait aux cailloux du chemin, en murmurant des paroles de remerciements; les jeunes fauves qui le conduisaient à la mort riaient et causaient des gamineries de la journée. Tout à coup la troupe franchit une haie élevée, au-delà de laquelle le sol est parsemé d'ossements humains que la dent de l'hyène a dépouillés et que la lune blafarde éclaire vaguement. Le vieillard recule, mais au même moment un coup sourd retentit, suivi bientôt de plusieurs autres; son grand

corps maigre chancelle; il se courbe, puis tombe comme une masse; un dernier coup, suivi d'un bruit d'os qui se brisent se fait entendre, et les gardes de Samory retournent au palais en courant, riant aux éclats, inconscients du lâche assassinat qu'ils viennent de commettre.

Telle est la justice de l'Almamy; personne ne lui échappe, quelque haut qu'il soit. Que le lecteur me permette, malgré le dégoût que de pareilles exécutions inspirent, de citer encore un double meurtre sous l'impression duquel toute la population de Bissandougou se trouvait lorsque nous quittâmes la ville. »

L'historien Person accrédite le récit de Péroz, en parlant des instincts sanguinaires des bilokoros de Samory (sa garde personnelle). (849/P)

Assassinat de deux pages et de deux fillettes

« L'Almamy Samory, émir El-Moumenin, en cela fidèle serviteur du Coran, a autant de femmes que sa fortune lui permet d'en entretenir. Sa fortune est immense, le nombre de ses femmes est donc grand. Parmi ses femmes, vingt d'entre elles ont été choisies par le maître, et leurs demeures entourent son palais ; or, sur ces vingt femmes, trois des épouses de l'Almamy ont su captiver sa faveur au point d'habiter le palais même. Une d'elles, Mori-Niama, avait eu de l'émir deux mignonnes fillettes, l'une de treize ans, l'autre de quatorze, rouges de peau, de formes sculpturales, aux grands yeux voilés et doux et au sourire un peu triste et résigné qu'ont dans ce pays toutes les femmes.

Ces deux charmantes créatures, coquetaient ingénument avec deux pages de leur père ; quelques paroles tendres, quelques serremments de mains furtifs, tel était leur crime. Mais les pages n'étaient pas de la race des hommes libres.

Quelque vilain espion, comme il en pullule à la cour, les dénonça à l'Almamy. Les quatre adolescents furent appelés en présence de ce juge terrible, devant qui personne n'ose mentir, même pour sauver sa tête.

La faute fut vite avouée, et, séance tenante, sur un geste de Samory, on apporta un billot. Devant les pauvres mignonnes se tordant de frayeur, le bourreau désarticula les mains des pages qui avaient pressé celles des filles du souverain, puis il les suspendit, toutes sanglantes, à la porte du palais ; puis, Fatima et Aïssa, c'étaient les noms des pauvrettes, mises absolument nues, les mains attachées derrière le dos, furent exposées au pilori du marché. Le lendemain matin, le sabre avait fait expier à jamais les deux pages leur bien légère faute ; leurs têtes étaient jetées devant le pilori où les deux filles de l'émir haletaient de honte et de soif.

Il y a près du marché, entre le palais et la ville de Bissandougou, d'énormes trous creusés pour recevoir les immondices des deux villes formant la capitale de l'Almamy.

Le soir à cinq heures, les brutes fanatiques qui gardent Samory détachaient les deux malheureuses enfants et les jetaient, encore vivantes, dans ces cloaques ; puis ils les ensevelissaient sous un amoncellement de cailloux ferrugineux couleur de sang recueillis dans le terrain voisin.

Toute la nuit, on entendit les plaintes étouffées des petites martyres.

Le lendemain, tout s'était tu; ignorant ce drame horrible, et passant auprès de cette ignoble sépulture, nous vîmes pris entre deux pierres énormes un petit poing crispé et sanglant cerclé d'un bracelet d'or. » (418/AS)

Alors, il est vrai, que sans faire obligatoirement d'anachronisme, et en tenant compte du climat de violence qui régnait dans cette région, on peut au moins se poser la question de savoir si ces exécutions pour crimes de lèse-majesté étaient la

signature d'un sage monarque, du chef des fidèles du Coran, ou tout simplement celle de la cruauté d'un homme grisé par son pouvoir, ou plus simplement de la cruauté africaine de l'époque.

Il est tout de même difficile d'admettre le raisonnement de l'historien Zerbo, à ce sujet, qui a d'ailleurs pris soin de se couvrir du manteau de l'historien Person, qu'il cite :

« Les massacres dont il a pris la responsabilité n'ont jamais été ordonnés par goût du sang, mais pour atteindre un résultat politique précis. » (824/P)

Je veux bien, mais Person a-t-il bénéficié d'un don de voyance historique rétroactive ?

Avec ou sans regard anachronique, l'Europe du dix-neuvième siècle avait quitté depuis longtemps les rives de l'Antiquité.

Protectorat ou pas ?

Notre intention n'est pas d'ouvrir une discussion juridique du type « sexe des anges », alors que le terme lui-même en caractériserait assez bien le contenu, et même si le capitaine Péroz caractérisait bien les relations entre la France et Samory comme un protectorat :

« La situation de cet empire vis-à-vis de la France est, depuis le traité de Bissandougou signé dans cette ville le 23 mars dernier, celle du protectorat limité aux relations extérieures avec franchise absolue pour le commerce français sur toute son étendue. »

A la suite du Congrès de Berlin, en 1885, les nations européennes s'étaient empressées de faire signer toutes sortes de traités de protectorat en Afrique, lesquels n'en avaient que le nom. Il s'agissait de pouvoir opposer un morceau de papier auprès d'autres nations rivales.

Au niveau du gouvernement, la situation n'était pas non plus très claire, et la doctrine coloniale bien fixée. Le gouvernement connaissait très mal les régions d'Afrique qu'il convoitait, et que les explorateurs ou officiers coloniaux découvraient au fur et à mesure de ces conquêtes.

Comment gouverner ces régions et comment les administrer ?

Les initiatives qui ont été prises laissent donc une impression de grande improvisation.

En parlant de protectorat, est-ce que le capitaine avait en tête la solution institutionnelle qui prévalut en Tunisie et au Maroc ? Vraisemblablement pas, d'autant moins que connaissant, mieux que tout autre, la mentalité et la culture de Samory, il ne pouvait ignorer que le concept juridique de protectorat n'avait guère de sens pour l'Almamy.

Un décryptage ?

En signant ce traité, la France était-elle sincère ? Et Samory lui-même l'était-il, alors qu'il n'attendait que cette signature pour lancer sa nouvelle guerre contre le roi de Sikasso ?

A son habitude, l'historien Person doute de la bonne foi de la France dans ses relations avec Samory, et sans doute a-t-il raison, si l'on en juge d'après les sources citées, et notamment celles émanant du colonel Gallieni. Mais pouvait-il en être autrement dans le contexte de l'époque ?

A la fin de l'année 1886, Gallieni écrivait :

« Notre puissant ennemi (?), Samory... ne tenant compte ni de la présence de son fils Karamoko parmi nous, ni du traité conclu l'année précédente (en fait la saison précédente)... envoyait ses agents parmi les populations de la rive gauche du

Niger avec mission de leur laisser entrevoir un prochain retour de ses armées. » (692/P)

L'historien Person complétait l'extrait des instructions que Gallieni donna au capitaine Péroz, et que ce dernier citait dans son livre.

« Notre politique... en ces régions a toujours eu pour objet de morceler la puissance des principaux chefs et de diminuer leurs moyens d'action. C'est le but général à se tracer dans notre attitude vis-à-vis de Samory. Il doit accepter franchement notre tutelle et mettre à notre disposition toute sa bonne volonté et les moyens d'action qu'il peut avoir... » (702/P)

Pour juger de la politique de Gallieni, Person utilise des expressions sans nuance, d'autant moins sans nuance, qu'elles émanent d'un « historien » :

« Et universalisme messianique... imbu du vertige de territorialité et de la conception absolutiste du pouvoir qui anime la France depuis des siècles. »

Diable ! Mais il est possible d'éclairer les choix de Gallieni d'une autre façon, comme toute sa vie d'officier colonial l'a démontrée, en Indochine et à Madagascar.

Gallieni était, avant tout, de la race des républicains laïcs, des positivistes qui croyaient à la raison et au progrès, et à cet égard, les sultans du Niger lui apparaissaient rétrogrades, en dehors d'une modernité nécessaire. Il lui semblait sans doute naturel qu'ils cèdent la place à d'autres.

Ses successeurs au Soudan continuèrent cette politique de démantèlement des pouvoirs en place, sans s'embarrasser de considérations religieuses ou philosophiques.

A la fin des conquêtes, les territoires des colonies étaient immenses et seulement une poignée de Français était nécessaire pour y maintenir l'ordre public, ce qui n'était pas un mince résultat politique et budgétaire. Mais cela ne dura guère plus de cinquante ans, une mesure du temps historique, somme toute, très modeste.

Protectorat ou colonie, les termes n'avaient pas beaucoup d'importance, car faute de moyens, les métropoles ne trouvèrent pas la solution des problèmes de fond, accès à la scolarité, accès à l'égalité, à la liberté de sujets que tout séparait, dans leurs langues, leurs coutumes, leur rapport à la modernité...

A ce sujet, je dirais volontiers que la France n'avait pas les moyens de sa politique, pour éviter de citer un proverbe franc-comtois d'une expression plus crue, et que tout au long du XX^e siècle, et encore de nos jours, elle court après une puissance perdue, comme inguérissable.

Les conquêtes de l'époque s'effectuaient dans une sorte de frénésie mécanique de conquête; lors d'un débat à la Chambre, un ministre utilisait, pour les expliquer, une formule très étrange, mais en même temps très expressive : **« les événements ont marché ».**

Qu'est-ce à dire ? Que de toutes les façons, aucune limite n'était posée à l'expansion coloniale, quel qu'ait pu être le cocktail des bonnes ou mauvaises raisons qui étaient données pour la justifier.

Une petite minorité d'hommes politiques de gauche, le plus souvent francs-maçons, renforcée de l'appui d'officiers le plus souvent à droite, de quelques hommes d'affaires influents, et aussi d'hommes d'église, voulait civiliser les barbares, faire oublier la défaite de 1870, redonner sa fierté à la nation française, face notamment à l'Angleterre, et conquérir aussi de nouveaux marchés.

Et en tout état de cause, dans toutes ces affaires coloniales, pourquoi ne pas admettre que si l'Afrique ou l'Asie n'avait pas connu les convoitises des Français,

elles en auraient été l'objet par les autres puissances européennes ? Ce qui fut d'ailleurs le cas. Car comment la plupart de ces pays pouvaient-ils résister au mouvement de la modernité ?

Incontestablement, le traité de Bissandougou n'était, aux yeux de Gallieni, qu'une étape dans le démantèlement de l'empire de Samory.

Mais dans le même temps, Samory n'attendait que la signature de ce traité pour partir en guerre, trois semaines plus tard, contre Tiéba, le roi animiste de Sikasso, ce qui accreditait, qu'on le veuille ou non, le choix de Gallieni et de ses successeurs.

Retour du capitaine en France

Péroz était rentré en France et avait été nommé aide de camp du ministre de la Marine à l'automne 1887, mais pendant ce temps, son ami Binger continuait à négocier son passage dans les Etats de Samory, alors que ce dernier était en plein siège de Sikasso.

La place de Sikasso résistait et Tiéba usait, mois après mois, les forces de Samory. Tant et si bien, qu'après dix-huit mois de siège, l'Almamy se résolut à lever le siège, mais la roue de sa fortune avait définitivement tourné.

Nous retrouverons notre ami Péroz sur les rives du Niger, au cours de la campagne Humbert, en 1891-1892, à la fois comme soldat contre Samory, et à nouveau comme diplomate, lors d'une mission auprès du roi de Sikasso, Tiéba.

Sources : (AS) : Au Soudan – (TM) : Tour du Monde – (F) : Fofana : Samory Touré – (Z) : Zerbo : Histoire de l'Afrique – (P) : Person : Samori

Chapitre 12

1891, Péroz de retour sur le Niger

I : situation politique et militaire

1891 : retour de Péroz sur le Niger

Lorsque le capitaine Péroz débarqua à nouveau à Saint Louis, à l'automne 1891, pour participer à la campagne de la colonne Humbert qui allait affronter à nouveau l'armée de Samory, la situation avait changé du tout au tout.

La guerre avait repris entre les troupes coloniales et Samory, à l'initiative d'Archinard, soutenu par le groupe de pression colonial à la Chambre et au gouvernement, et notamment par le secrétaire d'état aux Colonies, Au cours de ses deux campagnes des années 1888-1889, et 1889-1890, Archinard avait fait une irruption tonnante sur la scène du Niger.

Elle avait changé aussi du tout au tout pour Péroz qui était redevenu l'officier colonial que nous connaissons, donc l'homme de guerre.

Quel changement de vie pour l'officier d'ordonnance du ministre de la Marine ! Finis les ors feutrés des cabinets ministériels et une certaine familiarité avec les plus grands personnages de la République française, les ministres, les Présidents du Conseil et de la République !

A nouveau le plongeon dans la précarité de la vie coloniale, les dangers de la maladie, les risques militaires, les difficultés de ravitaillement, et la fournaise du Niger!

Et le prince Karamoko, à nouveau ennemi.

Et en parallèle, le prince Karamoko avait retrouvé également, après avoir fréquenté les palais et les salles mondaines de la capitale parisienne, son état de chef de guerre auprès de son père Samory.

Etrangement, et alors qu'une sorte d'amitié semblait s'être nouée entre Péroz et Karamoko, avec la rupture de la paix, **les deux « amis » se retrouvaient en lice, face à face, en qualité d' « ennemis ».**

Il n'est pas dans mon intention de disserter sur les responsabilités respectives d'Archinard ou de Samory dans la rupture des accords de paix, le traité de Bissandougou, puis celui de Nyako, en 1889. Les spécialistes du sujet ne sont évidemment pas d'accord entre eux.

Pour éclairer le lecteur, contentons-nous de rappeler succinctement les événements qui se sont déroulés au cours de la période 1887-1890, avant que le capitaine Péroz ne revienne sur le Niger.

Le siège de Sikasso par Samory (1887-1888)

Sikasso est situé à 300 kilomètres environ à vol d'oiseau, au sud-est de Bamako, un poste qui était contrôlé par les Français, et à cinq cents kilomètres environ de la capitale de Samory, Bissandougou.

Incontestablement, et cela a déjà été indiqué, Gallieni, au cours de sa campagne des années 1887-1888, n'avait pas été mécontent de déstabiliser Samory en jouant la carte de Tiéba, le roi de Sikasso, que l'Almamy avait décidé de mettre à terre quelques semaines après la signature du traité de Bissandougou.

A un moment donné, il avait d'ailleurs demandé, sans succès, aux Français de lui fournir trente tirailleurs et un canon.

L'Anglais Festing, venu de Sierra Léone, s'était rendu auprès de Samory, alors qu'il assiégeait le tata de Sikasso, citadelle de Tiéba, le roi du Kéné Dougou.

L'Almamy ne réussit pas mieux à convaincre les Anglais de venir à son secours, alors qu'il s'était lancé dans la folle entreprise du siège de Sikasso. De cette époque, data incontestablement le début de la décadence de son empire, et de sa chute.

Binger, lors de son passage dans le camp de Samory, à Sikasso, en septembre 1887, eut tout loisir pour décrire les circonstances de ce siège et l'état des forces respectives de Samory et de son adversaire Tiéba.

Victimes et têtes momifiées

Au fur et à mesure des mois et des offensives sans succès, que Samory, en personne, lança contre les murailles du tata, l'Almamy perdit beaucoup de sofas et eut de plus en plus de peine à ravitailler ses troupes. N'oublions pas que pour venir de Bissandougou, ses colonnes de porteurs devaient effectuer un parcours de plus de cinq cents kilomètres. Cette ligne de ravitaillement fut maintenue pendant quinze mois. L'autre solution consistait pour les sofas à vivre sur le pays. L'Almamy eut recours aux deux solutions.

Cette bataille sans espoir, et sans merci, fit payer à la population un tribut très lourd de morts. Tous les observateurs, et notamment Binger et Péroz, lorsqu'ils traversèrent ces régions, notaient les ravages effroyables de la famine qui régnait alors dans le bassin du Niger. Et la révolte grandit donc dans le dos de Samory.

En juin 1888, les troupes de l'Almamy lancèrent un nouvel assaut, mais une fois de plus sans succès. Le général Kèmè-Brèma, que les Français avaient souvent affronté, fut tué, et un autre frère de Samory, Manigbè Mori, capturé. Le roi de Sikasso le mit à mort dans des conditions effroyables, selon la version Péroz, contestée par Person.

Ce dernier écrivait que les circonstances de la mort des deux frères de Samory étaient obscures. Toujours est-il qu'en décembre 1890, Tiéba offrit à Archinard les trois têtes momifiées et décorées de Kèmè-Brèma, de Manigbè-Mori et de Langama-Fali ! (42/AOK)

A la fin du mois d'août 1888, Samory se résolut enfin à lever le siège, mais le mal était fait, et son empire ne devait plus s'en relever.

Un échec légendaire

Un échec légendaire sûrement aussi bien dans la tradition orale de l'Afrique de l'ouest que dans son histoire. A noter que l'historien Person trouvait des excuses à un tel échec :

« On ne saurait lui reprocher son audace car, si ce trait avait manqué à son caractère, il n'aurait pas tenu tête seize ans au colonisateur. » (985/P)

Voire ! Et curieux raisonnement !

L'historien Ki Zerbo commentait ce désastre, en indiquant que la lutte fratricide entre Samory et Tiéba était due à leur volonté commune de contrôler les accès à la mer.

Il écrivait:

« Tel fut le point de départ d'un engrenage fatal... » (379/Z)

Quand il aborda enfin Sikasso après avoir rassemblé toutes les forces de la grande armée, il fut surpris (ses services de renseignement d'habitude si efficaces avaient-ils mal fonctionné ?) par l'allure colossale des fortifications: quatre mètres d'épaisseur à la base et quatre mètres de hauteur... Un premier assaut massif et de

plein fouet fut vivement repoussé par Tiéba...Alors commença une guerre de positions qui allait durer quinze mois. » (381/Z)

A Sikasso, le prince Karamoko avait commandé une des armées de son père, et c'est à la suite de ce siège, qu'il aurait perdu la faveur de l'Almamy.

Double jeu ? Des Français, de Samory, de Tiéba ?

Tous jouaient à ce jeu, Tiéba entre les Français et Samory, Samory entre les Français et les Anglais, les Français entre Tiéba et Samory.

Incontestablement, les Français n'étaient pas mécontents de contrebalancer la puissance de Samory, à l'ouest, par celle de Tiéba, à l'est, d'autant plus que le roi de Sikasso ne partageait pas les convictions religieuses de l'Almamy.

Un traité avait été passé, en juillet 1888, avec le roi du KénéDougou qui avait accepté qu'un résident français soit en permanence à Sikasso. Ce fut d'abord le capitaine Quinquandon, puis le lieutenant Marchand, à partir du 15 juillet 1891.

J. Delbecque, auteur d'une biographie de Marchand, parle d'un *jeune ambassadeur-résident*. Jeune sûrement, puisqu'il n'avait pas 28 ans, ambassadeur beaucoup moins, parce que Marchand avait beaucoup de tempérament, trop sans doute pour ce métier, fort des relations presque filiales qu'il entretenait avec Archinard. Ce dernier avait d'ailleurs caressé l'étrange projet de convertir le roi Tiéba à la religion protestante.

Marchand quitta Sikasso le 16 mai 1892, sans rencontrer Péroz, lors de sa mission auprès de Tiéba.

Ne revenons pas sur la nature juridique de cette sorte de traité, une curiosité de l'époque, dont les chefs africains ne comprenaient ni le sens, ni le contenu, dans leur signification occidentale, et qui n'étaient pour eux qu'une sorte d'alliance politique ou militaire.

Le secrétaire d'Etat Etienne déclara un jour que ces traités n'étaient que des bouts de papier.

Les officiers résidents de Sikasso ne se contentaient évidemment pas de représenter leur pays auprès d'un souverain étranger, mais tentaient, avec plus ou moins de succès, d'entraîner Tiéba, dans le cas présent, dans leur lutte contre Samory, d'autant plus facilement qu'il avait fait subir un grave échec militaire et politique à l'Almamy.

Le lieutenant Marchand, jeune officier pétulant, futur « héros » de Fachoda, n'était pas le mieux armé pour faire œuvre de résident. Aussi se fâcha-t-il avec le fama de Sikasso, et ne réussit pas à l'entraîner dans la guerre qu'Archinard menait contre Samory.

Et la position de ce dernier était naturellement assez compréhensible: pourquoi se serait-il lancé dans cette entreprise pleine de risques ? Il attendait que les Français fassent le travail à sa place.

Alors il tergiversait, gagnait du temps, consentait un petit effort, et se ravisait, tout à fait à la manière africaine des palabres et des astuces, dont tous les officiers coloniaux ne comprenaient pas toujours la subtilité.

Les faits accomplis d'Archinard sur le Niger.

Au terme de sa campagne 1887-1888, Gallieni avait laissé une situation de paix armée sur le Niger avec les deux traités de protectorat signés avec le sultan Ahmadou de Ségou et l'Almamy Samory de Bissandougou.

Il fut remplacé dans ce commandement par Archinard, alors qu'il aurait sans doute accepté de continuer. Tout allait changer sur le Niger, d'autant plus que la nomination **d'Etienne, son ami politique, en qualité de Sous-secrétaire d'état aux Colonies, le 26 février 1889, allait lui donner carte blanche pour faire la guerre aux deux sultans.**

Son intention était de mettre fin au règne du sultan de Ségou, dont l'empire était en état de décomposition avancée, et à celui de Samory que l'échec de Sikasso et la révolte d'une partie de ses sujets, avaient beaucoup affaibli.

Il avait enfin l'ambition de prendre Tombouctou, une cité encore mythique, faute pour les Français d'avoir pu voir encore sa réalité décadente.

A l'occasion de la deuxième tentative des canonnières du Niger pour atteindre Tombouctou, en 1889, Archinard confia une mission d'espionnage à Marchand. Chef de poste à Bamako, il l'avait fait embarquer auprès du commandant Jaime pour faire un compte rendu détaillé des défenses de Ségou, ville que la canonnière Niger devait longer. Ces renseignements convinquirent Archinard qu'il lui fallait se procurer au moins deux canons de 95 mm (une première au Soudan) pour réussir à percer les murailles de Ségou, et la prendre, ce qu'il fit le 6 avril 1890.

La mission Jaime ne fut pas une croisière de plaisir pour les quelques officiers qui la partagèrent, dont Marchand. Il faut dire qu'ils devaient se partager un espace vital très restreint et que les personnalités de ces officiers n'étaient pas faites pour s'accorder. Marchand fit partie d'une petite cabale qui accusa le commandant Jaime d'être « un cochon mal gratté. »

La prise de Ségou se fit avec l'assentiment d'Etienne, mais en prenant Kankan, lors de sa deuxième campagne, le 7 avril 1891, Archinard mit le gouvernement devant le fait accompli.

Il touchait là à un des points sensibles de l'empire de Samory, à une centaine de kilomètres de la capitale de l'Almamy, c'est-à-dire à quelques jours de marche, alors que la cité de Kankan jouait un rôle religieux, politique, et économique important. Une sorte de tête de pont sur le Niger.

Et l'occupation de Kankan, cité qui avait longtemps été l'alliée de l'Almamy ne pouvait être que le point de départ d'une lutte à outrance entre les deux adversaires, qui ne se terminerait qu'en 1898, par la capture de l'Almamy.

Le fait accompli de Kankan fit du bruit au gouvernement et à la Chambre, avec demande d'explications au gouverneur et au commandant supérieur, mais en définitive, l'affaire fut classée avec la complicité du groupe de pression politique et militaire qui couvrait systématiquement les initiatives d'Archinard. C'était tellement vrai, qu'après avoir laissé la main à Humbert pour la campagne 1891-1892, en raison de problèmes de santé d'Archinard, le gouvernement lui confia à nouveau les rênes du Soudan pour une ultime campagne en 1892-1893.

Nous verrons toutefois dans le chapitre suivant que les instructions gouvernementales données à Humbert étaient *théoriquement* assez strictes. Elles tenaient compte des débordements de son prédécesseur sur le Niger.

Avant de conclure cette longue introduction, il convient de noter que les années 1890-1891 virent cette guerre changer de nature et ressembler de plus en plus à une confrontation de type européen, Samory y manifestant toutes ses qualités de chef de guerre et sa capacité à utiliser, à l'égal des chefs de colonne, les feux des milliers de fusils à répétition et à tir rapide qu'il avait acheté en Sierra Léone.

Il ne s'agissait plus, comme un certain historien le propose dans son commentaire du mot « conquête » dans le petit livre « Les mots de la colonisation », d'une guerre de guérilla ou d'opérette.

Sources : (AOK) : Alpha Oumar Konaré : Sikasso – (P) : Person : Samori – (Z) : Zerbo : Histoire de l'Afrique

II - La campagne du capitaine Péroz sur le Niger (1891-1892)

Diplomate, soldat, et chroniqueur de colonne coloniale

Péroz à Kayes

Après avoir quitté Bordeaux le 20 septembre, à bord du paquebot Equateur, et s'être posé cette question, « - *combien vivront encore dans quelques mois de ces brillants officiers venus de tous les points de France* », le capitaine Péroz était de retour à Kayes en octobre 1891.

Nous reviendrons plus loin sur ce sujet qui a fait l'objet de ce commentaire funèbre du capitaine Péroz.

Il venait de quitter l'atmosphère feutrée et le confort des cabinets des ministres de la Marine et des Colonies.

Et passer des bureaux de la place de la Concorde aux campements d'une colonne militaire sur les rives du Niger, en partager le quotidien souvent misérable, n'avait rien d'une sinécure dans les années 1891-1892. Il fallait avoir chevillés au corps et à l'âme à la fois le goût de servir la France et l'esprit de gloire.

On lui a reproché quelquefois d'embellir ses récits, mais il faut lui reconnaître du courage quand, en sa qualité d'officier, alors que sa carrière était déjà brillante, il ne craignait pas de dépeindre les aspects positifs, mais aussi ceux, plus déplaisants de la conquête coloniale, tout en osant rendre hommage au talent et au courage de ses adversaires, des sofas, et de leur chef.

Le regard Péroz

Le récit qu'il développe sur la campagne Humbert des années 1891-1892 évoque naturellement les faits d'armes de la colonne Humbert, mais il est presque plus intéressant par le compte rendu de sa mission diplomatique auprès du roi Tiéba, par la richesse de ses observations sur la vie concrète, au jour le jour, d'une colonne coloniale, et de façon plus surprenante, par le regard qu'il portait sur le monde soudanais et sur l'Almamy Samory.

Le grand mérite de son récit est en effet de nous faire découvrir, derrière la face officielle de la gloire des combats et des victoires, la face cachée d'une colonne militaire, son triste verso de misère, de maladie et de mort.

Et à ce sujet, l'histoire des guerres en général, et des conquêtes coloniales, en particulier, pêche très souvent, par son côté aseptisé, abstrait, loin de la vie concrète de ses acteurs.

Le capitaine évoquait tour à tour la condition des porteurs, les grandes difficultés du ravitaillement de la colonne et des postes, les paysages et les habitants rencontrés, la vie des tirailleurs, les difficultés et les péripéties souvent inattendues des déplacements dans le haut Niger, sur le fleuve lui-même, et sur le Sénégal, au retour de la colonne.

Et le capitaine ne cachait pas non plus son désir de gloire, comme tout officier bien né qui se respecte, sa hâte de rejoindre la colonne et ses combats, alors que sa mission auprès du roi Tiéba l'empêcha sans doute de participer pleinement à cette nouvelle campagne.

Chalands-écuries et profiteurs de guerre

Dès le début de son récit, le capitaine Péroz n'hésitait pas à décrire :

« *Les chalands-écuries où s'entassaient des centaines d'hommes ; les vapeurs pouvant à peine porter vingt passagers où toute une compagnie s'écrase ;*

les vivres qui manquent ; une chaleur torride qui rend le faux-pont inhabitable... » (3/AN)

La narration de son long voyage de retour sur le Sénégal, en 1892, dont nous rendrons compte, en dira plus encore sur les conditions déplorables et détestables de déplacement qui étaient celles des officiers et des soldats coloniaux.

Dans le cours de son récit, il n'hésitait pas à mettre en cause les fournisseurs du Soudan dans l'exécution de leurs marchés, « *les agissements inqualifiables des soumissionnaires :*

« Il n'est ruse qu'ils n'emploient pour tromper les commissions de recette sur la qualité des denrées. Avec mille difficultés et à grands frais, l'Etat transporte en caisses soudées jusqu'à Kayes, puis dans les postes de l'intérieur, des vivres achetés comme vivres de premier choix. Lorsque nous ouvrons ces caisses, quelles déceptions ! Souvent deux bouteilles sur douze, quoique soigneusement cachetées et scellées de la marque du fournisseur, sont vides ou pleines d'eau ; les caisses de farine sont charançonnées, le biscuit piqué, les graines desséchées. Dès l'arrivée à Kayes, on doit jeter une partie de l'approvisionnement. » (57/AN)

Et de décrire aussi le sort des porteurs qui désertèrent en masse au cours de cette expédition,

« Porteurs las d'avaler chaque jour pendant de longues heures une épaisse poussière avec une caisse de vingt-cinq kilos sur la tête et des bourrades de rein lorsqu'ils n'avancent pas suffisamment vite au gré des tirailleurs d'escorte. Une soixantaine déjà ont disparu... Ils sont prévenus cependant que des châtiments sévères leur seront infligés s'ils sont repris après désertion ; mais quel châtiment peut leur paraître plus dur que le métier qu'ils font ! A peine nourris, couchant nus sur l'herbe couverte de rosée, parqués comme des animaux, gardés à vue dans leur moindre mouvement... » (72/AN)

Le portage était une des plaies des guerres africaines de l'époque, qu'elles fussent locales ou coloniales, car il n'existait pratiquement pas de solution de rechange pour les transports, sauf à observer que les Français utilisèrent les pirogues du Niger pour le ravitaillement de la campagne Humbert.

Le lecteur notera à ce sujet que le traditionaliste Fofana évoquait lui-même cette calamité à l'occasion du siège de Sikasso, et des souffrances que Samory fit endurer aux populations contraintes au portage :

« En outre, les conditions imposées aux porteurs étaient draconiennes, inhumaines : ils devaient se contenter de la maigre ration accordée au départ, et ce malgré les efforts surhumains qui leur étaient demandés. Ils furent assez nombreux, paraît-il (sic !), à mourir de faim en cours de route à côté de leurs charges de vivres ! » (89/F)

Nombreux sont les exemples de récits où Péroz, en sa qualité d'officier, n'hésitait pas à assumer ses appréciations, en disant la vérité aux autorités civiles et militaires. La chose ne devait pas être si courante dans une armée où le devoir de réserve a toujours régné en maître.

Il faut se rappeler en effet que la plupart de ses articles et livres ont été publiés quelques années seulement après les faits.

Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre précédent, le 1^{er} avril 1891, le colonel Archinard avait ouvert les hostilités avec Samory en traversant le Niger, avec l'intention de le chasser du pouvoir, comme il venait de le faire avec l'Almamy Ahmadou de Ségou.

Péroz rappelait les termes du débat qu'entretenaient les officiers sur les capacités de Samory à leur résister:

« Plusieurs officiers qui, quelques années auparavant, avaient vu de près Samory, son entourage fanatisé, son armée et les ressources dont il disposait, l'avaient présenté comme un ennemi relativement redoutable ; nous étions de ce nombre et nous pensions qu'un chef soudanais, quel qu'il soit, ne pouvait offrir à nos colonnes une résistance aussi vigoureuse et aussi longue. D'autres plus récemment, avaient vécu sur ses frontières assez longtemps pour qu'ils estimassent pouvoir, par la somme des renseignements recueillis, porter sur l'Almamy un jugement très fondé ; ceux-ci étaient en opposition complète avec ceux-là et il leur paraissait qu'un coup vigoureux bien frappé ébranlerait l'empire samorien jusque dans ses fondements et le jetterait bas. (10/AN)

La situation stratégique avait en effet beaucoup changé dans le bassin du Niger, entre 1887 et 1891, notamment en raison du très grave échec de Samory devant Sikasso dans les années 1887 et 1888, et de la révolte qui soulevait à présent son empire, mais l'Almamy restait un adversaire très coriace, comme nous allons le voir à travers le récit de Péroz.

Les affrontements de la fin de campagne Archinard, autour de Kankan, avaient en effet été chauds, avec la participation du prince Karamoko dans les troupes samoriennes. Son père ne l'avait pas encore laissé mourir de faim en prison, comme nous l'avons raconté.

Le lieutenant Marchand, résident auprès du roi Tiéba à Sikasso, avait fait savoir qu'il avait réussi à faire marcher les sofas de Tiéba contre Samory, et cette information mal interprétée incita la garnison de Kankan à reprendre les opérations. Eurent lieu alors de rudes combats avec les sofas de Samory, sans résultat, en pleine saison d'hivernage, alors que les opérations cessaient habituellement à cette saison.

Les instructions d'Humbert :

« *Le fait accompli de Kankan* » avait mis le feu aux poudres à la Chambre des Députés : elle réalisait que la France s'était engagée dans une nouvelle guerre coloniale, alors que jusqu'à présent, la conquête du Soudan s'était effectuée en silence, dans le désintéret complet de l'opinion publique. Alors aussi que le gouvernement avait engagé une autre guerre au Dahomey, contre Béhanzin

Les instructions gouvernementales faisaient donc écho à cet émoi subit et momentané.

Le 4 décembre 1891, le Sous-Secrétaire d'état aux colonies Etienne télégraphiait au gouverneur du Sénégal, de Lamothe :

« *Après discussion qui a rempli séances samedi, lundi, mardi et hier, Chambre a voté budget colonial et crédits Dahomey conformément proposition gouvernement. Répondant attaques sur politique coloniale Tonkin et Afrique sous-secrétaire d'état a prononcé discours très applaudi. A exposé que programme expansion coloniale poursuivi essentiellement pacifique. Ai pris engagement autoriser aucune opération militaire tendant à acquisition nouveaux territoires sans approbation préalable Parlement. Vous prie transmettre ces indications Humbert que campagne contre Samory que tous renseignements représentent comme fortement armé, inspire inquiétude que partage Archinard. Prescrivez lui de limiter son action à occupation de Kankan et postes Niger, et éviter soit directement soit par Tiéba toute opération qui pourrait amener échec créer complications Macina ou Fouta Djallon et faire perdre bénéfique résultats acquis. Qu'il ne s'écarte pas ce programme et des instructions générales sans autorisation préalable gouvernement. (258/JPR)*

De Lamothe fut un des gouverneurs, qui, après Faidherbe et Brière de l'Isle, eut une longévité exceptionnelle dans ce poste. Le climat et les épidémies

récurrentes qui régnaient à Saint Louis mettaient à mal en effet la santé, et même la vie, des gouverneurs, et celle de tous les Européens.

La suite des événements démontrera que ces instructions ministérielles n'ont pas beaucoup pesé sur le cours de la guerre.

Armement de Samory et fusils à tir rapide

Information beaucoup plus importante, celle relative à l'approvisionnement des armées de Samory en fusils à tir rapide, des milliers, achetés en Sierra Léone contre de l'or, des bœufs, ou des captifs.

Le lecteur doit bénéficier de quelques lumières sur ce sujet de l'armement, car la nature des armes utilisées par les adversaires éclaire très souvent les conditions des combats français sur le Niger et sur la côte du golfe du Bénin, ou anglais en Côte d'Or et en Afrique du sud, avec la guerre contre les Zoulous.

Jusque dans les années 1880-1890, les chefs de guerre africains ne disposaient dans leurs armées que de leurs armes traditionnelles, arcs, lances, ou sabres, et de ce que l'on appelait des fusils de traite, c'est-à-dire des fusils à pierre, à un coup, chargés par le canon avec de la poudre. Ces fusils étaient vendus par le négoce colonial de la côte, aussi bien français que britannique.

Il est évident que face aux nouveaux fusils à un coup, avec cartouche métallique (ne craignant pas l'humidité), puis aux fusils à répétition des modèles Gras, Kropatchek, puis Lebel, les armes des Almams de Ségou ou de Bissandougou, de même que celles du roi de Sikasso ne faisaient pas le poids.

Samory n'eut donc de cesse de chercher à se fournir en fusils modernes à répétition, et c'est ce qu'il réussit à faire dans les années 1890 en achetant des milliers d'armes de cette catégorie à Freetown.

Le consul de France en Sierra Léone avait signalé d'importants achats d'armes à tir rapide, particulièrement des mausers et des chassepots transformés pour tirer la cartouche métallique. Il estimait ces achats à environ cinq mille fusils, chacun étant approvisionné de deux cents cartouches.

Les services de renseignement de Kayes estimaient le nombre de ces armes achetées par Samory à 750 au maximum.

Leurs analyses furent rapidement détrompées à l'occasion des engagements entre sofas et tirailleurs, et le colonel Humbert fit preuve de beaucoup de prudence à ce sujet en réglant ses effectifs de façon à pouvoir faire face à toute éventualité.

« Ce fut certainement à cette précaution que d'aucuns trouvaient superflue qu'au combat de Diaman-ko d'abord, puis dans les engagements qui suivirent, la colonne n'éprouva aucun échec. (41/AN) »

Ce combat de Diaman-ko sera évoqué plus loin, car il avait toutes les caractéristiques d'une confrontation militaire de type européen.

Les sofas de Samory furent effectivement équipés de milliers de fusils à tir rapide, et lors de la prise de l'arsenal du massif de Toukoro, l'Almamy alignait un millier d'armes de ce type.

Alors dire, comme certains historiens « frivoles », que les combats contre les sofas relevaient plus de la guérilla ou d'une guerre d'opérette que d'une guerre moderne marque de leur part une ignorance complète de l'histoire de la conquête du Soudan, ou d'ailleurs.

A Kayes, le capitaine Péroz était sous-chef d'état-major du colonel Humbert, et à ce titre, il était chargé du service de renseignements.

A Kayes, la réception brillante du capitaine Mahamadou Racine

Il racontait son déjeuner chez le capitaine indigène Mahamadou-Racine, une table excellente, « *sous une véranda, des apéritifs glacés nous attendent ; de jeunes*

et jolies captives placées derrière chaque convive l'éventent à coups rythmés de larges éventails en fibres de palmier tressées... »

Un dîner à l'européenne, verres en cristal, argenterie, vins de bordeaux et champagne.

« Nous voici au dessert qui nous réserve une nouvelle surprise. Sur un signe du maître, voici venir, une à une, majestueusement, à pas comptés, ses quatre femmes légitimes, couvertes de bijoux drapées d'étoffes de soie ; leurs servantes les suivent. Toutes sont de races différentes ; toutes belles et jeunes à faire plaisir. »

Puis le café et l'aubade donnée par le griot de l'hôte...

« A deux heures, par un soleil de plomb, nous regagnons nos logements, alourdis par cette bonne chère inaccoutumée, et quelques-uns des plus jeunes d'entre nous vont sans doute, pendant la sieste, rêver des splendeurs du paradis de Mahomet.(44/AN)

Encore à Kayes, et avant le départ de la nouvelle colonne, le capitaine décrivait le désir de tous les officiers de faire partie de la colonne, *« l'officier qui a sa carrière à faire »*, alors que les pluies d'hivernage mettaient en péril la santé de nombreux européens.

La fièvre jaune :

« La monotonie du séjour à Kayes est encore rendue plus complète par les pluies torrentielles qui, quelques jours après notre arrivée, transforment pendant plus d'une semaine les avenues en rivières, les bas-fonds en lacs... dès les premières averses, il s'élève de la terre des buées pestilentielles qui couvrent Kayes d'un épais et lourd linceul gris. Les santés généralement bonnes jusqu'à ce jour s'altèrent rapidement. A la fin de la semaine, seul, le commandant supérieur, M. Ponty, son secrétaire et moi, n'avons pas ressenti les atteintes de la fièvre. Pour beaucoup, hélas ! Cette fièvre sera mortelle, et l'autopsie que fera des cadavres le docteur Primet, un des plus habiles médecins de la marine et qui jouit d'une réputation des mieux justifiées de savoir et de dévouement, révélera les symptômes irrécusables de fièvre jaune. (48/AN)

Et de peur d'affoler les soldats,

« Seul l'état-major sait que la fièvre jaune est déchaînée sur le Soudan; le mot d'ordre est donné de mettre tous ces décès subits, et ils montent à cinquante pour les hommes de troupe, sur le compte du paludisme. » (61/AN)

Et en plus la peste bovine déferlait vers le sud.

Maladies et mort étaient le sort réservé à beaucoup de soldats et d'officiers qui participaient à la campagne. Le capitaine citait la très grande mortalité des engagés volontaires, trop jeunes et mal formés, plus de 50% d'entre eux y laissèrent la vie. (71/AN)

« Combien de temps dureront ces holocaustes navrantes d'engagés volontaires qui seraient si facilement évitées par quelque sacrifice d'argent ? La mortalité sur ces malheureux de dix-huit à vingt-deux ans, à peine formés, en pleine croissance encore, dépasse tout ce qu'on peut imaginer : près de cinquante pour cent dans les huit ou neuf mois que dure la campagne. (71/AN)

A la fin de la campagne Humbert, les pertes par le feu avaient été supérieures au cinquième des effectifs engagés ; celle des officiers s'élevait presque au tiers. (402/AN)

Triste bilan et illustration de la réflexion funèbre du capitaine sur le paquebot.

Péroz quitta Kayes avec la colonne et emprunta le fameux chemin de fer du Soudan qui n'était plus un mythe, car il arriva à destination après huit heures de cahots, et sans qu'aucun des passagers *ne roule sous les roues*.

Péroz, diplomate auprès de Tiéba, le roi de Sikasso

Le résultat des démarches entreprises par Marchand, le résident de Sikasso n'était ni clair, ni encourageant, et les nouvelles que le commandant supérieur recevait de lui, laissaient peu d'espoir de voir Tiéba engager ses forces à ses côtés contre Samory.

La mission d'un résident semblait étrange puisqu'il pouvait guerroyer pour le compte et avec le souverain auprès duquel il avait été placé.

Le colonel Humbert avait donc besoin de connaître la position de Tiéba avant d'arrêter son plan de campagne, afin de mieux apprécier les hypothèses militaires liées au comportement prévisible ou non du roi de Sikasso.

Entre le roi Tiéba, l'Almamy Samory, et le commandement français, la figure stratégique était celle du triangle, chacun tentant de mettre dans son jeu un des deux autres partenaires ou adversaires. Les intentions des uns et des autres n'étaient donc ni pures, ni claires. Elles étaient aussi fonction de l'évolution des rapports de force entre les trois partenaires.

Aussi décida-t-il de confier au capitaine Péroz la mission de tirer au clair cette situation. Un bon choix compte tenu de son expérience militaire et diplomatique, de ses réussites passées, et de sa maîtrise des langues malinké et bambara.

« Il m'ordonne de me rendre à marches forcées à Sikasso : au cas où Tiéba se déciderait à entrer en campagne, je prendrais avec le lieutenant Marchand la direction de ses contingents ; dans le cas contraire, je chercherai à démêler ses intentions et j'en aviserais au plus vite le commandant supérieur. » (78/AN)

Le 1^{er} décembre 1891, le capitaine part donc de Goniokori, avec une petite escorte de douze tirailleurs en direction du tata de Sikasso, en empruntant la route de Bamako.

Le 13 décembre, il arrivait à Koulikoro, l'ancien port des canonnières du Niger et traversait *« le Niger éclairé par une lune splendide. »*

Le passage du fleuve n'était pas une mince affaire, notamment pour les chevaux que les piroguiers, les Somonos, avaient beaucoup de mal à charger sur leurs longues pirogues en bois. Les Somonos jouissaient alors d'un quasi-monopole de la navigation sur le Niger.

Le capitaine traversa des régions où aucun blanc n'était encore passé :

« Il faut dire que je suis le premier Européen qu'ils voient; et Dieu sait, dans les contrées où nous n'avons pas encore paru, quelles légendes terrifiantes courent sur notre compte.

Pas une goutte d'eau pendant un trajet d'une centaine de kilomètres... Aussi le voyageur qui ne serait pas reçu en hôte dans cette contrée (afin d'avoir accès aux puits) serait condamné à mourir indubitablement de soif au milieu de ces belles cultures qui, à chaque pas, paraissent par leur vigueur et leur densité dénoncer la présence de mares ou de ruisseaux. »

Le 18 décembre, le capitaine et son escorte campaient à Bélékou, dans un bois fétiche rempli de sang et de plumes, traces des sacrifices de nombreux poulets en l'honneur des fétiches locaux. A cette occasion, il évoquait les croyances superstitieuses des Bambaras et décrivait un autre lieu de sacrifices, celui de Guélékou.

Le capitaine touchait ensuite les rives du Bani, un affluent du Niger de la rive droite et traversait une région où les champs étaient remarquablement tenus, avec, à Dandougou, une place, dont la terre damée était d'une propreté parfaite. Dans les villages traversés, on lui offrait des calebasses pleines de riz et de couscous.

Le capitaine arrivait enfin à Koumanko, sur les terres de Tiéba. Il lui envoyait un message pour l'informer de son arrivée.

Les premiers contacts avec les sofas de Tiéba montraient que le capitaine n'était pas le bienvenu, et

« ... il deviendra évident que les sujets de Tiéba obéissent à une défense formelle d'entrer en relations avec moi et avec les miens. (107/AN)

Depuis Koumanko, la région est entièrement dévastée... Qui donc a brûlé ce village ? C'est le fama qui l'a pris pour en vendre les habitants. »

Le capitaine notait que la France était en partie responsable de la montée en puissance de Tiéba :

« Nous l'avons démesurément grandi

Trois jours seulement à Sikasso.

Le 23 décembre 1891, le capitaine arrivait à Sikasso où il ne resta que trois jours, jusqu'au 26 décembre.

« Nous découvrons la ville de Sikasso noyée dans un épais nuage de brouillards et de fumée. »

Le capitaine avait envoyé plusieurs courriers pour annoncer son arrivée et saluer le fama de Sikasso, mais sans obtenir de réponse.

A lire la description de l'accueil que lui fit Tiéba, on a l'impression d'un accueil qui tendait à le tenir à distance.

« En même temps que le soleil monte à l'horizon plusieurs personnages apparaissent sur la terrasse de la lourde case qui marque le sommet de la colline de Sikasso. Au milieu, un peu isolé, se tient un homme vêtu de blanc, couvert d'un grand chapeau de paille surmonté d'un panache; il regarde attentivement de notre côté.

« C'est Tiéba! » s'écrie mon guide qui, avec sa vue perçante de noir, l'a tout de suite reconnu. »

Mais rien ne se passe,

« ... et avec ma lorgnette, je vois distinctement les allées et venues de son entourage...

Enfin après mille détours que Tiéba suit toujours complaisamment du haut de son observatoire, nous tombons heureusement dans un cul de sac sur lequel s'ouvre la porte de la demeure du lieutenant Marchand, parti il y deux jours dans le sud, avec l'espoir d'entraîner contre Samory des colonnes de Sikasso...

Après bien des tours et des détours, nous débouchons sur une sorte de place d'armes entourée de murs crénelés qui dégage le pied de la colline. Tiéba est toujours à la même place...

Un instant d'après, je voyais le boubou blanc de la terrasse dévaler la pente derrière mon interprète suivi de quelques autres boubous de couleur douteuse. »

Enfin Tiéba

« C'était enfin Tiéba...

C'est un homme de trente-cinq à quarante ans, grand, fort, épais, une tête bonasse et ronde. Il est vêtu de blanc ; un boubou brodé qui baille au col et laisse deviner un cafetan noir soutaché d'or, pantalon en calicot, bottes de chasse françaises; sa coiffure est bien celle que j'ai vue tant de fois au tournant de chaque ruelle, lorsque sa citadelle se dégageait des murs avoisinants. C'est un grand chapeau à larges ailes, à fond conique, surmonté d'une touffe de lanières de cuir. Tiéba tient à la main une canne européenne et un fouet de chien. Derrière lui, un petit sofa porte un fauteuil pliant en cuir...

Lorsqu'on étudie longuement sa physionomie, on surprend son regard qui, au premier abord, paraît ouvert et presque franc, quelque chose de douteux,

d'indéfinissable qui met en garde contre lui. Est-ce un fourbe dans toute l'acception du mot ? Je ne le pense pas. Un homme loyal, bien moins encore. Plutôt le roublard que le faux bonhomme. C'est certainement un être sanguinaire au-delà de toute expression. On verra par la suite de quelles cruautés indicibles il se fit gloire devant moi. (120/AN)

Les premiers traits d'un portrait qui n'est pas à l'avantage de Tiéba, comparé à ceux, plutôt sympathiques, qu'il fit de Samory !

Le capitaine accompagna Tiéba dans son ancien tata, afin de pouvoir engager la conversation. Il salua à nouveau le roi au nom du colonel sans qu'il lui rende ses salutations, et le capitaine exposa le but de sa mission.

« Tout à coup, alors que je crois qu'il m'écoute attentivement, il se lève, entre dans la case voisine et, devant moi, change de boubou avec une modestie à laquelle je rends hommage. Mais cette cérémonie, en elle-même peu polie, me porte violemment sur les nerfs venant de la façon dont j'avais été reçu, et les bousculades grossières de son entourage dans le couloir de son tata. Lorsqu'il se rassoit, je lui demande s'il désire que je continue à lui parler du but de ma mission. Il me répond par un geste de la tête et des bras qui signifie : Moi, cela m'est égal ; comme tu voudras... »

Ses reproches

La conversation s'engage enfin et Tiéba déroule ses reproches :

« C'est une longue litanie de griefs contre le colonel qui ne lui avait pas envoyé le canon et les quatre-vingt fusils Gras que le colonel Archinard lui avait promis et qui doivent compléter l'armement d'autant de fusils de même modèle qu'il tient déjà de ce dernier ; le lieutenant Marchand, son voisin, le roi Bodian (le roi de Ségou), notre sujet, ne sont pas épargnés, et longuement il récite sa plainte sur un ton bas, monotone, plaintif, qui contraste avec ses larges épaules et ses allures de lutteur. (123/AN)

Tiéba se plaint de Marchand qui l'aurait obligé à lancer ses sofas contre Samory en plein hivernage, et il s'anime lorsqu'il évoque le siège de Sikasso,

« ... pour m'expliquer les supplices qu'il a fait endurer aux deux frères de Samory, Kémé Ibrahima et Malinkamory ; il en tire vanité et c'est tout simplement atroce. Il les a fait coucher à ses pieds et les a sommés de demander grâce de la vie. Sur leur refus, des sabres sont ébréchés, et la journée se passe à déchiqueter ces malheureux qui ont jusqu'au bout la force de retenir tout gémissement, toute plainte. Leur supplice dura du lever du jour au coucher du soleil, et, tout ce temps, Tiéba le passa sans boire ni manger, à regarder souffrir ses victimes... Encore maintenant sa joie éclate, au souvenir du bonheur sans mélange que lui procura la vue de ces horreurs dont il détaille les ignobles raffinements avec un orgueil véritable. (125/AN)

Comme nous l'avons déjà noté, l'historien Person a émis des doutes sur cette version de la mort des deux frères. Il est exact que Péroz n'a pas assisté à ces exécutions, mais il paraît difficile de contester ses propos.

Le rapport de Péroz

Le capitaine ne s'attarda pas à Sikasso et fit son rapport de mission au colonel Humbert, dont nous donnons quelques extraits:

« Voici ma première impression sur Tiéba, les siens, Sikasso, le pays qui l'entoure : un chef de bande retors et très craint, un repaire de bandits, un pays riche naguère et peuplé, dépeuplé aujourd'hui par la vente de chair humaine, et n'ayant conservé, hormis les sofas et leurs concubines, que le nombre très strict d'habitants nécessaires pour les servir....

Nous avons ainsi parcouru plus de quatre cents kilomètres en dix jours, de Bamako à Sikasso. J'ai fait le levé topographique expédié de cet itinéraire, étant le premier européen à le suivre... »

Le capitaine fit donc le trajet à une vitesse quotidienne exceptionnelle, mais il égala ensuite ce record en tentant de rejoindre, à marche forcée également, la colonne Humbert en formation sur sa base de départ de Kankan. Le capitaine Péroz y voulait gagner sa part de gloire militaire.

Le capitaine décrivait le site, la cité et son tata, très imposant et très impressionnant, avec ses murailles épaisses de quatre à cinq mètres à la base et hautes de cinq mètres *« pouvant offrir une résistance sérieuse à notre artillerie de campagne. »*

Il n'oubliait pas son métier !

En regardant les deux photographies de ce fameux tata, le lecteur prendra la mesure de cette citadelle formidable, non encore achevée lorsque Péroz y passa.

A.O. Konaré observait :

« Les véritables artisans du Tata étaient surtout des captifs pomporon amenés du Folona (cercle actuel de Kadiolo) et des paysans sénoufos arrachés à leurs villages. (20/AOK)

Le capitaine notait que Tiéba continuait de renforcer ses défenses, et que Sikasso avait plutôt l'allure d'une citadelle que d'une capitale. Elle comptait d'après lui de trois mille à trois mille cinq cents habitants, dont les deux tiers au moins étaient des sofas.

Il décrivait quelques-uns des

« Personnages importants, lorsque le fama monte à cheval, ils trottinent autour de lui ; lorsqu'il s'assoit, ils se rangent en cercle sur le sol, et sont tour à tour gravement occupés à recouvrir de terre qu'ils grattent avec leurs doigts, les jets de salive que Tiéba, qui mâche constamment des colas, envoie équitablement vers chacun d'eux. »

Une étrange conversation

Le 25 décembre, il proposait au capitaine de faire le tour de l'enceinte de la ville, tout en mettant constamment pied à terre pour donner ses instructions aux ouvriers du chantier ; et en réponse à la question,

- Contre qui ce formidable ouvrage est fait pour résister au canon ?

- Il répondait: *« Les noirs n'ont pas de canons et les Français sont mes amis. »*

- Eh bien ? Insistai-je.

Il s'approcha alors du tata peu élevé encore à cet endroit et épais de plusieurs mètres, puis le mesurant d'un geste :

« Les Français n'attaqueront jamais Sikasso... »

Puis il continua gravement sa route, sans me regarder, mais répétant en caressant le mur de sa canne : *« les Français n'attaqueront pas Sikasso. »*

Au moment de son départ, Diali-Mori, le griot de Tiéba, vint dire confidentiellement au capitaine, sans doute comme porte-parole de Tiéba, qu'il ne consentirait jamais à joindre à notre colonne les troupes qu'il commandait personnellement, pas plus qu'il n'accepterait d'avoir une entrevue avec le colonel.

Les conclusions du colonel Humbert

En transmettant ce rapport au ministre, le commandant supérieur écrivait :

« Le rapport que m'a adressé le capitaine Péroz à la suite de sa mission à Sikasso est très bien et très consciencieusement fait. Il est d'autant plus intéressant qu'il montre Tiéba sous un aspect autre que celui sous lequel on l'a représenté jusqu'à ce jour. Je crains malheureusement que l'appréciation du capitaine Péroz soit

beaucoup plus vraie que celles données antérieurement sur ce chef noir. Il n'a été notre allié que parce que qu'il avait besoin de nous et parce que nous l'avons maladroitement aidé à faire ses affaires au lieu de faire les nôtres. Au fond, il nous déteste et ne nous aidera pas jamais contre nos ennemis, même quand ils seront les siens comme Samory, à moins qu'il ne voie l'occasion d'un pillage certain sans dangers sérieux. » (135/AN)

Après l'Almamy Ahmadou de Ségou qui avait tenté d'obtenir la fourniture d'un canon lorsqu'il négociait avec Gallieni, et Samory qui fit la même demande, sans plus de succès, le roi Tiéba n'avait pas mieux réussi auprès de Combes et d'Archinard dans sa quête de canon. Les Français ne voulaient surtout pas fournir un canon à des chefs africains qui étaient ou qui pouvaient devenir des adversaires, alors que l'équation de leurs propres succès était constituée de trois facteurs, des fusils à tir rapide, de l'artillerie, et un bon commandement.

Après la mission Péroz, le colonel Humbert savait au moins à quoi s'en tenir, mais les Français ne s'étaient-ils pas trop bercés d'illusions en escomptant l'appui de Tiéba dans leur confrontation militaire avec Samory ? Tiéba avait sans doute beaucoup de raisons de se méfier des Français, même si les résidents n'hésitaient pas à accompagner le roi de Sikasso et faire le coup de feu.

Le capitaine avait expliqué que Tiéba ne pouvait engager la lutte contre Samory, qu'après avoir mis son pays à l'abri de tout coup de main pendant son absence.

De plus, il lui aurait fallu faire colonne très loin de sa capitale et donc rencontrer les mêmes difficultés de ravitaillement qui avaient causé la perte de l'Almamy. Enfin, il ne pouvait faire jeu égal avec les sofas de Samory de mieux en mieux équipés en fusils à tir rapide.

Le rapport Quiquandon

Dans son livre *Les pionniers du Soudan*, J. Méniand donne de larges extraits du rapport de mission que le capitaine Quiquandon fit au lieutenant-colonel Archinard (529/JM). Le capitaine exécuta cette deuxième mission après celle de Péroz

Son rapport donnait une image plus optimiste du roi de Sikasso, mais le capitaine et ses tirailleurs prirent toute leur part dans les opérations de Tiéba contre ses adversaires, notamment contre Kinian. Le capitaine écrivait :

« Le 17 au matin, on se met en marche sur Kinian. De ce jour je pris la direction complète des affaires. » (553/JM)

Pendant le siège de Kinian qui dura cinq mois, il naquit à Tiéba vingt et un enfants, mais il faut dire que ce roi avait quatre cents femmes. (564/JM)

Les troupes de Tiéba prirent le tata de Kinian grâce au concours des tirailleurs, ceux du capitaine et ceux du lieutenant Spitzer, venu en renfort de Ségou, avec un canon.

Le lieutenant-colonel Archinard avait donc été très loin dans le soutien de ses troupes au fama de Sikasso, mais l'histoire montrera qu'une alliance possible avec ce dernier était sans doute un projet chimérique. Le rapport du capitaine décrivait un homme qui faisait la guerre avec amour, avec passion, très tolérant en religion, et propriétaire de la plus grande partie du KénéDougou.

Il notait enfin que tout individu portant la marque sénoufo, l'ethnie dominante dans son Etat (trois cicatrices partant de la commissure des lèvres et formant éventail sur la joue), rencontré dans le pays de Samory, était immédiatement mis à mort.

« Je suis certain que Tiéba n'hésiterait pas à en faire autant à tout homme de Samory qu'il prendrait dans ses Etats. »

Archinard avait l'habitude de donner des instructions très détaillées à ses **officiers sur la conduite à tenir à l'égard du roi de Sikasso. Il nourrit à un moment donné l'espoir de le convertir à la religion catholique, alors qu'il était de religion protestante ; il estimait sans doute, qu'à ce moment-là, il lui était plus facile de faire entrer des missionnaires catholiques, déjà présents, dans son jeu. Il se faisait donc fort, si nécessaire, d'envoyer des « marabouts catholiques » à Tiéba.**

Et contrairement à ce que croyait Tiéba, en 1892, lors de sa rencontre avec Péroz, alors que Babemba, son fils, lui avait succédé, en mai 1898, et après un siège de deux semaines, les Français prirent Sikasso, grâce à leurs canons.

En 1898, la même année, tombaient donc deux des Etats de l'Afrique de l'ouest avec lesquels la France, ou ses représentants locaux, avaient entretenu des relations complexes et successives d'alliance et de guerre.

Circoncision d'un capitaine

Je ne résisterai pas à la tentation, quelque peu rabelaisienne, je l'avoue, de raconter une anecdote sur laquelle les récits officiels font souvent l'impasse, une anecdote à l'image des mœurs de l'époque du roi Babemba.

Au début de l'année, 1898, le gouverneur du Soudan avait envoyé le capitaine Morrison pour tenter à nouveau de négocier à nouveau avec Babemba, mais sans succès. Ce dernier le congédia. Il quitta donc Sikasso le 1^{er} février 1898, mais le lendemain, le 2 février, il fut arrêté, « déshabillé, circoncis, teint à l'indigo, et même balaféré. (48/AOK)

La France décida donc de punir de tels actes et de prendre Sikasso.

Péroz, le soldat

Une course très sportive

A le lire, le capitaine Péroz était impatient de rejoindre la colonne Humbert pour combattre les sofas de Samory.

Quittant Sikasso le 26 décembre 1891, il arriva à Kankan le 18 janvier 1892, alors que la colonne était déjà partie vers Bissandougou, la capitale de l'Almamy, mais il allait pouvoir bientôt la rejoindre: « *cette fois j'ai la certitude de prendre ma part des dangers que courent ceux de mes camarades qui ont la chance d'être en avant.* »

Il avait parcouru mille huit cents kilomètres en quarante-six jours, soit quarante-cinq kilomètres par jour pendant quarante jours consécutifs. Un véritable exploit sportif ! D'autant plus qu'il avait cassé son lit de camp et qu'il était donc dans l'obligation de coucher à même le sol. Il tenait absolument à rejoindre la colonne « *assez à temps pour prendre part à la majeure partie des opérations contre les bandes de Samory.* » (148/AN)

Une guerre moderne

La guerre avait changé de nature. Il ne s'agissait plus des affrontements qu'avait connus le lieutenant Péroz à Niagassola, en 1886 et 1887.

La colonne Humbert, lourdement armée, avait quitté la rive droite du Milo. Elle comptait un millier de combattants, dont cent quarante européens (dont quarante-six officiers) Elle disposait d'un armement puissant, deux canons de montagne de calibre 80 mm et de nombreux fusils. En gros donc, l'effectif d'un bataillon de l'armée française.

Le lecteur doit se représenter le lourd convoi de ces colonnes, semblable sans doute aux colonnes militaires antiques, mais aussi à toutes celles qui tentaient alors

de conquérir l'Afrique. La colonne avait mobilisé en effet mille deux cents porteurs et domestiques.

Dans un article très documenté, intitulé *La tactique dans le Soudan*, paru dans la Revue maritime et coloniale, en 1890, le capitaine Péroz notait que les colonnes anglaises étaient surdimensionnées par rapport aux françaises.

Le 10 janvier, la colonne eut une première escarmouche avec trois cents cinquante sofas équipés de fusils à tir rapide. Au passage de la rivière Sambi-ko, la colonne fut sérieusement accrochée. Le combat dura près de trois heures... Aux dires des prisonniers, la colonne avait devant elle six cents cinquante fusils à tir rapide modèle 1874.

Le prince Karamoko y commandait une des armées.

Un violent combat s'engagea alors sur les rives du ruisseau Diamanko. Bilan : trois européens tués, dont un officier, quatre officiers blessés, dont le chef d'état-major, onze tirailleurs tués et seize blessés.

Samory assistait au combat et dirigeait lui-même ses colonnes. Il avait en première ligne trois cents cavaliers et plus de onze cents fusils à tir rapide choisis parmi les meilleurs et qui n'ont quitté la place qu'après avoir brûlé les trente cartouches dont ils étaient approvisionnés. La colonne avait consommé trente-trois mille cartouches et quatre-vingt obus à mitraille.

Le colonel Humbert écrivait dans son rapport :

« Samory a su rapidement concentrer ses troupes dispersées en demi-cercle autour de Kankan dès qu'il a été averti de notre départ de cette ville. Sa cavalerie est admirablement dressée à éventer notre marche et à harceler notre avant-garde. Ses sofas fanatisés font preuve d'une bravoure et d'une ténacité remarquables. Les choix des rivières Sambi-ko et Diaman-ko comme lignes de défense, les mouvements tournants tentés par l'ennemi indiquent chez Samory une entente réelle de la guerre. Il ne fallait rien moins que la valeur, la discipline et l'incomparable abnégation des officiers et des troupes de la colonne pour vaincre un ennemi aussi nombreux, aussi bien armé et aussi résolu à se faire tuer. (167/AN)

Au combat du Diaman-ko, les sofas renversés à coups de baïonnettes par nos tirailleurs criaient : Sokhona ! Sokhona ! Et psalmodiaient comme une prière. Sokhona est le nom de la mère de Samory ; il a su inspirer à ses sofas le culte qu'il professait pour elle. »

Le 16 janvier, la colonne était à Bissandougou.

Samory, chef de guerre

Le capitaine Péroz n'était pas encore de la partie et attendait à Kankan qu'il puisse se joindre à un des convois qui ravitaillait le camp de Bissandougou.

L'auteur rappelait que de Kankan à Bissandougou, l'ancienne capitale de Samory, la colonne Humbert avait effectué une belle marche de cinq journées signalées chaque fois par un combat et une victoire.

Mais, il convient de remarquer que les sofas de Samory tenaient dans un état d'insécurité permanent la ligne de ravitaillement, entre Kankan, sur le Niger, et Bissandougou. Continuellement, les contingents français étaient accrochés par les sofas, et ces accrochages, plus ou moins sévères, durèrent jusqu'à la dissolution de la colonne, une fois la campagne terminée.

Un chef sofa de Samory déserteur indiquait que Samory disposait de deux mille sofas et de trois cents cavaliers autour de son ancienne capitale.

Le capitaine Péroz rappelait alors ses jugements précédents sur l'Almamy :

« Il ressort de ces brillants faits d'arme que je ne m'étais nullement trompé lorsque, dans un précédent ouvrage, je donnais Samory comme un adversaire

dangereux aussi bien par son habileté manœuvrière, par son esprit inventif et tout d'initiative que par ses richesses et le dévouement absolu qu'il avait su inspirer aux siens. Mais toutes ces qualités sont si contraires au caractère habituel des noirs que ceux d'entre nous qui les connaissaient le mieux n'avaient pas ajouté grande foi à la peinture colorée que j'avais faite alors de la puissance matérielle et morale de l'Almamy.

Nous soldats, nous ne pouvions que nous réjouir de la résistance opiniâtre que les sofas opposaient à la colonne, car nous voyions dans cette ténacité même l'occasion de beaux jours de gloire ; mais à tout autre point de vue, quelle calamité pour notre Soudan. » (170/AN)

Le lecteur ne sera sans doute pas surpris de ces réflexions, étant donné, qu'au-delà du patriotisme, du goût de servir, et de l'amour de l'aventure, gloire, médailles, et honneurs, ont motivé aussi beaucoup de vocations militaires.

Le 22 janvier 1892, la colonne était en route pour les deux cités de Sanankoro et de Kerouané situées dans la proximité de la montagne du Toukoro que Samory avait érigé en forteresse, une montagne haute de quatre cents mètres, qu'il croyait imprenable. C'était là qu'il avait installé l'arsenal célèbre et réputé où des forgerons remarquables fabriquaient des fusils de type Kropatchek. Le capitaine y rejoignit la colonne.

Péroz à Bissandougou

Le capitaine y retrouva un des campements qu'il y avait occupé en 1887 et notait à son propos *« comme toutes les installations de Samory, une grande recherche de propreté, de commodité et d'ordre. »*

Le colonel Humbert lui confia le commandement d'une compagnie de tirailleurs qu'il disposa sur les flancs de la montagne, en observant que les sofas faisaient bonne garde de nuit comme de jour.

« Le lendemain de notre arrivée, je suis monté sur une des banquettes qui garnissent la muraille du côté du Milo, pour admirer le splendide spectacle de la montagne du Toukoro inondée par la lumière dorée du soleil levant.

Un coup de feu retentit et au moment où, curieusement je regarde un petit nuage de fumée qui s'élève d'un bosquet, une balle vient en sifflant écrêter le tata à quelques pouces de ma jambe et tombe à l'intérieur de l'enceinte dans la litière d'un cheval à l'attache qui tire brusquement sur sa longe en s'ébrouant. Pendant que je reste confondu de l'adresse de ce coup tiré à sept cents mètres au moins, un deuxième petit nuage monte du même fourré; une autre balle vient se ficher dans l'épaisseur du tata au-dessous de moi. Jugeant inutile de servir plus longtemps de cible à des pareils tireurs, je repasse le corps à l'intérieur et un calme profond renaît du côté du Milo. (211/AN)

Le capitaine Péroz avait l'avantage de parler la langue de ses tirailleurs :

« ... ceci m'attire vite leur confiance et a l'inappréciable avantage de me faire toujours comprendre lorsque je donne un ordre qui n'est pas un des commandements qu'ils entendent à peu près. » (223/AN)

Une campagne à son point culminant

La campagne de la colonne avait atteint *un point culminant* dans les opérations contre Samory. Point culminant, où la situation peut se retourner complètement, une expression militaire qui décrivait bien celle de la colonne qui ne semblait pas favorable du tout : alors que Samory avait rassemblé toutes ses forces au cœur de son pays dont il connaissait les moindres cheminements, la colonne Humbert souffrait de lignes de communications fragiles, beaucoup trop étirées pour assurer son ravitaillement en vivres et en munitions, à deux cents cinquante

kilomètres du Niger, et à plus de huit cents cinquante kilomètres de Kayes, sa base de départ.

Ses bases intermédiaires sur le Niger étaient encore fragiles, et à l'est, la paix civile était encore très troublée dans l'ancien empire de Ségou. Par ailleurs, le lieutenant Marchand n'avait pas réussi à entraîner le roi de Tiéba vers le théâtre des opérations de la colonne. Il n'y avait donc aucune chance que ses troupes viennent attaquer un des flancs de Samory.

Le massacre de la colonne Ménard

Et pour couronner le tout, au sud des Etats de Samory, en direction de Kong, les sofas de Samory venaient de massacrer la colonne du capitaine Ménard, le 2 décembre 1891.

Le lieutenant Marchand en avait informé le colonel Humbert :

« Tous les papiers, tous les bagages et la tête du malheureux capitaine sont envoyés à Samory alors à Kabadianbara.

Le capitaine Ménard était parti de Grand Bassam en 1890. Il avait remonté la Comoé et était arrivé à Kong en octobre 1891. De Kong, il se dirigeait sur le sud-ouest ; le 2 décembre, il était à Sakhala. Il allait de là à Nighi à cent cinquante kilomètres au nord-ouest ; puis à Séguéla où il trouve la mort.

Le lieutenant Marchand complétait le télégramme en indiquant :

Les fortifications de Sikasso étaient achevées et, rassurés par le refuge solide qu'elles offraient, les fils de Tiéba parlaient ouvertement d'obliger leur père à s'allier avec Samory et Ahmadou pour nous chasser du Soudan.

C'est sous le coup de ces alarmantes nouvelles que furent donnés les ordres relatifs à la prise de vive force du refuge où Samory s'était installé sur le sommet du Toukouro (219,220/AN)

Samory bénéficiait d'un facteur de concentration militaire capital, le raccourcissement de ses lignes militaires intérieures, avec un stock appréciable d'armes modernes. Il était par ailleurs dans l'obligation de résister à outrance, et de vaincre, sauf à perdre définitivement le cœur de ses états, et de devenir un chef d'empire nomade, ce qu'il est devenu par la suite.

Une situation militaire fragile

Face à un tel chef de guerre et à des milliers de sofas courageux, bons soldats, et bien équipés en fusils à tir rapide, incontestablement, la situation militaire de la colonne n'était pas bonne.

La colonne Humbert était « ...entourée d'un ennemi entreprenant, courageux, bien armé, abondamment pourvu de vivres et de munitions, dont les effectifs allaient croissant après chaque défaite et qui, pas un seul jour encore, n'avait donné le moindre signe de défaillance. » (214/AN)

Le capitaine Péroz notait qu'en raison de la durée trop longue de la colonne et de l'attente de l'assaut, les troupes souffraient de désertions de plus en plus nombreuses de la part d'auxiliaires qui n'avaient vu que... *« De bonnes occasions de pillerie. »*

Pilleries et captifs

La plupart des tirailleurs et des auxiliaires trouvaient leur compte dans leur engagement militaire aux côtés des Français. Les succès se traduisaient par le pillage des villages et étaient généralement suivis d'une distribution de captifs pris à l'ennemi, donc déjà captifs. Il en allait ainsi des lois de la guerre à l'africaine à cette époque, ainsi que le racontait le capitaine :

« Nous reprenons notre ancien cantonnement au moment où la colonne Bonnier revient de son expédition de quatre jours ; une file interminable d'hommes, de femmes et d'enfants s'égrène derrière elle en un long serpent qui se déroule à

travers les hautes herbes ; il se perd dans le lointain en un petit fil noir ténu. Tirailleurs, spahis, indigènes de tout poil, accourent sur l'esplanade du fort et applaudissent vigoureusement ; un large rire découvre leurs dents blanches. C'est la première fois que nous arrivions à mettre la main sur les insaisissables populations de ces contrées et le début est joli. Le commandant Bonnier ramène de douze à quinze cents personnes. Voilà des éléments de colonisation pour les environs de Kérouané et de quoi en cultiver les fertiles terres. Mais je doute que la joie de nos soldats indigènes vienne de cette idée ; je gagerais plutôt qu'ils estiment que tout ce monde va leur être distribué et qu'ils en feront après la colonne de beaux et bons captifs. » (250/AN)

La colonne avait donc investi la montagne du Toukoro, mais les sofas de Samory interdisaient efficacement les communications de la colonne avec le fleuve Niger, et Kankan, la dernière base d'opérations.

Les courriers

« De toute la colonne, les gens les plus à plaindre étaient les courriers. Ils habitaient une case voisine de la mienne; lorsqu'ils voyaient se diriger de leur côté, un papier à la main, le maigre et long Samba-Ibrahima, interprète principal de la colonne, on les voyait se regarder avec terreur et trembler de tous leurs membres.

A qui le tour de marcher ? disait Samba et personne ne répondait. Allons un tel, c'est à toi, sors ! Et le malheureux ainsi désigné se levait péniblement et s'avancait la tête basse comme on marche au supplice. Bien souvent c'était à la mort en effet qu'il allait ; mort inéluctable d'un côté comme de l'autre. Tué par Samory, fusillé par nous, telle était l'alternative. Enfin, du côté des sofas, c'était moins immédiat, et le pauvre diable partait, se faufilant dans les hautes herbes, glissant de buisson en buisson afin de sortir de la plaine de Sanankoro sans être signalé par les guetteurs ennemis établis sur les hauteurs voisines. Parfois, il arrivait ainsi à se jeter inaperçu dans les montagnes.

C'était une nécessité impérieuse qui présidait à ce service et, coûte que coûte, il fallait que les plis du commandant supérieur traversent les lignes ennemies. Aussi lorsque le courrier s'acquittait heureusement de sa mission, la récompense était belle : cent cinquante francs, une fortune ; mais terrible aussi le châtement lorsque, étreint par la peur, il revenait sans avoir cherché à franchir la zone de surveillance des sofas. C'est qu'aussi ceux-ci étaient impitoyables : tout courrier pris avait le bras droit coupé, puis souvent était immédiatement mis à mort. De sorte que ces malheureux inventaient d'épouvantables ruses pour éviter cette redoutable corvée.» (226/AN)

Le coup d'épée dans l'eau du colonel

Le siège de la montagne du Toukoro, à laquelle participait le capitaine Péroz, à la tête de sa compagnie de tirailleurs, continuait, et le colonel Humbert tenta une opération de séduction politique en direction des sofas. Il leur promettait la clémence.

« Une cinquantaine de sofas prisonniers sont gardés en tas dans la grande cour de Kérouané par deux tirailleurs, baïonnette au canon. Ce sont tous de beaux gars, replets, bien membrés, grands et forts. Ils ne savent trop le sort que nous leur réservons et tous ensemble, comme mus par un ressort, ils tournent anxieusement la tête chaque fois qu'un mouvement insolite se produit dans le tata. Certes, s'ils n'avaient dû compter que sur la clémence de ceux qui les ont pris, officiers, tirailleurs ou spahis, depuis longtemps nous en serions débarrassés ; mais le colonel veut se servir d'eux pour faire connaître à leurs camarades que ce n'est nullement à eux que nous faisons la guerre, mais à Samory seul.

Il a fait rédiger en arabe une dizaine de proclamations basées sur cette assurance, il les remet à autant de prisonniers qui appartiennent à des bandes

différentes et leur rend la liberté. Nul doute pour lui que ces hommes reconnaissants de la vie qu'ils doivent à sa clémence ne porteront ces papiers à leurs chefs qui les liront et en feront leur profit. Je serais plutôt enclin à penser qu'obéissant à une consigne formelle, ils les porteront sans tarder à Samory qui sera seul à prendre connaissance de ces suggestives missives.

Quoiqu'il en soit, jusqu'à la fin de la campagne et même au-delà, sauf un chef sofa, fils d'un de nos chefs de village, aucun d'eux, si maigre personnage qu'il fût, ne nous plus d'avance que par le passé ; tous, grands et petits restèrent absolument fidèles à Samory. (227/AN)

Episode très intéressant de cette guerre africaine dont la culture militaire semblait imperméable à celle des européens. Nous y reviendrons en conclusion.

La chute de la forteresse du Toukoro

Le colonel fit enfin donner l'assaut de la forteresse, mais le capitaine fut cantonné à cette occasion dans un rôle militaire comparable à un héros de Stendhal à Waterloo, toutes proportions gardées, naturellement.

« Le samedi 13 février, le colonel fait appeler dans sa case tous les commandants d'unité. Nous allons enfin savoir ce qu'il prépare secrètement depuis si longtemps et recevoir des instructions pour une prochaine opération.

En quelques mots le commandant supérieur nous explique qu'il espère avoir endormi la vigilance de l'ennemi par les fusillades qui nous ont tant intrigués ; ce point acquis, il se propose d'enlever par surprise la montagne du Toukoro avec les approvisionnements réunis sur son sommet. Peut-être arrivera-t-on à mettre la main sur Samory lui-même si, malgré les grandes difficultés d'escalade, nos troupes peuvent atteindre rapidement le plateau.

Trois colonnes d'assaut seront formées et attaqueront au petit jour cette forte position sur les deux extrémités et en son centre...

A la tombée de la nuit, les différents éléments de la colonne commencent leur mouvement... C'est une très grosse partie qui va se jouer, et un seul coup d'œil jeté du haut du rempart de Kérouané en indique toutes les difficultés... Plus de mille fusils à tir rapide occupent la montagne en arrière des lignes avancées que des patrouilles mixtes de cavaliers et de fantassins relient constamment... Tous les officiers qui ne doivent pas prendre une part directe à l'attaque, le commandant supérieur en tête, fouillent anxieusement de leurs lunettes l'obscurité pâlisante qui nous cache la colonne de droite... Le jour s'est levé : des murs de Kérouané, on voit parfaitement toutes les phases du combat qui se livre sur la gauche... le lieutenant Andlauer est très reconnaissable à la lorgnette ; sa longue silhouette courant à grandes enjambées en avant de ses hommes se découpe parfois vivement sur les fonds noirs illuminés et comme embrasés par la fusillade... Des lignes noires dentelées que l'éloignement fait à peine reconnaître pour une troupe en bataille, apparaissent de temps à autre sur une hauteur ou dans une clairière ; elles disparaissent, puis elles se découvrent toujours plus haut... Le sommet du plateau s'agite comme une véritable fourmilière... Peu après, des billets des chefs de colonne annoncent au commandant supérieur que la montagne est enlevée, et que l'ennemi fuit partout dans la plaine qui s'étend en arrière...

A midi nous sommes encore sur place, le regard figé sur cette montagne dont le mystère vient d'être si brillamment crevé, lorsque tout à coup s'élève du haut du plateau, à plusieurs centaines de mètres dans les airs, un énorme nuage blanc, compact, arrondi en dôme, que semble pousser jusqu'aux nues une large colonne noire, monstrueuse, grandissant toujours du milieu d'une gerbe gigantesque de flammes qui retombent sur le sol en bouquet d'un feu d'artifice surhumain ; puis une détonation sourde, mais d'une puissance

inouïe, fait tout vaciller autour de nous... Ce sont bien les poudres de Samory qui sautent...

La détonation s'entendit à plus de trente kilomètres et, comme un coup de canon monstrueux, annonça partout notre victoire. Le gigantesque panache de fumée, qui couronna pendant près d'une heure le sommet de la montagne, ne laissa ignorer à personne de quelle nature elle avait été. » (236/AN)

La citadelle était prise, mais les combats continuaient, car la colonne n'avait pas réussi à détruire complètement les forces de Samory.

Bivouac sur le Toukoro

Avec sa compagnie, le capitaine bivouaqua pendant plusieurs jours sur les flancs de la montagne Toukoro.

« *Pendant que du haut de notre perchoir, nous admirions par ordre supérieur les splendeurs de la nature* », dans l'attente que la colonne se reforme pour rejoindre le Niger et sa base de départ, Kayes ; le temps aussi, qu'une garnison s'installe dans le nouveau poste de Kérouané, le départ étant fixé pour le 29 février, avant que l'hivernage ne démarre.

« *Le colonel était bien embarrassé de tous les captifs qui encombraient le fort ; le seul moyen de les conserver d'une façon utile pour nous en leur assurant la vie matérielle et une certaine liberté est de les confier aux tirailleurs qui tiendront garnison à Kérouané. Grâce à eux, nos hommes pourront ensemer quelques hectares de terrain dont les récoltes viendront en surplus de la faible ration quotidienne que les ressources du fort permettront de leur distribuer.*

D'autre part, les chefs des nouveaux villages ont décidé d'offrir au colonel une jeune fille libre par chaque soldat noir composant la garnison de Kérouané ; celle-ci deviendra la femme légitime du tirailleur à qui elle échera et sera pour le commandant de Kérouané une garantie certaine du bon vouloir des réfugiés...

Ainsi tout allait au mieux des intérêts de tous. J'ai assisté à la répartition des femmes et des captifs; ils étaient dans l'enchantement, car pour les filles et pour les captifs c'était la nourriture assurée. » (298/AN)

Le capitaine ne fardait donc pas la vérité, en racontant ce qu'il en était des mœurs de l'époque sur le Niger, dans les années 1890.

Opération riz et embuscade

Mais avant de quitter Kérouané, le commandant supérieur chargea le capitaine Péroz d'une mission de récupération du riz que Samory avait été contraint d'abandonner à Toukoro, plus de cent trente tonnes. Plusieurs jours furent nécessaires et sur un renseignement de sofa prisonnier, le capitaine reçut l'ordre d'aller surprendre Samory dans le village où il devait passer la nuit :

« *Quelle abominable nuit. Un vent glacial balaie le plateau, des cailloux ferrugineux nous servent de sommier... nous sommes vêtus de toile et nous n'avons pas le moindre petit bout de couverture pour nous abriter... A une heure du matin, la lune se lève resplendissante... A quatre heures du matin je réveille les officiers, qui, silencieusement font lever leurs fractions, homme par homme... Je marche avec le guide à l'avant-garde ; tout à coup il s'arrête et me montre très bas, à nos pieds, de nombreux feux de bivouac essaimés autour d'une tache sombre qui doit être un village de culture : « C'est là », me glisse-t-il à voix basse ; mais à peine ai-je le temps de regarder dans la direction qu'ils m'indiquent que tous les feux s'éteignent brusquement ; sans doute nous sommes découverts... »*

Les tirailleurs foncent en courant, et accrochent la garde de Samory...

« *Malheureusement pour nous Samory, si bravement couvert par sa garde, a eu le temps de décamper. »(247/AN)*

Le capitaine rejoignit à nouveau son bivouac de la montagne du « *Toukoro, la montagne de Toukoro que je pus étudier fort à l'aise pendant les sept jours que nous restâmes campés sur son sommet. A Kéraouané, on active les préparatifs du départ qui est fixé au 29.* »

La garnison de Kéraouané comptait deux cent soixante tirailleurs, trois canons de 80 de montagne, deux canons à tir rapide, et cent fusils à tir rapide. Elle disposait de dix mois de vivres, ce qui n'était pas mal du tout, mais elle risquait d'être aux prises avec un Samory encore très entreprenant dans son fief.

« *Ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous abandonnons le 21 mars nos camarades dans cette bicoque où pendant de longs mois, une année peut être, ils vont être complètement privés de toute communication avec la France et le monde civilisé.* »

Le jugement de Péroz sur Samory et sur ses sofas

La résistance des sofas diminuait, mais ne faiblissait pas, et tout au long de l'itinéraire de la colonne jusqu'à Bissandougou, ils n'eurent de cesse que d'en attaquer les flancs :

« *Chaque fois qu'une colonne approche d'un passage difficile...*

Les sofas s'exécuteront sans murmurer, quel que soit leur éreintement, non par crainte des châtiments dont on prétend à tort que les menace Samory, mais parce que ce chef remarquable a su les dresser et les fanatiser d'une façon merveilleuse ; parce que jamais il ne les a laissés manquer de vivres ou de munitions et que sa sollicitude s'étend à tous.

D'aucuns affirment que ses sofas lui restent fidèles que parce qu'il fait impitoyablement mettre à mort ceux d'entre eux qui deviennent hésitants ou tièdes. Mais alors comment expliquer que tous les prisonniers qui ont pu s'échapper de nos mains soient volontairement retournés à lui ? Comment admettre dans cette hypothèse que, parmi les centaines de sofas jetés en enfants perdus sur nos flancs ou sur nos arrières, deux seulement soient venus à nous, trahissant la cause de l'Almamy ?

Aussi faut-il en prendre son parti et reconnaître que le génie de Samory est unique dans le Soudan occidental. Comment expliquer autrement la résistance si vigoureuse qu'il nous oppose depuis douze ans ? Chaque année, ce sont des moyens nouveaux. Ses ressources s'épuisent, le nombre de ses sujets diminue, et cependant au moment où nous le croyons terrassé, il recommence la lutte avec un armement, une organisation, une tactique tels qu'il peut nous disputer pied à pied les lambeaux de son empire. Jamais de découragement, jamais de faiblesse chez lui ou chez les siens. Après les pertes ou les défaites les plus cruelles jamais il ne s'abandonne. Il ne faut pas oublier que si, en ce moment, il a sur nous la supériorité du nombre, dans les premiers combats de cette campagne qui furent les plus meurtriers et les plus acharnés, ses effectifs se rapprochaient sensiblement des nôtres.

Ses qualités de fin manœuvrier sont indéniables, il nous l'a constamment prouvé, il nous le montrera prochainement encore.

Mais il est heureusement une limite aux forces humaines et aussi à la somme de courage malheureux continu que le guerrier le plus rudement trempé peut donner. Les sofas de Samory en seront bientôt là et leur coefficient de résistance ira diminuant graduellement jusqu'à notre retour à Bissandougou. Nous allons constater une faiblesse croissante, mais nous ne surprendrons pas chez eux l'ombre d'une défaillance. (270/AN)

Il était bon, je crois de citer in extenso ce jugement du capitaine sur Samory et ses sofas, du Péroz pur sucre.

N'oublions pas que le livre dans lequel ce jugement figurait a été publié en 1894, alors que la guerre contre Samory était loin d'être finie, puisqu'elle s'achèvera en 1898. Il fallait donc un certain courage pour afficher un tel témoignage.

Le 9 mars 1892, la colonne quittait Bissandougou et essayait les tirs des sofas de Karamoko que le capitaine retrouvait une fois de plus dans le camp d'en face.

Et pour mémoire, ainsi que l'auteur le rappellera plus loin, dans ses souvenirs de la campagne du Niger Tchad en 1901, il eut, sous ses ordres, le fameux capitaine Voulet dont les crimes et horreurs défrayèrent la chronique, lorsqu'il tenta, avec sa colonne infernale, d'atteindre le lac Tchad en 1898.

Une colonne dans un état lamentable

L'état de la colonne n'était pas brillant :

« La campagne a été très pénible à tous les points de vue; tout le monde est éreinté... Les haillons qui composent la tenue des uns et des autres, y compris la plupart des officiers, ne rappellent plus aucun uniforme ; pour les tirailleurs, c'est inénarrable. (311/AN)

Et en ce qui concerne les chevaux, autant les chevaux des sofas sont bien nourris et très minutieusement entretenus, autant *« les nôtres au contraire sont des squelettes ambulants et forment une véritable cavalerie de l'apocalypse. »*

La colonne rejoignit le Niger et le capitaine passa une fois de plus à Niagassola, lieu de ses exploits militaires passés. Il rejoignit la côte du Sénégal, par la route de Bamako, ouverte en 1883, puis Kita, Bafoulabé et Kayes.

Le capitaine y prit connaissance des derniers événements survenus à Kérouané, la reprise des attaques de sofas, et leur contrôle de la route de Kérouané à Bissandougou.

En avril 1892, *« ... les forces ennemies entourant la plaine de Kérouané-Sanankoro sont ainsi réparties : Samory avec huit cents fusils à tir rapide se tient à Kabadianbara ; N'Golo, dont la bande est forte de trois cents fusils à tir rapide, campe à Khendoba ; divers détachements de sofas gardent les montagnes de l'est ; Kali et Alpha, qui ont sous leurs ordres un millier d'hommes, sont à cheval sur la route de Bissandougou. Ainsi plus de deux mille sofas sont établis dans un rayon qui varie de dix à quarante kilomètres interceptent en tous sens toute communication entre Kérouané, Sanankoro et le Soudan français. »*

La partie n'était donc pas encore gagnée, loin de là !

Au cours de cette campagne, avaient été tués 61 hommes, 4 officiers, 2 soldats européens, 30 tirailleurs réguliers, 15 spahis réguliers, 10 indigènes en service dans la colonne. Avaient été blessés 176 hommes, 12 officiers, 4 soldats européens, 104 tirailleurs réguliers, 33 spahis, 23 indigènes en service dans la colonne.

Il quitta Kayes et passa trente jours de sa vie sur un de ces fameux chalands qui défrayaient la chronique. Le capitaine Péroz rejoignit enfin la France par la route de Santa Cruz de Ténériffe.

Dans le chapitre suivant, nous nous attarderons un peu sur la description de ce fameux « voyage », en tous points détestable ; celle-ci semblait conclure un inventaire de tout ce qui n'allait pas bien dans cette colonne dont il avait partagé la vie ordinaire, et sonner un peu comme une invitation : n'allez surtout pas au Soudan !

Et pourtant, si le capitaine Péroz ne mit plus les pieds le bassin du Niger, dans les années 1900, il revint toutefois dans les confins désertiques du Niger.

Le reporter militaire Péroz

Péroz fut donc un remarquable chroniqueur militaire de cette période de la conquête française, mais que penser du personnage de Samory, qu'il fut un des

rare officiers à fréquenter et à connaître personnellement, plus d'un mois au lieu des trois jours passés à Sikasso, au contact de Tiéba ?

Au lecteur de se former son opinion !

Sources : (AN) : Au Niger - (F) : Fofana: Samori Touré – JPR: Le vent des mots, le vent des maux, le vent du large : JP Renaud – (AOK) : A. O. Konaré : Sikasso – (JM) : les Pionniers du Soudan : J. Méniand

Samory et Tiéba 1885- 1892

Conclusions et Questions

I - La face méconnue des conquêtes coloniales

Grâce aux talents de chroniqueur militaire du capitaine Péroz, nous avons pu découvrir, derrière la face officielle de la conquête coloniale, une face moins connue de la colonne Humbert des années 1891-1892.

Péroz décrivait en effet la vérité des colonnes, et sa description minutieuse de son retour sur le fleuve Sénégal en est un excellent symbole.

A partir du 8 mai 1892, un symbole, la navigation interminable et épouvantable sur le fleuve Sénégal, de Kayes à Saint Louis.

« Le convoi que je dois ramener en France comprend douze officiers, une cinquantaine d'hommes de troupe de toutes armes et un certain nombre de militaires indigènes à destination de Saint Louis.

Douze chalands dont deux sont chargés de vingt jours de vivres composent la flottille. (369/AN)... Les eaux sont exceptionnellement basses... Jamais nos chalands ne pourront descendre à Bakel... Une paillote demi-cylindrique et peu élevée couvre les trois quarts du bateau ; là-dessous sont entassés bagages, caisse de vivres, ustensiles de cuisine, domestiques et passagers... On y fait la cuisine... De la cuisine, de ce réduit infect, s'échappe un relent épouvantable auquel se mêlent les bouffées d'air méphitique qui sortent de la cale dont l'eau croupie macère des détritits innommables. La fade odeur de suint qu'exhalent les corps à moitié nus de la douzaine de noirs qui s'agitent dans cet étroit espace domine toutes ces odeurs et achève de saturer l'atmosphère, où, par une chaleur de 38 à 40 degrés, quatre ou six Européens croupissent dans cette étroite arche de misère. »

Les chalands ne passent pas facilement les seuils de Diakantapé et de Tambakouné, même tirés à la cordelle par les laptots.

A Diakantapé, *« soixante-dix laptots (matelots) attelés tour à tour sur chaque chaland les portent sur leurs dos plutôt qu'ils ne les traînent. Les coques roulent sur les cailloux avec des gémissements sinistres... »*

Le 11 mai, nous attaquons les passes de Tambakouné. Un chenal trop étroit pour nos chalands et profond de quinze centimètres d'eau, parfois de cinq à dix seulement, court au milieu des galets roulants. Il faut décharger les chalands et les porter littéralement pour franchir ce dernier seuil. La nuit est déjà tombée lorsque tous sont réunis en eau profonde. Total cinq kilomètres en deux jours... »

Les chalands arrivent à Koungel le 11 mai, et à Bakel, le 16 mai, mais le poste est toujours en quarantaine en raison d'une épidémie de fièvre jaune.

Le grand nettoyage

« La fièvre jaune a enlevé en quelques jours toute la garnison.

Le 21 mai, je fais procéder dès le réveil, à un curage général des chalands. Bien que la semaine précédente pareille opération ait déjà été faite, le besoin s'en fait vivement sentir. C'est inouï la quantité de fumier et de véritable purin qu'y amasse une cohabitation de sept jours avec nos noirs... Nous sommes impuissants contre cette incurable saleté... Ecœurés, nous devons nous résigner et attendre stoïquement la fin de la traversée, comme Job sur son fumier...

Le grand nettoyage

Le dimanche 22 mai, nous mouillons devant Matam. Le poste nous met en quarantaine et c'est avec toutes sortes de précautions pour éviter notre contact qu'on nous délivre du pain dont nous sommes privés depuis cinq jours.

La descente du fleuve se poursuit, mais dans des conditions de navigation moins difficiles.

« *Le soir, nous nous arrêtons en face d'un campement de maures Braknas qui accourent pour assister à notre installation.*

Plusieurs d'entre nous ont coutume, dès que les chalands sont mouillés, de se dévêtir complètement pour prendre un bain. Le ciel empourpré fait paraître nos peaux blanches plus rosées, et les femmes maures qui nous contempnent accroupies poussent de grands cris d'étonnement et éclatent en rires bruyants à la vue d'hommes si différents des leurs.

Nous ne faisons que passer devant Saldé où, seul, un télégraphiste occupe maintenant la tour dont la reproduction figura à l'exposition universelle de 1889... La chaleur est toujours accablante ; le dernier mot de la tempête n'est pas dit...

Le supplice des moustiques et de l'asphyxie recommence. Dans la nuit épaisse de notre prison flottante on entend longtemps le claquement des mouchoirs avec lesquels des mains énervées chassent nos minuscules et cuisants ennemis... »

La quarantaine

Le 1^{er} juin, les chalands franchissent le barrage de Mafou et atteignent Podor, où « *le service quarantenaire nous condamne à une observation de cinq jours sur deux grands chalands en fer mouillés au milieu du fleuve. A les voir, nous ne savons trop si nous gagnons à changer de prison...*

Pendant cinq longs jours que le service quarantenaire emploie à désinfecter ou plutôt à empoisonner consciencieusement nos vêtements par des jets de vapeur sulfureux, nous cuisons à petit feu sur les chalands en fer où nous sommes entassés de façon à nous donner toutes les maladies contagieuses que nous sommes censés traîner avec nous.

Enfin le cinquième jour, on nous met à terre.

Nos hommes sont parqués dans les magasins du poste, bastions sombres, massifs, aérés seulement par d'étroits créneaux. Là, avec la terre nue pour sommier, presque sans lumière, ils sont dans des conditions hygiéniques les plus fâcheuses.

Le 13 juin, après des pourparlers sans nombre avec l'administration supérieure de Saint Louis je reçois l'autorisation de traiter avec la maison Gaspard Devès dont un des vapeurs est ici sous pression, pour remorquer à l'île Tod un des chalands quarantenaires sur lequel nous attendrons que le vapeur Cayor affrété par la colonie vienne nous prendre pour nous emmener en France...

Saint Louis dit nous craindre comme le feu, car je suis prévenu que nous passerons devant la ville à toute vapeur, avec défense de nous arrêter et de communiquer. Cependant à part deux ou trois de nos hommes, nous ne nous portons pas trop mal pour des pestiférés, et nos figures ne paraîtraient pas trop funèbres aux bons noirs de Saint Louis.

Mais ne nous plaignons pas. Notre voyage a assez duré : le chef-lieu de la colonie n'a pour nous aucun attrait et nous n'avons qu'une hâte, c'est de sortir de ce fleuve dans lequel nous traînons depuis plus d'un mois... »

Et le 15, le capitaine « *aperçoit dans le lointain un minuscule point rouge qui se déplace à travers les arbres de la rive, apparaissant, disparaissant, grossi à chaque nouvelle apparition. C'est un pavillon qui claque au vent ; bientôt on aperçoit*

le mat au haut duquel il est hissé. Plus de doute, c'est le pavillon de la maison Devès et Chaumette ; c'est le Cayor... »

Champagne à bord

« A minuit, après avoir fêté notre heureux embarquement en débouchant force bouteilles de champagne frappé, nous nous étendons par une chaleur étouffante, sur les draps bien blancs de nos couchettes, ravis de la certitude que nous avons maintenant de revoir prochainement la France.

*Et au passage à Saint Louis, « le service sanitaire nous arrête. Sous sa surveillance vigilante, on nous jette le sac de la poste qui contient notre courrier mais on refuse de recevoir le nôtre. **C'est dans ce sac que je trouve mon quatrième galon.** » (417/AN)*

Le chaland de Péroz avait fait une moyenne quotidienne de 30 kilomètres pour aller de Kayes à Saint Louis ! A 900 kilomètres !

Les vérités du commandant Péroz

Fin de l'aventure au Soudan pour le nouveau chef de bataillon, mais que d'observations et de réflexions sur la campagne Humbert !

L'historien Person lui reprochait assez souvent d'embellir ses récits, de laisser aller son imagination, *« un souffle épique emporte volontiers cet auteur »*, mais je ne suis pas sûr que la lecture de ses récits ait beaucoup suscité de vocations coloniales.

Péroz faisait partie de la petite cohorte des officiers qui ne fardaient pas la vérité des colonnes et ne dorait pas la pilule aux volontaires de ces expéditions. Ils savaient à quoi s'attendre, la gloire peut-être, mais plus souvent, la misère, la maladie et la mort.

Il n'hésitait pas non plus à ouvrir les yeux des plus hautes autorités militaires et politiques, sur le sort des auxiliaires les plus humbles, soldats et porteurs, et sur la vaillance de ses adversaires, car ses récits furent publiés à une époque où la France s'était lancée dans des conquêtes coloniales en Afrique et en Asie.

II - Péroz, grand reporter,

Péroz fut un véritable reporter militaire et civil, avec, au-delà de la description vivante des combats, celles qui ressemblaient souvent à des photographies de géographie politique et humaine, de paysages et d'habitats. Il détaillait les coutumes comme un ethnologue avant l'heure. Comment ne pas ajouter que beaucoup des officiers qui ont parcouru l'Afrique à cette époque ne furent pas seulement *les « traîneurs de sabre »* épinglés par l'historien Person, pour ne citer que Gallieni, Binger ou Monteil ?

La découverte du monde soudanais

Pour découvrir et comprendre le monde du Niger, Péroz avait incontestablement des atouts, la connaissance des langues du pays et une absence de préjugés sur ce monde noir encore inconnu.

La découverte d'un univers constellé de villages, d'alliances, de croyances, et de luttes fratricides entre lignages et ethnies, un univers où dans beaucoup de régions, les cultures agricoles n'avaient rien à envier à celles de la France de la même époque, non plus la propreté de beaucoup des villages traversés par Péroz, en particulier dans les Etats de Samory.

Un monde de paix et de guerre, car contrairement à ce qu'affirment certains intellectuels ou politiques, ignorants ou manipulateurs, le fleuve Niger d'alors n'était pas un long fleuve tranquille, et dans le bassin du Niger, on ne

connaissait pas souvent le bonheur tropical de Paul et Virginie si bien décrit par Bernardin de Saint Pierre.

Car lorsque les Français ont fait irruption sur le Niger, l'Almamy Samory, comme le relevait l'historien Person, la « *révolution dyula* », dénommée ainsi par ce dernier, promue par Samory, était « *foncièrement expansionniste* ». (950/P)

Un mot sur cette révolution dyula : Person la décrit comme la mutation politique et sociale que Samory a imposée aux vieilles structures de la société Manding, en substituant un principe territorial au principe lignager.

« *Les grandes nouveautés se situent sur un seul plan, mais à vrai dire fondamental : la construction d'une superstructure étatique, la formation d'une couche sociale bureaucratique et militaire pour la tenir en mains, et le prélèvement sur l'ancienne structure des richesses nécessaires pour faire vivre et prospérer tout ce monde. S'il y a bien eu révolution, c'est à ce niveau qu'elle se situe.* (2046/P).

A lire le témoignage de Péroz, je n'ai pas le sentiment qu'il percevait ces transformations comme une « révolution ». Je dirais, à titre personnel, qu'elle ne s'inscrivait pas non plus dans la tradition du commerce dyula, sauf à considérer qu'en s'appuyant sur ses lignes traditionnelles de trafic, Samory en utilisa à plein les possibilités, entre Niger, Sahel, et côte de Guinée, pour échanger captifs, bœufs, chevaux et fusils.

Quant au terme de « prélèvement » qu'utilise Person, comment ces choses-là sont trop banalement dites !

III - Une guerre de caractère africain ou européen?

En comparant les forces en présence à Niagassola, en 1885, et à Bissandougou, en 1891, le lecteur aura pu se rendre compte de leur profonde évolution, mais les coutumes de la guerre n'avaient pas changé.

En 1891, l'Almamy aurait sans doute fait presque jeu égal avec les Français, s'il avait pu disposer de canons. Alors que sans canon, il fut en effet sur le point de défaire la colonne Humbert.

Une interprétation Hanson

L'historien Hanson décrit dans son livre « ***Carnage et culture*** » la guerre de conquête coloniale :

« *Tout au moins dans les luttes coloniales de la première génération, la bataille suivait un scénario typique : technologie et discipline contre courage et nombre. Les Zoulous, comme les Aztèques, ne fabriquaient pas leurs armes à feu et ne comprenaient pas la bataille décisive à l'occidentale, avec des rangées de soldats qui chargeaient et tiraient en même temps, en ordre et sur commandement, avant, durant, et après la mêlée. Cela faisait des décennies que les Zoulous avaient mis la main sur des armes ou en avaient acheté, mais l'idée britannique de volées de masse soutenues et régulières- fruit d'un entraînement rigoureux et d'une discipline draconienne- était entièrement étrangère à la façon de zouloue de faire la guerre. Même avec les huit cents Martini-Henry modernes et les centaines de milliers de munitions récupérées à Isandhlwana, les Zoulous restaient des tireurs malhabiles, imprécis et presque toujours inefficaces.* (370/VDH)

Le lecteur aura pu se rendre compte que cette analyse de spécialiste ne décrit pas exactement le type de guerre de la campagne Humbert.

Les récits de Péroz montrent en effet que sur le Niger, et avec Samory, la confrontation était passée d'un type de guerre à un autre, de moins en moins africaine, et de plus en plus européenne, avec l'arrivée massive de fusils à tir rapide, leur bonne utilisation par les sofas, et les capacités manœuvrières de l'Almamy.

Comme nous l'avons déjà noté, certains auteurs ont évoqué à ce sujet la guérilla, en méconnaissant complètement cette histoire.

Une guerre, qui selon les coutumes africaines, était cruelle. L'historien Person dont le jugement sur Samory est plutôt bienveillant, ne cache pas l'aspect cruel de cette guerre sur le Niger, et en donne de multiples exemples, les sièges, les famines, l'exécution des prisonniers, des vieillards, et la nouvelle captivité des habitants dont les tatas avaient été détruits.

Massacres

N'en citons que deux exemples, parmi beaucoup d'autres cités par Person, celui de l'égorgement des prisonniers de Samamurula et à Numudagha.

Dans le premier cas :

« Quand Samory ordonna de sang-froid, en septembre 1888, l'égorgement des guerriers Wasalunké (Ouassoulou) à Samamurula, il avait l'espoir de terroriser les insurgés et d'ébranler la Grande Révolte qui le réduisait aux abois. »(968/P)

Dans le deuxième cas :

« Numudagha, entouré d'un solide tata, était une position très forte dont les défenseurs s'étaient soigneusement préparés. Les Tyefo, chasseurs redoutables... les combattants ne manquaient pas... au bout d'une semaine, l'assaillant n'avait fait aucun progrès...Tous les témoignages recueillis confirment que les samoriens subirent alors des pertes écrasantes... »

Le tata fut enfin pris :

« Jusqu'à une heure avancée de la nuit, ils nettoyèrent Numudagha à l'arme blanche, maison par maison, tandis que leurs camarades brandissaient des torches et éclairaient l'enceinte pour empêcher les vaincus de fuir.

Le massacre de Numudagha est resté légendaire, comme l'un des plus cruels de l'époque ; bien pire que celui qui venait d'ensanglanter Kong. Samory, humilié par cette résistance imprévue et ulcéré par la mort de son fils, avait ordonné, paraît-il, de massacrer tous les habitants.... Il est difficile de chiffrer le massacre, mais il fut tel que le peuple Tiéfo ne s'en est jamais relevé. (1185/P).

Têtes coupées

Dans le bassin du Niger, à la fin du XIX^e siècle, africains et français coupaient facilement les têtes, ces derniers jusqu'à la conquête complète du Soudan, et l'instauration d'une paix civile. Le lecteur se rappelle, à la fois, la mise à mort des prisonniers par les troupes coloniales et la tentative de ralliement sans succès du colonel Humbert, en croyant qu'il pouvait utiliser ses prisonniers comme des intermédiaires de pacification.

En temps de guerre, il existe une sorte de « mimétisme » entre adversaires, mimétisme à tous points de vue, dans la cruauté, et bien sûr dans l'horreur.

Les historiens y trouvent des excuses dans l'analyse des faits en inscrivant ces pratiques dans une chronologie et un espace identifiés, et l'historien Person notait lui-même :

« Il ne pouvait pourtant pas renier les lois de la guerre de son temps. » (943/P)

Dans les chapitres consacrés au rôle de Péroz dans la pacification du Yenthé, au Tonkin, le lecteur pourra constater qu'à la fin du dix-neuvième siècle, en Asie, on coupait aussi facilement des têtes.

IV - Péroz, soldat et diplomate, entre légende noire et légende rose de Samory,

A la lecture des descriptions de Samory, de ses sofas, et de son empire, des jugements que Péroz portait sur l'Almamy et sur son action, en qualité de souverain et de chef de guerre, on acquiert la conviction que son opinion était partagée.

Il reconnaissait que Samory était un grand chef d'empire et un grand chef de guerre, et sur ce dernier point, il n'était pas le seul, mais il notait en même temps chez le personnage des traits de caractère et de gouvernement relevant plus d'un tyran que d'un sage chef d'empire, notamment une cruauté que tous lui reconnaissaient.

Mais il est vrai que Péroz avait pu mesurer, à l'occasion de son expédition carliste, en 1875, la même cruauté en Espagne. Le lecteur se rappelle la tuerie de Villareal. Quel que soit le théâtre d'opérations, colonial ou non, toute guerre avait, par définition, une dimension inévitable de massacres et d'horreurs.

Person reprochait à Péroz ses « *notations fantaisistes* » et à Binger ses « *affirmations péremptoires* », mais il est possible de se demander **si les appréciations de cet historien sur le contenu de ce qu'il dénommait « la révolution dyula », comme nous l'avons vu plus haut, n'étaient pas illusoires.**

A la différence de ces deux officiers, Person n'a naturellement jamais été en contact avec Samory, et la somme historique qu'il a produit sur le personnage l'a été plus de cinquante ans après, à partir de la « tradition » africaine recueillie sur place.

Est-ce que la multiplicité des actes de cruauté que l'historien relève dans sa somme de plus de deux mille pages mérite les circonstances atténuantes que lui reconnaissait l'historien, même en tenant compte de la coutume locale de cette époque, et aussi de la cruauté d'autres guerres en Europe ou en Asie :

« *Ces règles étaient dures, mais anciennes, et on ne saurait les imputer à Samory.* » (969/P).

Mais alors en quoi consistait cette révolution ?

Et en ce qui concerne l'esclavage sur le Niger, il n'est pas inutile de rappeler son jugement :

« *Il faut donc nous rendre à l'évidence. Samory n'était pas un marchand d'esclaves, mais un souverain africain du XIX^e siècle.* » (929P)

Un mot enfin sur Tiéba, le roi du KénéDougou.

Comme nous l'avons vu, et comparé à Samory, Tiéba n'a pas fait grande impression sur Péroz, qui le jugeait plus comme un chef de bande que comme un souverain d'Etat africain. En transposant un classement sportif, nous dirions que l'historiographie de cette époque montre que les deux rivaux du Niger ne jouaient pas dans la même catégorie.

Une mine d'informations

Les récits de Péroz fourmillent d'informations sur la vie concrète des colonies, sur les cultures et les types d'habitats rencontrés, sur les coutumes aussi, en bref sur le monde soudanais des années 1890. Chaque chercheur pourra y trouver son compte, peut-être son bonheur, sans considérer toutefois qu'il faut prendre tout ce qu'écrit Péroz comme parole d'évangile. Ses récits étaient faits à partir de ses notes, des archives militaires disponibles et de sa mémoire.

Le capitaine Péroz joua un rôle important dans la politique de conquête sur le Niger, à une période où il semblait possible d'opter pour une solution institutionnelle d'administration directe ou indirecte, cette dernière répondant mieux à sa compréhension des aspirations de l'adversaire, et d'une forme d'empathie qu'on peut lui reconnaître à l'endroit de ses adversaires.

Nous verrons dans les chapitres consacrés à ses relations militaires et diplomatiques avec le Dé Tham, dans le Yen Thé, au Tonkin, lors de son séjour des années 1896-1898, qu'il fit preuve des mêmes dispositions d'adaptation au monde annamite et de compréhension de l'adversaire.

Sources : (AN) : Au Niger – (P): Person – (VDH) : V.D. Hanson : Carnage et Culture